



**Office
DEPOT®**

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

L'indispensable pour assurer la sécurité au travail



Commandez en ligne sur **odonline.fr**
ou contactez-nous au **0825 825 200** (0,15€TTC/min)

Légende

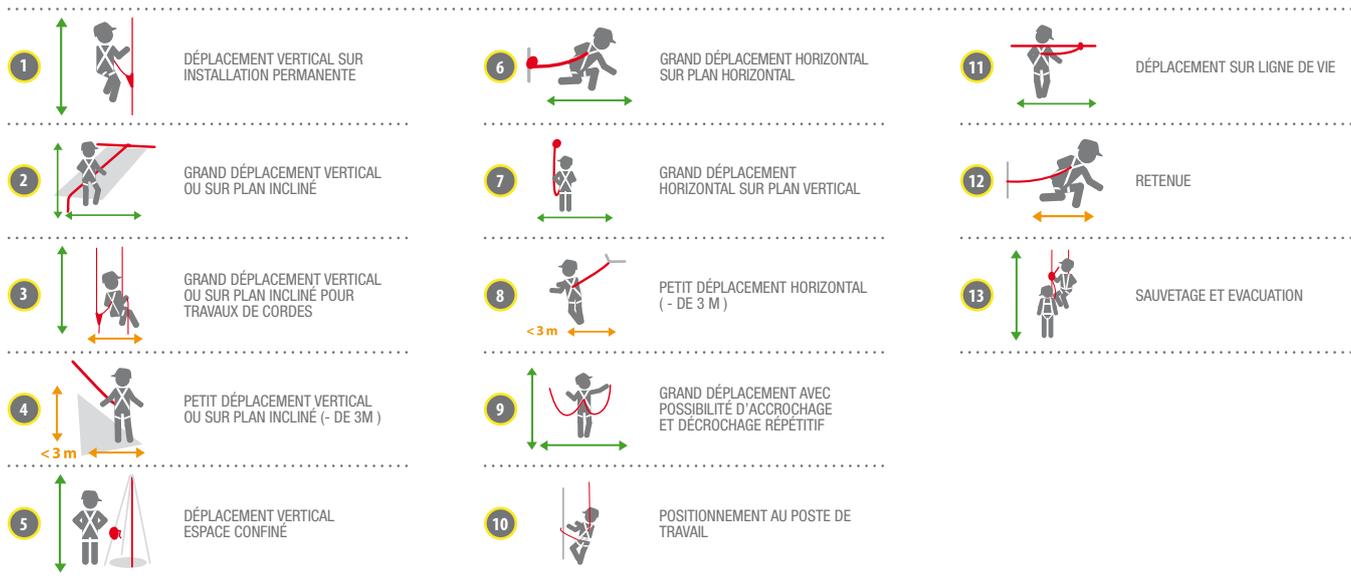
Les risques :



Les métiers :

 AGRICULTURE/JARDIN	Agriculteurs - Bucherons - Jardiniers...	 SERVICES/LOGISTIQUE	Logistique - Transport - Aéroport - Distribution...
 BTP/CONSTRUCTION	Gros œuvre - Construction	 BLANC/HYGIÈNE	Industrie agroalimentaire - Pharmacie - Hôpitaux - Restaurants Collectivités...
 SECOND-ŒUVRE/ARTISANS	Électriciens - Plombiers - Chauffagistes - Peintres...	 PÉTROLE/GAZ	Industrie pétrochimique - Raffinerie - Offshore - Exploration Pipelines
 INDUSTRIE LOURDE	Construction métallique - Pétrochimie...	 INDUSTRIE MINIÈRE	Mines (exploration, extraction...) - Carrière
 INDUSTRIE LÉGÈRE	Automobile - Aéronautique - Sous-traitance industrielle...	 SECTEUR ÉOLIEN	

Les situations de travail antichute :



Les niveaux de gamme :

Des produits High Tech pour usages spécialisés

Des produits performants multi usages

Des produits standards multi usages

Multiple de commande : 



Commandez en ligne

C'est la façon la plus simple pour passer vos commandes. De plus, vous accédez à la totalité de l'assortiment disponible, qui dépasse largement celui du catalogue !

www.odonline.fr

Les avantages clés

- 1 Identifiez vos produits récurrents dans vos **Listes d'achats**
- 2 Visualisez jusqu'à 18 mois **d'historique de commandes** et passez rapidement vos **commandes habituelles**
- 3 Choisissez la meilleure alternative produit, en marque propre ou exclusive
- 4 Retrouvez facilement vos cartouches d'impression et sauvegardez votre recherche
- 5 Inscrivez-vous en quelques minutes en contactant notre Service clients au **0 825 825 200 (0,15€ttc/min)**

Informations pratiques

N° dédié du Service clients

Centre de coût

Téléphone

Adresse de livraison

Fax

Contact commercial Office Depot

Compte client

Téléphone

Regrouper plusieurs commandes de faible montant en une seule et même commande peut réduire significativement vos coûts de fonctionnement.

Pas de perte de temps à passer une multitude de commandes : vous commandez moins souvent, vous passez moins de temps à réceptionner vos commandes et à les déballer !

Sommaire

Protection de la tête

De l'oculaire au respiratoire

05

Protection des mains

Des gants high-tech aux cuirs

19

Protection du corps

Des vêtements à usage court aux techniques

33

Protection des pieds

Des chaussures aux bottes

51

Protection antichute

Les kits

59

Guide technique

De la tête à l'antichute

62

Glossaire

De A à Z

81

Index

90

PROTECTION OCULAIRE

												Protection adaptées		Page						
AGRICULTURE & JARDIN	BTP	CONSTRUCTION	SECOND COUVRE	ARTISAN	INDUSTRIE	INDUSTRIE LOURDE	INDUSTRIE LEGERE	SERVICES	LOGISTIQUE	BLANC	HYGIENE	PATROLE / GALZ	INDUSTRIE MINIERE	SECTEUR FOUILLE						
																		PACAYA CLEAR	6	
																			PACAYA CLEAR STRAP	6
																			PACAYA CLEAR LYVIZ	6
																			ASO CLEAR	7
																			HEKLA CLEAR	7
																			MEIA CLEAR	7
																			BRAVA2 CLEAR	7
																			PITON 2 CLEAR	7
																			KISKA SMOKE	8
																			BRAVA2 SMOKE	8
																			SAJAMA	9
																			GALERAS CLEAR	9
																			RUIZ 1 ACETATE	9
																			MURIA 1	9

Légende

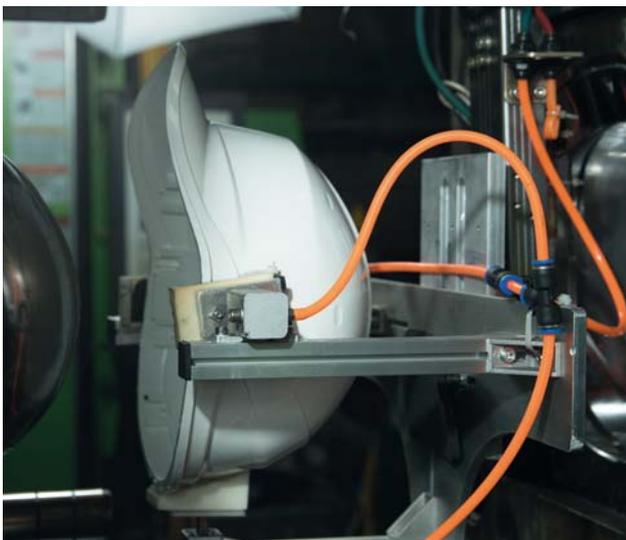
-  Anti-buée
-  Anti-buée N
-  Anti-rayures
-  Anti-rayures K
-  Anti-reflets
-  Antistatique
-  Anti-buée, Anti-rayures, Antistatique & Anti-reflets

PROTECTION DU CRÂNE

												Protection adaptées		Page						
AGRICULTURE & JARDIN	BTP	CONSTRUCTION	SECOND COUVRE	ARTISAN	INDUSTRIE	INDUSTRIE LOURDE	INDUSTRIE LEGERE	SERVICES	LOGISTIQUE	BLANC	HYGIENE	PATROLE / GALZ	INDUSTRIE MINIERE	SECTEUR FOUILLE						
																		GRANITE WIND	10	
																			GRANITE PEAK	10
																			BASEBALL DIAMOND V UP	11
																			BASEBALL DIAMOND V	11
																			KAIZIO	12
																			QUARTZ UP III	12
																			FORESTIER 2	12

PROTECTION AUDITIVE

												Protection adaptées		Page						
AGRICULTURE & JARDIN	BTP	CONSTRUCTION	SECOND COUVRE	ARTISAN	INDUSTRIE	INDUSTRIE LOURDE	INDUSTRIE LEGERE	SERVICES	LOGISTIQUE	BLANC	HYGIENE	PATROLE / GALZ	INDUSTRIE MINIERE	SECTEUR FOUILLE						
																		INTERLAGOS	13	
																			SEPANG 2	13
																			SPA 3	13
																			CONICPLUS200	14
																			CONICAP01	14
																			CONICDE010	14
																			CONIC010	14
																			CONIC200	14



PROTECTION RESPIRATOIRE

												Protection adaptées		Page						
AGRICULTURE & JARDIN	BTP	CONSTRUCTION	SECOND COUVRE	ARTISAN	INDUSTRIE	INDUSTRIE LOURDE	INDUSTRIE LEGERE	SERVICES	LOGISTIQUE	BLANC	HYGIENE	PATROLE / GALZ	INDUSTRIE MINIERE	SECTEUR FOUILLE						
																		M1304V	15	
																			M1204V	15
																			M1304VW	15
																			M1300V2	16
																			M1200V	16
																			M1100V	16
																			M6400 SPRAY KIT	17
																			M6400 CHEM KIT	17
																			M6000E A2	17
																			M6000E PREP3	17



Protection de la tête

FORESTIER 2

Voir page 6



PACAYA CLEAR LYVIZ

Voir page 12



PROTECTION OCULAIRE

Lunettes à branches 6 - 8

Lunettes, masques 9

PROTECTION DU CRANE

Casques de chantiers 10 - 12

Casquette anti-heurt 12

PROTECTION AUDITIVE

Casques antibruit 13

Bouchons d'oreilles 14

PROTECTION RESPIRATOIRE

Respiratoire jetable 15 - 16

Respiratoire réutilisable 17

PROTECTION OCULAIRE : lunettes à branches



PACAYA CLEAR LYVIZ ***

Lunettes polycarbonate monobloc.
Nez polycarbonate intégré. Branches nylon inclinables. Protections latérales.
Monture : nylon.
Oculaires : polycarbonate.
Revêtement oleophobe et hydrophobe, plus grande résistance à l'abrasion et effet buée ultra-limité.

Taille	Incolore		
UNIQUE	156 6868	38 g	x 10



PACAYA CLEAR STRAP ***

Lunettes polycarbonate monobloc.
Nez polycarbonate intégré.
Oculaires : polycarbonate.
Bandeau élastique.

Taille	Incolore		
UNIQUE	425 8184	38 g	x 10



Élastique large pour un ajustement parfait et un meilleur maintien PACAYA CLEAR STRAP



PACAYA CLEAR ***

Lunettes Bleues/Grises polycarbonate monobloc incolore. Nez intégré. Branches nylon inclinables. Protections latérales. Mousse anti-choc et anti-poussière amovible. Anti-Buée Anti-Rayures UV400.

Taille	Incolore		
UNIQUE	707 4441	38 g	x 10



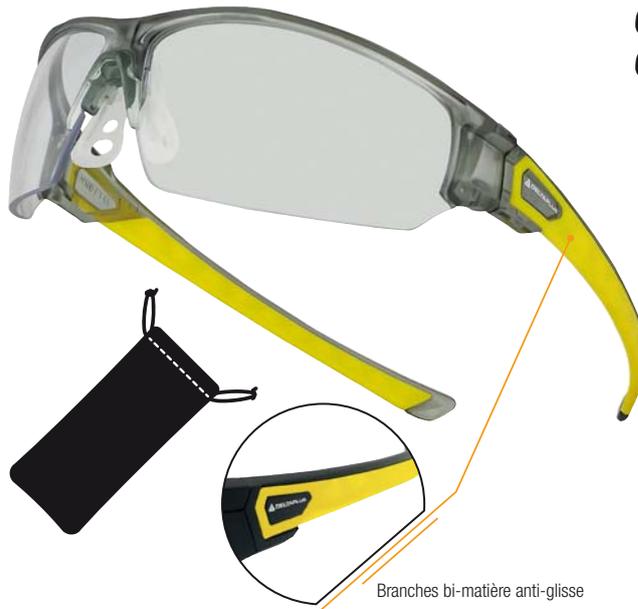
PROTECTION OCULAIRE : lunettes à branches

ASO CLEAR ***

Lunettes polycarbonate. Design Sport.
Branches bi-matières polycarbonate/
TPR : Souple et antiglisse.
D-Pad : Pont nasal adapté à toutes
les morphologies - AB - AR - UV400.



D-Pad technologie : Pont nasal adaptable, à mémoire de forme pour toutes les morphologies. Universal Fit



CE
EN166
1 FT KN / FT
EN170
UV 2C-1.2

Taille	Incolore		
UNIQUE	129 9995	32 g	x 10

Branches bi-matière anti-glisse

MEIA CLEAR *

Lunettes polycarbonate monobloc.
Pont nasal polycarbonate intégré.
Branches polycarbonate. Embouts
PVC anti-glisse. UV400. Anti-rayures.



CE
EN166
1 FT / FT
EN170
UV 2C-1.2

Taille	Incolore		
UNIQUE	825 4227	22 g	x 10

HEKLA CLEAR **

Surlunettes polycarbonate monobloc.
Protections latérales. Pont nasal
polycarbonate intégré. Branches
polycarbonate souple. Adaptées pour
tous types de lunettes de prescription.
AR - UV400.



CE
EN166
1 FT / FT
EN170
UV 2C-1.2

Taille	Incolore		
UNIQUE	528 6304	32 g	x 10

PITON 2 CLEAR *

Lunettes polycarbonate monobloc
incolore très légère. Design moderne
et sportif. Protections latérales.
Branches ouvertes pour aération latérale.
Perforation des branches pour cordelette.



CE
EN166
1 FT / FT
EN170
UV 2C-1.2

Taille	Incolore		
UNIQUE	564 6509	30 g	x 10

BRAVA2 CLEAR *

Lunettes polycarbonate monobloc,
branches type spatules plates souples,
nez polycarbonate intégré. Facilité d'usage
avec casque de chantier et casque antibruit.
Protections latérales, anti-rayures. Oculaires
incolores, conforme à la norme EN170 (UV).



CE
EN166
1 FT / FT
EN170
UV 2C-1.2

ANSI
ANSI Z87.1
Z87+

Taille	Incolore		
UNIQUE	602 1714	25 g	x 10

PROTECTION OCULAIRE : lunettes à branches

KISKA SMOKE **

Lunettes polycarbonate monobloc ultra légère. Monture sans métal extra fine et pont nasal polycarbonate extra souple. Adaptées pour un port de longue durée.
AB - AR - UV400 - Antistatique - Anti-reflets.



CE
EN166
1 FT / FT
EN172
UV 5-3.1



Charnière sans métal



Pont nasal extra souple

Taille	Fumé		
UNIQUE	818 3448	20 g	x 10

BRAVA2 SMOKE *

Lunettes polycarbonate monobloc, branches type spatules plates souples, nez polycarbonate intégré. Facilité d'usage avec casque de chantier et casque antibruit. Protections latérales, anti-rayures. Oculaires fumés, conforme à la norme EN172 (protection solaire).



CE
EN166
1 FT / FT
EN172
UV 5-3.1

ANSI

ANSI Z87.1
Z87+



Taille	Fumé		
UNIQUE	120 8140	26 g	x 10

PROTECTION OCULAIRE : lunettes masques

RUIZ 1 ACETATE *

Lunettes masque acétate incolore.
Monture souple en PVC.
Ventilation indirecte par 4 arêteurs.
Bandeau élastique tissé.



EN166
1 FT / 3 FT



Taille	Incolore		
AJUSTABLE	367 4429	86 g	x 10

MURIA 1 *

Lunettes masques polycarbonate incolore -
Monture souple en PVC - Ventilation directe -
Bandeau élastique tissé.



EN166
1 B / B

ANSI
ANSI Z87.1
Z87



Taille	Incolore		
UNIQUE	612 4470	60 g	x 10

SAJAMA ***

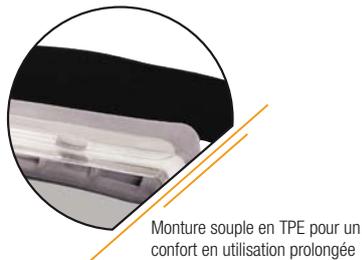
Lunettes masques polycarbonate incolore. Ventilation indirecte.
Monture souple en TPE pour un confort d'utilisation prolongé.
Large bandeau élastique.



EN166
1 BT / 34 BT

ANSI
ANSI Z87.1
Z87+

Sans PVC et sans BPA (Bisphénol A)



Taille	Incolore		
AJUSTABLE	825 4357	106 g	x 10

GALERAS CLEAR ***

Lunettes masques polycarbonate incolore - ventilation indirecte -
Monture souple en PVC et nylon -
Ecran panoramique à effet anti-reflet -
Adapté au port de lunettes de vue et aux demi-masques respiratoires à usage court. Large bandeau élastique -
Anti-rayures, Anti-buée.



EN166
1 BT / 34 BT

ANSI
ANSI Z87.1
Z87+



Taille	Incolore		
AJUSTABLE	395 9376	104 g	x 10

PROTECTION DU CRANE : casques de chantier



Coiffe polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation
GRANITE PEAK - GRANITE WIND



Système spécial d'ailettes pour une protection contre les projections et une surface de ventilation optimisée
GRANITE WIND



Système ROTOR® breveté pour un usage facile
GRANITE PEAK - GRANITE WIND



Basane thermoformée pour plus de confort
GRANITE PEAK - GRANITE WIND



Jugulaire 3 points de fixation amovible
GRANITE PEAK - GRANITE WIND

GRANITE WIND ***

Casque de chantier ventilé, en polycarbonate. Style casque de montagne : sans visière pour une meilleure vision verticale. Très peu d'encombrement. Léger. Coiffe textile innovante extra confort. Basane thermoformée. Système de serrage ROTOR® (breveté) ajustable : tour de tête de 53 à 63 cm. Vendu avec jugulaire 3 points de fixation.



GRANITE PEAK ***

Casque de chantier en ABS. Style casque de montagne : sans visière pour une meilleure vision verticale. Très peu d'encombrement. Léger. Coiffe textile innovante extra confort. Basane thermoformée. Système de serrage ROTOR® (breveté) ajustable : tour de tête de 53 à 63 cm. Vendu avec jugulaire 3 points de fixation. Spécialement conçu pour les travaux en hauteur. Isolement électrique jusqu'à 1000 VAC ou 1500VCC.



Taille	Blanc	Jaune		
AJUSTABLE	158 1773	119 0349	355 g	x 1

Taille	Blanc		
AJUSTABLE	511 2586	350 g	x 1

PROTECTION DU CRANE : casques de chantier

BASEBALL DIAMOND V UP ***

Casque de chantier en ABS avec design innovant. Testé en position "reverse".
Coiffe Polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. Basane éponge.
Système de serrage Rotor® (breveté) : tour de tête 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haute/basse) pour un meilleur confort. Bande rétro-réfléchissante.
Isolement électrique à 1 000 VAC / 1 500 VCC. Vendu avec jugulaire 4 points de fixation.



Taille	Blanc	Bleu		
AJUSTABLE	381 4796	937 0667	382 g	x 1

BASEBALL DIAMOND V ***

Casque de chantier ABS style casquette baseball. Coiffe 8 points de fixation. Basane éponge.
Serrage bouton "Color to color" de 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haut/bas).
Isolement électrique.



Taille	Blanc	Jaune		
AJUSTABLE	187 9107	151 2121	360 g	x 1

PROTECTION DU CRÂNE : casques de chantier/ Casquette anti-heurt

QUARTZ UP III **

Casque de chantier polypropylène (PP) haute résistance traité anti-UV. Coiffe polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. Basane éponge. Système innovant de serrage Rotor : tour de tête de 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haut/bas) pour un meilleur confort. Isolement électrique jusqu'à 1000 VAC ou 1500 VCC.



EN397
MM
+50°C -30°C
440VAC
EN50365
CLASSE 0



Taille	Blanc	Bleu	Jaune		
AJUSTABLE	101 2704	919 6614	644 7183	354 g	x 1

FORESTIER 2 **

Casque type forestier complet composé de :
 • 1 casque de chantier QUARTZ3 : polypropylène haute résistance traité anti-UV. Basane nylon. Coiffe polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation.
 • 1 antibruit SUZUKA.
 • 1 visière grillagée VISOR-G.



EN1731
FF
EN352-3
SNR 27 dB
H29 M 25 L 18



Sac de rangement inclus

Taille	Orange		
AJUSTABLE	634 1705	900 g	x 1

KAIZIO ***

Casquette anti-heurt ergonomique adaptée à toute les morphologies. Textile polyester/coton, avec partie aérée en maille mesh. Équipée d'une coque interne en PP surmoulée d'une bande alvéolaire TPE. Visière 5 cm.



EN812



Surmoulage TPE
Meilleure longévité
Lavable : plus hygiénique

Design alvéolaire
Meilleure absorption des chocs

Boucle ajustable par bande agrippante

Visière 5 cm

Bande
rétro-réfléchissante

Assortie à la gamme de
vêtement MACH 5

Taille	Gris-Noir		
AJUSTABLE	497 4518	185 g	x 1

INTERLAGOS **

Casque antibruit avec coquilles ABS. Coussinets rembourrés en mousse synthétique. Double arceau plastique (POM), réglable en hauteur, avec renfort souple et aéré, pour un meilleur confort. SNR : 33 dB.



SNR 33 dB



EN352-1
SNR 33 dB
H 33 M 31 L 25



Couleur HV



Double arceau pour plus de souplesse



Outil porte casque à la ceinture, inclus INTERLAGOS



Taille	Gris		
AJUSTABLE	707 4423	300 g	x 1

SEPANG 2 **

Casque antibruit avec coquilles ABS et mousse synthétique. Arceau PVC réglable souple matelassé. SNR : 29 dB



SNR 29 dB



EN352-1
SNR 29 dB
H 31 M 29 L 19



ANSI S3.19
NRR 21 dB



Taille	Orange-Noir		
AJUSTABLE	375 7863	208 g	x 1

SPA 3 *

Casque antibruit avec coquilles PS et mousse synthétique. Arceau en ABS, réglable en hauteur. Coussinets faible pression. SNR : 28 dB.



SNR 28 dB



EN352-1
SNR 28 dB
H 30 M 27 L 17



Taille	Bleu-Noir		
AJUSTABLE	707 4417	158 g	x 1

PROTECTION AUDITIVE : casques antibruit

CONICPLUS200 ***

Boîte distributrice de 200 paires de bouchons d'oreilles Haute Visibilité à usage unique en PU. Design ergonomique pour plus de confort avec système DELTAEASYFIT intégré pour une insertion facilitée dans le canal auditif. Sachet plastique individuel par paire.

Taille	Orange fluo	
UNIQUE	403 2542	x 1



Couleur HV

Meilleure insertion du bouchon dans le canal auditif



Forme Ergonomique



SNR 34 dB



EN352-2
SNR 34 dB
H 33 M 31 L 30



ANSI S3.19
NRR 32 dB



CONIC010 *

Blister de 10 paires bouchons d'oreille à usage unique en PU. Forme conique.

Taille	Rouge	
UNIQUE	715 2889	x 20



SNR 37 dB



EN352-2
SNR 37 dB
H 36 M 34 L 33



ANSI S3.19
NRR 32 dB



CONIC200 *

Boîte distributrice de 200 paires de bouchons d'oreille à usage unique en sachets plastiques individuels par 2 bouchons.

Taille	Rouge	
UNIQUE	707 4410	x 1



SNR 37 dB



EN352-2
SNR 37 dB
H 36 M 34 L 33

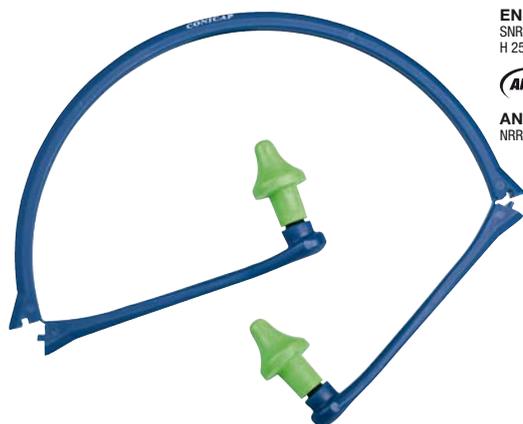


ANSI S3.19
NRR 32 dB



CONICAP01 **

Bouchons d'oreille en mousse polyuréthane, réutilisables, reliés par un arceau pliable en polypropylène pouvant se porter sous le menton. Facile à ranger, ce produit est idéal pour le port intermittent ou occasionnel. Boîte de 1 paire. SNR 24 Db.



Taille	Bleu-Vert	
UNIQUE	498 4887	x 20



SNR 24 dB



EN352-2
SNR 24 dB
H 25 M 20 L 19

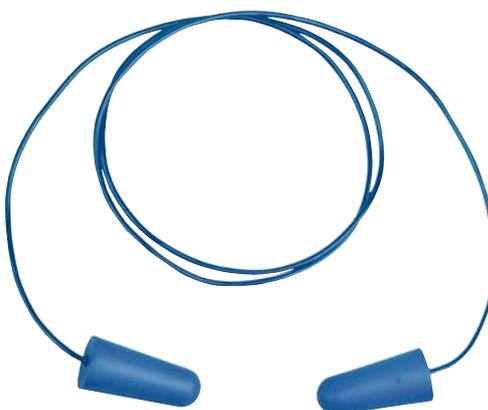


ANSI S3.19
NRR 22 dB



CONICDE010 ***

Sachet de 10 paires de bouchons d'oreilles détectables et réutilisables en polyuréthane avec cordon plastique. ø12 mm (9 paires en sachet + 1 paire en boîte de rangement).



Taille	Bleu	
UNIQUE	827 3865	x 10



SNR 37 dB

x 1



EN352-2
SNR 37 dB
H 36 M 35 L 34



ANSI S3.19
NRR 32 dB



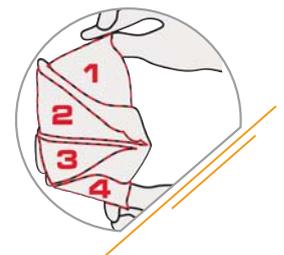
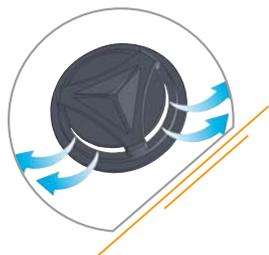
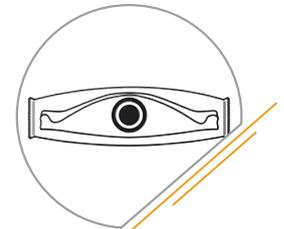
PROTECTION RESPIRATOIRE : respiratoires jetables

M1304V **

Boîte de 10 pièces faciales filtrantes FFP3 en fibre synthétique non tissée. Masque 4 volets pliables adaptables pour tous types de visage. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance. Sachet individuel hygiénique. Test optionnel DOLOMITE pour un confort respiratoire prolongé. 4 volets pour une liberté de mouvement du flux d'air. Masques sans agrafe.
Masque : fibre synthétique non tissée.



Sans agrafes



Taille	Blanc	
UNIQUE	110 8197	x 1

M1304VW **

Boîte de 10 pièces faciales filtrantes FFP3 vapeurs organiques (pour concentration < VME) en fibre synthétique non tissée imprégnée de charbon actif. Protection contre les odeurs nuisibles (fumées de soudure par exemple). Masque 4 volets pliables adaptables pour tous types de visage. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance. Sachet individuel hygiénique. Test optionnel DOLOMITE pour un confort respiratoire prolongé.



Taille	Blanc	
UNIQUE	797 3032	x 1

M1204V **

Boîte 10 demi-masques jetables FFP2 pliables 4 volets avec valve.



Taille	Blanc	
UNIQUE	683 4495	x 1

PROTECTION RESPIRATOIRE : respiratoires jetables

M1300V2 **

Pièce faciale filtrante FFP3 en fibre synthétique non tissée. Format coque. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance. Boîte de 10.



Taille	Blanc	
UNIQUE	124 2470	x 1

M1200V **

Pièce faciale filtrante FFP2 en fibre synthétique non tissée. Format coque, barette nasale de réglage, renfort bord mousse sous barette nasale, soupape d'expiration haute performance. Boîte de 10. Domaine d'utilisation : Ponçage bois tendres, matériaux composites, rouille, mastic, plâtre, plastiques / découpe, ébavurage, meulage, perçage du métal.



Taille	Blanc	
UNIQUE	707 4459	x 1

M1100V **

Pièce faciale filtrante FFP1 en fibre synthétique non tissée. Format coque, barette nasale de réglage, renfort bord mousse sous barette nasale, soupape d'expiration haute performance. Boîte de 10. Domaine d'utilisation : Manipulation pierre, gravats, cellulose.



Taille	Blanc	
UNIQUE	125 8952	x 1

PROTECTION RESPIRATOIRE : respiratoires réutilisables

M6400 SPRAY KIT **

Demi-masque confort bi filtre : Corps du masque en polypropylène (PP) - Surmoulage thermoplastique (TPE). Equipé de 2 galettes filtrantes A2 et 2 pré-filtres P3. Lanières élastiques. Emballage sous blister.



Taille	Noir-Gris	
AJUSTABLE	741 2458	x 1

M6400 CHEM KIT **

Demi-masque confort bi filtre : Corps du masque en polypropylène (PP) - Surmoulage thermoplastique (TPE). Equipé de 2 galettes filtrantes ABEK1 et 2 pré-filtres P3. Lanières élastiques. Emballage sous blister.



Taille	Noir-Gris	
AJUSTABLE	787 4909	x 1

M6000E A2 **

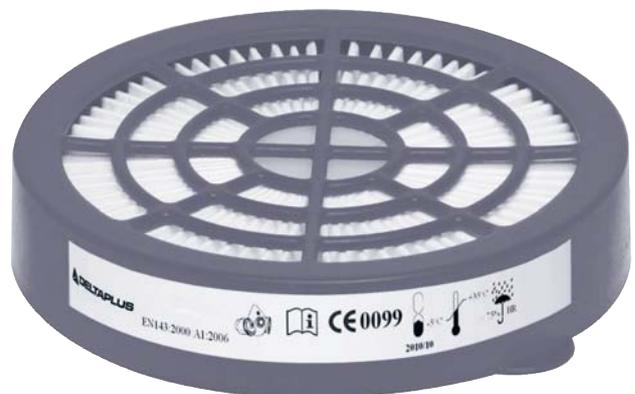
Lot de 2 galettes A2 pour demi-masque M6200 JUPITER et M6400 JUPITER. Coque plastique et charbon actif.



Taille	Gris	
UNIQUE	163 7431	x 1

M6000E PREP3 **

Kit de 2 pré-filtres P3 et 2 adaptateurs pour demi-masque série M6000 JUPITER. A utiliser avec filtres M6000E. Fibres synthétiques non tissées.



Taille	Gris	
UNIQUE	148 1823	x 1



Protection des mains

VENICUT42GN

Voir page 20



FBN49

Voir page 30



GANTS HIGH-TECH

Manutention coupante	20
Travaux de précision	22
Manutention milieu huileux	23
Manutention générale	24

GANTS SYNTHETIQUES

Travaux lourds	27
Travaux en industrie	27
Usage unique	28
Travaux avec résistante chimique	29

GANTS CUIRS

Manutention générale	30
Milieu humide	30
Travaux soudeurs	31

GANTS HIGH-TECH : manutention coupante

VENICUT59 ***

Gant tricoté sans coutures.
Fibre haute performance
Deltanocut®+. Enduction PU
sur paume et bout des doigts.
Jauge 13.



Taille	Noir	
7	644 4503	
8	290 3692	
9	707 4564	x 12
10	707 4567	
11	441 0655	

Fibre DELTAnocut®+ :
• Texture très douce permet un
grand confort toute la journée



Enduction polyuréthane :
• Très bonne résistance
à l'abrasion et à la
déchirure
• Souplesse et dextérité
• Respirabilité



EN388:2016
4 X 4 3 D
EN388
4 5 4 3

ANSI
ANSI-ISEA 105
A4

VENICUT52 **

Gant Fibre polyéthylène haute
performance TAEKI® 5. Enduction latex
sur paume et bout des doigts. Jauge 10.

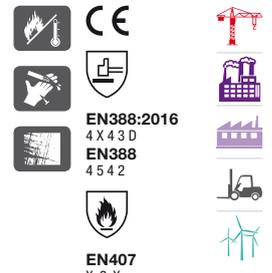


Taille	Jaune-Noir	
7	108 9563	
9	607 5091	x 12
10	125 1420	



Enduction latex :
• Bonne résistance
à l'abrasion
• Finition granitée
pour un meilleur grip
• Excellente préhension

TAEKI® 5 Polyéthylène
haute performance :
• Résistance maximale
à la coupure
• Haut niveau de
résistance à l'abrasion



EN388:2016
4 X 4 3 D
EN388
4 5 4 2

EN407
X, 2, X,
X, X, X

ANSI
ANSI-ISEA 105
A4

VENICUT41GN **

Fibre haute performance SOFTnocut®.
Enduction nitrile sur paume et bout
des doigts. Renfort entre le pouce
et l'index. Jauge 13.
Support : Fibres SOFTnocut®.
Enduction : 100% nitrile.

Taille	Gris	
7	468 8095	
8	857 8679	
9	193 8344	x 12
10	198 0250	
11	114 2669	



Renfort entre le pouce
et l'index pour une
meilleure longévité



EN388
4 X 4 4 C

ANSI
ANSI-ISEA 105
A3

VENICUT42GN **

Gant Fibre haute performance
SOFTnocut®. Enduction
100 % polyuréthane sur paume
et bout des doigts. Renfort
entre le pouce et l'index.
Jauge 13.

Taille	Gris	
7	230 4558	
8	107 6312	
9	289 4868	x 12
10	533 7901	
11	762 2280	



Renfort entre le pouce
et l'index pour une
meilleure longévité



EN388
4 X 4 3 C

ANSI
ANSI-ISEA 105
A3

GANTS HIGH-TECH : manutention coupante

VENICUT30 ***

Gant tricoté sans coutures. Fibre haute performance Deltanocut®. Sans enduction. Poignet élastique 8 cm. Jauge 15.

Alimentaire

Taille	Blanc	
6	532 4057	
7	133 5280	
8	316 7521	x 12
9	110 9820	
10	697 8737	



VENICUT32 ***

Gant tricoté sans coutures. Fibre haute performance Deltanocut®. Enduction PU sur paume et bout des doigts. Poignet élastique 8 cm. Jauge 15. Gris.



Taille	Blanc	Jaune	Gris	
6	350 4302	470 1536	275 5778	
7	685 8786	633 4696	885 6151	
8	875 0636	844 5476	691 3084	x 12
9	640 9389	415 6122	413 8642	
10	948 3615	186 6595	309 0967	
11	187 4656	115 9498	606 9683	



VENICUT57G3 ***

Gant fibre haute performance ECONOCUT®. Enduction nitrile sur paume et bout des doigts. Jauge 13. Sachet de 3 paires.



Taille	Gris-Noir	
7	820 2315	
8	919 2506	
9	209 0683	x 4
10	248 8485	



VENICUT44G3 ***

Fibre polyéthylène haute performance ECONOCUT®. Enduction polyuréthane sur paume et bout des doigts. Poignet élastique 6 cm. Jauge 13.



Taille	Gris-Noir	
7	132 0632	
8	941 8576	
9	926 8940	x 4
10	749 4826	



VENICUT58G3 ***

Fibre polyéthylène haute performance ECONOCUT®. Enduction polyuréthane sur paume et bout des doigts. Poignet élastique 6 cm. Jauge 13.



Taille	Gris	
7	213 3822	
8	743 6657	
9	640 0195	x 4
10	493 0472	



Protection des mains

GANTS HIGH-TECH : travaux de précision

VENICUT10 ***

100% polyamide. Enduction polyuréthane sur paume et bout des doigts. Jauge 15.
Gant : 100% polyamide.
Enduction : 100% polyuréthane.



Jauge 15 :
• Très bonne dextérité et finesse de travail



8 cm

Enduction polyuréthane :
• Très bonne résistance à l'abrasion et à la déchirure
• Souplesse et dextérité
• Respirabilité



Taille	Bleu	
6	642 9929	
7	632 8984	
8	361 5251	
9	845 9076	x 12
10	493 6671	
11	672 9061	

VE702PG *

Gant 100% polyester sans coutures. Enduction polyuréthane sur paume et bouts des doigts. Jauge 13. Poignet élastiqué avec liseré de couleur par taille.



Taille	Gris	
6	923 5928	
7	659 9910	
8	174 0187	x 12
9	707 4487	
10	707 4495	

VE702P *

Gant 100% polyester sans coutures. Enduction polyuréthane sur paume et bouts des doigts. Jauge 13. Poignet élastiqué avec liseré de couleur par taille.



Disponible également sur carte DPVE702P

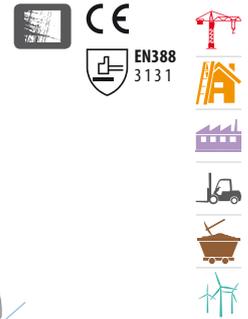


Taille	Bianc	
6	298 3680	
7	841 7096	
8	524 9319	x 12
9	842 6188	
10	554 2249	

GANTS HIGH-TECH : manutention milieux huileux

VE727 **

Gant 100% polyamide Spandex. Enduction nitrile / polyuréthane sur paume et bout des doigts. Picots nitrile sur paume. Jauge 15.



Enduction Nitrile/Polyuréthane :

- Allie performances du nitrile (résistant aux huiles) et les performances du polyuréthane (souplesse de travail & confort accru)
- Très bonnes performances mécaniques



Picots :

- Meilleure prise d'objet
- Antidérapant VE727



Jauge 15 :

- Très bonne dextérité et finesse de travail



Taille	Gris-Noir	
7	931 3166	
8	106 1248	
9	707 4508	x 12
10	707 4513	

VE712GR *

Gant tricoté sans couture 100% polyester. Enduction nitrile antidérapant sur la paume et les extrémités des doigts (dos de la main aéré). Poignet élastiqué et surfilé.



Taille	Noir-Gris	
7	869 1873	
8	870 5487	
9	483 6529	x 10
10	590 7859	

APOLLONIT VV734 ***

Gant tricot 100% polyamide Spandex. Enduction mousse de nitrile et TPU sur paume et bout des doigts. Jauge 15.

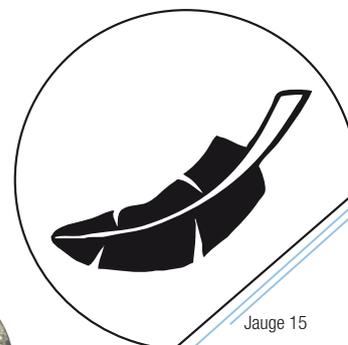


CE

EN388
4121X



Niveau d'abrasion deux fois plus performant



Jauge 15

Mousse de nitrile/TPU :
 • Enduction très souple, très bonne dextérité
 • Enduction respirante, très grand confort, limite la transpiration



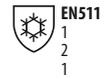
Support fluo :
 • Visible de très loin

Taille	Jaune fluo-noir	
7	245 9665	
8	759 2054	
9	426 6073	x 12
10	287 8608	
11	562 8129	

GANTS HIGH-TECH : manutention générale / spécial froid

THRYM VV736 ***

Gant fourré acrylique. Double enduction latex. Intérieur 100% acrylique jauge 7. Extérieur 100% polyamide jauge 15. Enduction complète en latex. Seconde enduction latex sur paume et doigt.



Enduction complète au latex :
 • Protection accrue de la main contre le froid et l'eau
 • Grande flexibilité

Support acrylique gratté :
 • Protection contre le froid
 • Grattage : grand confort et maintien de la chaleur

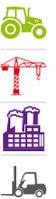
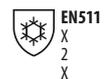


Très bonne résistance au froid et à l'humidité

Taille	Bleu-noir	
9	364 9485	
10	147 2495	x 12
11	385 5496	

HERCULE VV750 ***

Gants Intérieur : 100 % acrylique jauge 7. Extérieur : 100 % polyamide jauge 13. Enduction PVC mousse - Spécial froid.



Enduction haute :
 • Protection accrue des doigts contre le froid et l'eau
 • Longévité du gant

Support intérieur acrylique :
 • Grand confort et maintien de la chaleur
 Support extérieur polyamide :
 • Grande flexibilité



Protection contre le froid

Taille	Noir	
9	376 7337	x 10
10	263 8707	

APOLLON WINTER VV735 ***

Gant hiver 100% acrylique gratté, jaune haute visibilité. Enduction latex mousse.



Enduction mousse de latex :
 • Résistance à l'abrasion, aux micro-coupures et à la perforation
 • Souplesse
 • Élasticité
 • Respirant



Support acrylique gratté :
 • Protection contre le froid
 • Grand confort et maintien de la chaleur

Taille	Jaune fluo-noir	
9	707 4529	x 12
10	707 4531	

VE7300R **

Gant tricoté sans couture en coton polyester avec enduction latex naturel antidérapant sur la paume et les doigts, avec serrage élastique, et dessus de la main aéré.



Taille	Jaune-Orange	
8	652 0072	
9	373 1349	x 12
10	295 7722	

APOLLON VV733 ***

Gant tricoté sans couture 100% térylène fluo. Enduction mousse de latex sur paume et bouts des doigts. Jauge 13.



Mousse de latex :

- Enduction très souple, très bonne dextérité
- Enduction respirante, très grand confort, limite la transpiration

Support fluo :

- Visible de très loin



Taille	Jaune fluo-noir	
7	374 8301	
8	745 0552	x 12
9	201 6044	
10	540 2047	

GANTS SYNTHETIQUES : manutention travaux lourds et en industrie / nitrile

NI150 *

Gant trempé nitrile sur support coton jersey, dos aéré, poignet bord côtes, épaisseur entre 1,40 et 1,60 mm.



Taille	Blanc-Bleu	
7	932 3952	
8	388 0914	x 12
9	673 9302	
10	295 8075	

NI015 *

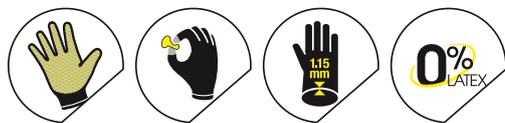
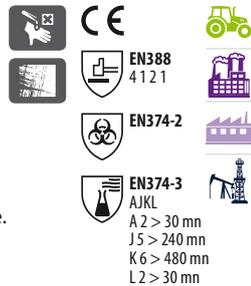
Gant trempé nitrile sur support jersey coton, dos aéré, poignet bord côtes, épaisseur 0.8 mm.



Taille	Blanc-Jaune	
7	845 5340	
8	556 2652	x 12
9	707 4543	
10	707 4549	
11	319 9067	

CHEMSAFE VV835 ***

Gant nitrile sur support polyamide - Paume enduite mousse nitrile - 35 CM. Double enduction nitrile sur support polyamide. Troisième enduction nitrile mousse rugueuse sur paume et bout des doigts. Longueur : 35 cm. Epaisseur : 1,15 mm - 1,30 mm sur la paume. Support : 100% polyamide. Enduction : Nitrile.



Léger et souple

Support 100% polyamide :
• Confortable

Triple enduction nitrile :
• Bonne résistance à l'abrasion

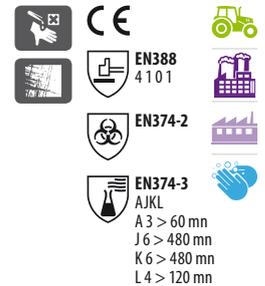


Paume structure rugueuse :
• Très bonne préhension

Taille	Vert-Noir	
8	574 2624	
9	392 8377	x 6
10	586 4609	
11	135 9648	

NITREX VE802 **

Gant nitrile, finition extérieur adhésif sans silicone, intérieur floqué coton, manchette finition bord droit. Longueur : 33 cm. Epaisseur : 0,40 mm. Extérieur chloriné.



Intérieur floqué :
• Absorption de la transpiration
• Confort

Structure relief sur paume et doigts :
• Antidérapant
NITREX VE802



Taille	Vert	
6	699 1341	
7	306 4764	x 12
8	593 7602	
9	948 5338	
10	737 1597	

GANTS SYNTHÉTIQUES : usage unique / nitrile

VENITACTYL V1450B100 **

Gant nitrile non poudré. AQL 1,5.
Boîte de 100 gants jetables.



Gants non poudrés :

- Protection des objets manipulés



Couleur noire :
• Peu salissant

Nitrile :

- Étanchéité à l'air et à l'eau
- Souplesse, élasticité et tactilité
- Absence de risques d'allergies
- Faible protection contre les produits chimiques (contact occasionnel)



EN455-1
EN455-2
EN455-3



EN374-2



EN374-3



Taille	Noir	
6	877 8732	
7	927 0167	
8	195 0826	x 1
9	702 2949	
10	708 3896	

VENIPLUS V1500 ***

Nitrile non poudré. Compatibilité alimentaire. AQL 1,5.
Longueur : 27 cm.
Épaisseur : 0,17 mm.
Boîte de 50 gants jetables.



Gant non poudré :

- Protection des objets manipulés

Protection contre les éclaboussures de produits chimiques faiblement concentrés

Épaisseur : 0,17 mm



Couleur orange :
• Repérage visuel facilité sur le poste de travail



EN374-2



EN374-3



EN455-1
EN455-2
EN455-3



VENITACTYL V1300B100 *

Gant nitrile non poudré. Compatibilité alimentaire. AQL 1,5. Boîte de 100 gants jetables.



EN374-2



EN374-3



EN455-1
EN455-2
EN455-3



Taille	Blanc	
6	422 8309	
7	480 8118	x 1
8	366 5764	
9	360 5602	

VENITACTYL V1400PB100 **

Boîte distributrice de 100 gants nitrile poudré, ambidextres, bout de doigts granités, intérieur poudré amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Épaisseur 0.10 mm. Longueur minimum 24 cm. Usage unique. AQL 1,5.



Gant poudré :

- Facilite la mise en place du gant

Couleur bleue :
• Repérage visuel facilité sur le poste de travail



Taille	Bleu	
6	691 9507	
7	352 2072	x 1
8	831 6576	
9	930 1604	



EN455-1
EN455-2
EN455-3



EN374-2



EN374-3



VENITACTYL V1400B100 **

Boîte distributrice de 100 gants nitrile non poudré, ambidextres, bout de doigts granités, intérieur chloriné. Compatible contact alimentaire. Épaisseur 0.10 mm. Longueur minimum 24 cm. Usage unique. AQL 1,5.

Gant non poudré :
• Protection des objets manipulés

Taille	Bleu	
6	103 2668	
7	707 5551	x 1
8	707 5557	
9	192 9301	



Travaux avec résistance chimique

LAT50 **

Gant latex sur support jersey, paume et doigts adhésifs, manchette finition bord droit. Longueur : 30 cm. Epaisseur : 2 mm. Bactériostatique et fongistatique.



Paume structure rugueuse :
• Très bonne préhension



Taille	Vert	
7	215 1616	
8	144 4140	
9	129 1715	x 12
10	818 0373	

Travaux lourds

PVC7335 *

Gant PVC enduit sur support coton, longueur 35 cm.

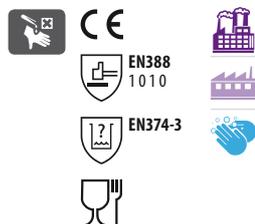


Taille	Rouge	
10	551 6425	x 12

Travaux en industrie

ZEPHIR VE210 *

Gant de ménage en latex naturel, intérieur floqué coton, paume et doigts adhésifs, manchette finition bord cranté. Longueur : 30 cm. Epaisseur : 0,38 mm.



Taille	Rose	
6	579 2552	
7	814 6659	
8	867 5047	x 12
9	183 3505	

A usage unique

VENITACTYL V1310 *

Boîte distributrice de 100 gants ambidextres en latex poudrés, poudrage amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.125 mm. Usage unique, AQL 1,5.



Taille	Naturel	
6/7	825 1314	
7/8	453 0834	x 1
8/9	130 2201	

VENITACTYL V1371 *

Boîte distributrice de 100 gants ambidextres en vinyle, poudrage amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.125 mm. Usage unique, AQL 1,5.



Taille	Transparent	
6/7	301 0592	
7/8	845 8699	
8/9	179 5636	x 1
9/10	227 5508	

GANTS CUIR : manutention générale / manutention milieux humides

FBN49 *

Gant tout fleur de bovin supérieure, forme américaine, pouce palmé, coutures avec jonc, élastique de serrage au dos, liseré rouge au poignet.



Taille	Naturel	
7	381 7117	
8	923 4925	
9	220 9647	x 12
10	318 9514	
11	691 7293	

DS202RP **

Gant type docker en croûte de bovin doublé, forme américaine, renfort croûte bleue sur la paume, le pouce et l'index, renfort en croûte de bovin naturelle sur retours bouts de doigts, renfort dos et protège-artère, dos et manchette en toile coton blanche, élastique dos, passepoil protège coutures sur pouce et paume, doublure intérieure toile sur paume et dos.



Taille	Gris-Bleu	
10	420 3833	x 12

CBHV2 **

Gant coupe américaine, pouce palmé. Poignet bord-côte : 6 cm avec protège-artère rapporté.



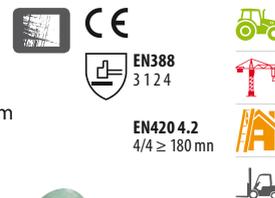
Protège-artère
Cuir hygrofuge



Taille	Chamois	
8	232 2856	
9	437 3318	x 12
10	246 1777	
11	319 6340	

BUCH520V ***

Gant coupe américaine, pouce palmé. Renfort métacarpe. Renfort paume et pouce anti-choc. Poignet bord-côte 6 cm avec protège-artère cuir intégré.



Mousse polyester :
• Très bonne résistance à la déchirure et perforation
• Gant spécial espaces verts



Taille	Vert-Bleu	
8	418 3828	
9	932 4557	x 6
10	655 1924	
11	344 8956	

TIG15K **

Gant de soudeur, coupe américaine, pouce palmé. Élastique de serrage au dos. Main cuir pleine fleur. Crispin 15 cm.

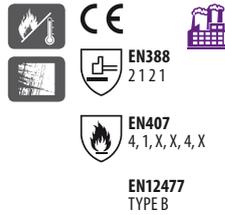


Cuir caprin :

- Souplesse, dextérité
- Bonnes résistances mécaniques

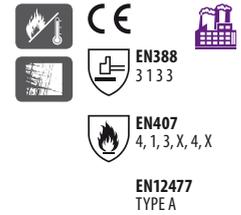
Gants soudeurs et anti-chaleur :

- Très bonnes résistances mécaniques
- Résiste à la flamme, à la chaleur et à d'importantes projections de métal en fusion



CA615K *

Gant soudeur, de type 5 doigts, tout crôte supérieure anti-chaleur, coupe américaine avec pouce palmé, main doublée de molleton, manchette doublée en toile, paume prolongée par une manchette de 140 mm, dos en une seule pièce. Coutures d'assemblages, renforcées par un jonc en crôte.



Taille	Gris	
8	737 2094	
9	817 2734	x 6
10	714 8090	



Taille	Rouge	
10	558 6049	x 12



Protection du corps

PHVE2

Voir page 48



PHPA2

Voir page 48



VÊTEMENTS À USAGE COURT

Combinaisons chimiques	34
Combinaisons, blouses	36
Coiffures, sur chaussures	37

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Mach 5	38
D-Mach	39
Mach 2, T-shirt	40

VÊTEMENTS OUTDOOR

Parkas, Gilet	41
Vestes, Blousons	42
Blousons, gilets, pantalons assortis	43
Sous-vêtements	44
Polaires	45
Vêtements de pluie	46

VÊTEMENTS TECHNIQUES

Haute visibilité	47
Tabliers de protection	49

VÊTEMENTS À USAGE COURT : combinaison chimique / Deltachem



Coutures étanchées
Ne peluche pas
Décontamination



Coutures étanchées



Fermeture avec double rabat



Double passe-pouce



Accompagne la tête dans ses mouvements pour plus de confort



DT300 DELTACHEM ***

Combinaison avec cagoule élastiquée. Deltachem® non tissé. Élastique de serrage à la tête, à la taille, aux poignets et aux chevilles. Emballage individuel.



Taille	Jaune	
L	859 6076	
M	368 3406	
XL	100 1240	x 1
XXL	603 1577	



DT302 DELTACHEM ***

Manchettes. DELTACHEM® non tissé. Élastiquée aux deux extrémités. Coutures étanchées. Sachet d'une paire.



Bas de jambe élastiqué

Taille	Jaune	
UNIQUE	346 8482	x 1



DT301 DELTACHEM ***

Surbottes. DELTACHEM® non tissé. Semelle antidérapante. Élastique en haut et lien de serrage. Coutures étanches. Sachet individuel d'une paire.



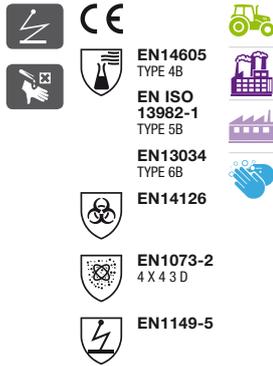
Taille	Jaune	
UNIQUE	540 0200	x 1



VÊTEMENTS À USAGE COURT : combinaison chimique / Deltatek 5000 – Type 5, 6

DT119 ***

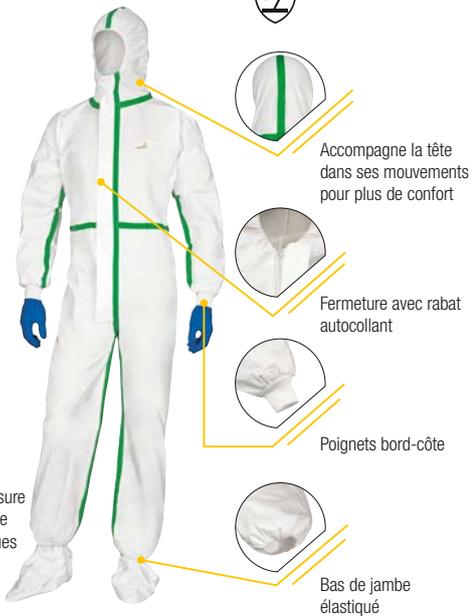
Combinaison avec capuche élastiquée, fermeture à glissière à double curseur sous rabat, élastique de serrage à la taille et aux chevilles. Poignets tricot. Coutures cousues. Coutures étanchées.



Coutures étanchées
Décontamination



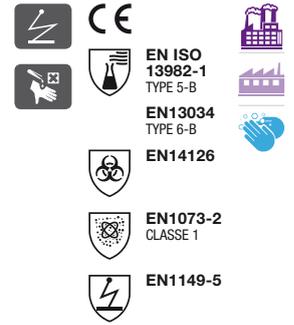
DELTATEK® 5000
Le film polyéthylène assure une meilleure résistance aux agressions chimiques ainsi qu'une meilleure résistance mécanique (abrasion – déchirure).



Taille	Blanc	
M	685 3499	
L	856 7600	
XL	598 9970	x 1
XXL	368 6045	

DT117 **

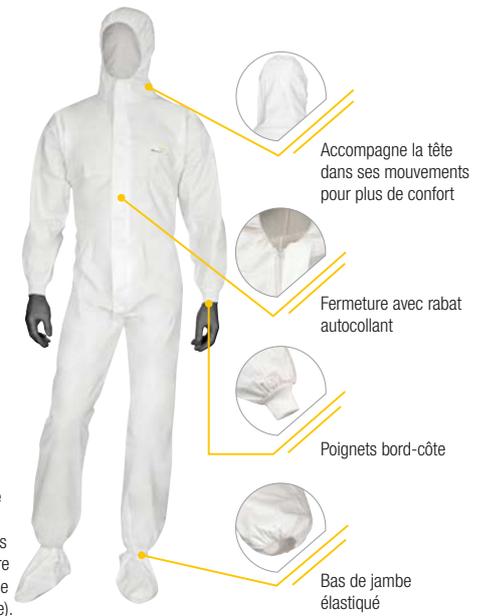
Combinaison avec capuche élastiquée, fermeture à glissière à double curseur sous rabat, élastique de serrage à la taille et aux chevilles. Poignets tricot. Coutures cousues.



Ne peluche pas
Très doux



DELTATEK® 5000
Le film polyéthylène assure une meilleure résistance aux agressions chimiques ainsi qu'une meilleure résistance mécanique (abrasion – déchirure).



Taille	Blanc	
M	498 3857	
L	402 9527	
XL	470 6186	x 1
XXL	291 3653	

DT216 *

Combinaison avec cagoule élastiquée non-tissé. 100% SMS. Coutures étanchées. Fermeture avec zip sous rabat. Élastique de serrage à la tête, à la taille, aux poignets et aux chevilles. Emballage individuel.



Taille	Blanc-Jaune	
M	438 7083	
L	934 3133	
XL	836 8082	x 1
XXL	358 8943	
3XL	752 2616	

DT215 *

Combinaison avec cagoule élastiquée non tissé (100% polypropylène SMS). Fermeture : Zip sous rabat. Élastique de serrage à la tête, à la taille, aux poignets et aux chevilles. Emballage individuel.



Taille	Blanc	
M	102 5489	
L	212 6886	
XL	808 5024	x 1
XXL	158 5587	

VÊTEMENTS À USAGE COURT : combinaisons, blouses

P0106 *

Combinaison en polypropylène 40 gr/m² non tissé, avec capuche élastiquée, élastique de serrage à la taille, aux chevilles et aux poignets, fermeture à glissière.



Taille	Blanc	
M	527 2549	
L	707 5033	
XL	707 5035	x 1
XXL	413 4322	

P0109 *

Combinaison en polypropylène 45 gr/m² non tissé, avec capuche élastiquée, élastique de serrage aux poignets, fermeture à glissière.



Taille	Bleu	
L	136 4046	
XL	310 6439	x 1
XXL	110 4774	

BLOUSPO *

Blouse polypropylène non tissé avec fermeture par 4 boutons pressions. Col chemise, manches montées, 2 poches basses plaquées.



Taille	Blanc	
M	707 5012	
L	707 5017	x 1
XL	707 5019	

TABP004 *

Tablier polyéthylène, taille unique, de dimension 120 x 70 cm. Polyéthylène Epaisseur : 40 microns. Sachet de 50 pièces. Coloris blanc.



Taille	Blanc	
UNIQUE	364 2694	x 1

VÊTEMENTS À USAGE COURT : coiffures, sur chaussures

P0111 *

Charlotte clip accordéon en polypropylène non tissé avec bord élastiqué. Polypropylène non tissé 15 gr/m².



Taille	Blanc	Bleu	
UNIQUE	459 7329	328 9092	x 1

P0110 *

Charlotte ronde polypropylène non tissé avec bord élastiqué et diamètre de 53 cm. Polypropylène non tissé 14 g/m².



Taille	Blanc	Bleu	
UNIQUE	707 4999	426 6123	x 1

P0112 *

Charlotte casquette en polypropylène non tissé. Polypropylène non tissé 16 gr/m² pour la charlotte et 100 gr/m² pour la visière. Coloris bleu.



Taille	Blanc	Bleu	
UNIQUE	109 6080	871 8216	x 1

SURCHPLUS *

Surchaussures. Polypropylène non tissé. Semelle plastifiée étanche. Élastique de serrage à la cheville. Sachet de 50 paires.



Taille	Bleu-Blanc	
UNIQUE	198 7589	x 1

SURCHPE *

Paire de surchaussures en polyéthylène visiteur avec élastique de serrage à la cheville. Polyéthylène 30 microns d'épaisseur. Coloris bleu.



Taille	Bleu	
UNIQUE	707 5005	x 1

SURCHPO *

Paire de surchaussures polypropylène non tissé avec élastique de serrage à la cheville. Diamètre 35 x 17 cm. Sachet de 50 paires.



Taille	Bleu	
UNIQUE	934 5468	x 1

VÊTEMENTS DE TRAVAIL : Mach 5

M5VE2 ***

Veste de travail 60% coton 40% polyester 270g/m². Triple coutures - renforts entrejambe - 8 poches - Porte badge. Renforts Cordura - Bandes rétro réfléchissantes décoratives. Zips couverts.



Renfort Cordura®



Zips couverts
M5GI2 - M5VE2 - M5PA2



Taille	Beige-Noir	Gris-Noir	
S	417 8357	551 4836	
M	585 8877	469 8024	
L	199 1824	485 9162	
XL	104 7081	857 8849	x1
XXL	216 0003	723 1379	
3XL	595 5358	818 7897	

M5GI2 ***

Gilet Toile 60% coton 40% polyester 270 g/m². Fermeture par zip sous biais. Taille côtés élastiqués. 9 poches dont 2 intérieures. Empiècements : Cordura® et polyester Oxford.



Taille	Beige-Noir	Gris-Noir	
S	551 3941	584 9644	
M	390 0387	177 5006	
L	535 7580	601 3839	
XL	942 2980	497 8745	x1
XXL	884 1919	214 3608	
3XL	496 7364	604 6311	

M5PA2 ***

Pantalon de travail 60% coton 40% polyester 270g/m². Triple coutures - renforts entrejambe - 8 poches. Renforts Cordura - Bandes rétro réfléchissantes décoratives. Zips couverts.



Poches amovibles
MAPOC vendues
séparément



Emplacement
genouillères
Cordura®



Taille	Beige-Noir	Gris-Noir	
S	636 7219	826 0451	
M	265 0001	331 6431	
L	192 3765	830 8446	
XL	737 8388	328 0169	x1
XXL	261 8503	816 2556	
3XL	459 5267	727 7503	

M2GEN ***

Genouillères 20 x 15 cm pour pantalon, salopette et combinaison de la série MACH.



Taille	Noir	
UNIQUE	654 3535	x1

VÊTEMENTS DE TRAVAIL : D-Mach

DMACHCOM **

Combinaison Sergé 65% polyester 35% coton, 245g/m². Taille élastique. Fermeture par zip double curseur sous biais. 9 poches dont 1 mètre. Emplacement genouillère. Bas de pantalon renforcé anti-salissures. Renfort fessier. Dos smocké pour plus d'aisance. Poche mètre porte-outils.



Taille	Gris Clair-Orange	Noir-Rouge	
S	642 7078	242 4796	
M	380 2910	449 9599	
L	205 7452	328 9303	
XL	321 7447	537 6223	x 1
XXL	844 9367	616 8333	
3XL	749 0887	394 2021	

DMACHVES **

Veste de Travail Sergé 65% polyester 35% coton, 245g/m². Manches montées. Emplacement porte-badge. Poches ouvertures latérales. Double surpiques en couleur. Poche téléphone avec raba fermé par bande agrippante. Soufflet en couleur contrastée. Poche intérieure. Bas demanches renforcés anti-salissures. Ouverture devant par zip sous rabat agrippant et pressions.



Taille	Gris Clair-Orange	Noir-Rouge	
S	580 7924	248 4289	
M	768 6596	221 5171	
L	532 8583	158 8437	
XL	653 3328	345 8570	x 1
XXL	110 4866	355 8020	
3XL	814 5369	377 4956	

DMACHPAN **

Pantalon de travail Sergé 65% polyester 35% coton, 245g/m². Taille côtés élastiques. Passants ceinture en couleur contrasté. Poches jeans. Poches latérales + poche mètre. Bas du pantalon renforcé (tissu Oxford) anti-salissure. Emplacement genouillères avec ouverture latérale par bande agrippante.



Taille	Gris Clair-Orange	Noir-Rouge	
S	272 8598	452 4961	
M	486 8997	691 2356	
L	352 6131	474 9439	
XL	479 1997	363 0017	x 1
XXL	303 7482	365 4481	
3XL	652 9007	714 2768	

VÊTEMENTS DE TRAVAIL : Mach 2 / T-shirt

M2CZ2 **

Pantalon de travail MACH2 WINTER version 2.
65% polyester / 35% coton 245 g/m².
Doublure flanelle. Taille élastiquée sur les côtés.
Braguette fermée par zip sous rabat.
Emplacement pour genouillères. 7 poches.

Poche passe-mains



Taille	Vert-Noir	
S	893 9900	
M	315 9365	
L	701 3474	
XL	430 5754	x 1
XXL	275 3769	
3XL	604 2592	



GENOA **

Tee-shirt bicolore manches courtes
(coordonné gamme MACH). Col rond.
Maille jersey 100% coton 180 g/m².



Taille	Vert-Noir	
S	646 4767	
M	730 6492	
L	885 4573	
XL	854 1280	x 1
XXL	584 8585	
3XL	552 5816	

M2PA2 **

Pantalon de travail MACH2 version 2.
65% polyester / 35% coton 245 g/m².
Taille élastiquée sur les côtés.
Braguette fermée par zip sous rabat.
Emplacement pour genouillères.
7 poches. (présentation sur cintre brochable).



Taille	Vert-Noir	
S	694 0893	
M	324 8459	
L	128 8266	
XL	647 5285	x 1
XXL	378 4840	
3XL	941 0667	



VÊTEMENTS OUTDOOR : parkas / gilet

ALASKA2 *

Parka 2 en 1, doublure amovible.
 Parka : Coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid sous rabat agrippant.
 Bas ajustable par cordon élastique.
 5 poches. Doublure amovible : 1 poche.
 Tissu polyester Pongee enduit PVC.
 Doublure fixe Taffetas polyester.
 Doublure amovible Taffetas polyester ouatinée 3M Thinsulate™.



EN14058
 PARKA
 3 3 1
 0,301m².K/W
 X



Doublure amovible thermique ouatinée 3M Thinsulate™

Taille	Noir-Gris	
S	504 4383	
M	206 7436	
L	763 5079	
XL	528 4473	x 1
XXL	847 2732	
3XL	809 3342	

NATORI ***

Gilet (coordonné gamme MACH 5).
 Fermeture par zip anti-froid. Finition avec biais. 6 poches. Cet article n'est pas un E.P.I. Tissu "Softshell" polyamide/ polaire polyester.



Softshell : souple, léger et doux



Taille	Gris-Noir	
S	114 6153	
M	430 9468	
L	422 4270	
XL	111 2962	x 1
XXL	291 7141	
3XL	793 9684	

TATRY ***

Parka. Coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid. Capuche amovible ouatinée. Bas ajustable par cordon élastique. 8 poches.

IMPER RESPIRANT
 Résistance évaporative
 Ret < 20 m² Pa/W selon ISO11092 et EN31092



Taille	Gris	
S	516 6982	
M	919 8806	
L	669 5710	
XL	188 2824	x 1
XXL	725 0093	
3XL	423 9443	

VÊTEMENTS OUTDOOR : vestes / blousons

MOTION ***

Veste bi-matière. Fermeture par zip anti-froid.
Bas de manches avec finition biais. 5 poches.

Softshell : souple, léger et doux



Taille	Gris	
S	350 8138	
M	813 4946	
L	515 8541	
XL	128 1330	x 1
XXL	496 3763	
3XL	938 0151	

LULEA2 **

Veste. Fermeture par zip anti-froid. Bas de manches avec finition biais. Bas ajustable par cordon élastique. 5 poches. Tissu "Softshell" 96% polyester 4% élasthane.

Softshell : souple, léger et doux



Taille	Bleu Marine-Noir	Gris-Noir	Blanc-Gris	
S	421 0166	307 3926	650 3352	
M	304 0398	841 5228	775 0174	
L	683 2887	347 2039	560 8009	
XL	290 5214	205 9248	626 8011	x 1
XXL	143 3775	156 9303	562 7873	
3XL	128 8715	106 6688	895 1710	

SANREMO **

Blouson. Coutures étanchées.
Fermeture par zip anti-froid.
Poignets et bas bord-côtes. 6 poches.
Tissu polyester enduit polyuréthane.
Doublure Taffetas polyester matelassée.



Taille	Bleu Marine	
S	370 5411	
M	611 8322	
L	426 1094	
XL	757 1317	x 1
XXL	643 7045	
3XL	867 0517	

VÊTEMENTS OUTDOOR : blousons / gilets / pantalons assortis

NORTHWOOD2 **

Blouson. Composition: tissu polyester oxford enduit polyuréthane. Doublure taffetas polyester matelassée. Capuche fixe et ajustable par cordon élastique. Porte badge fixe. Zip anti-froid sous rabat agrippant - zip intérieur pour faciliter le marquage. 9 poches + poches repose mains.



Poches repose-mains



Capuche fixe

Porte-badge fixe inclus

Ouverture intérieure pour faciliter le marquage

Lisérés rétro-réfléchissants décoratifs devant et manches

Taille	Noir-Gris	Vert-Noir	
S	619 0882	905 1644	x 1
M	421 5913	258 1808	
L	612 6652	111 1519	
XL	738 3899	582 5402	
XXL	319 3454	662 5122	
3XL	314 4468	581 2900	

M2PW2 **

Pantalon de travail MACH2 WINTER version 2. 65% polyester / 35% coton 245 g/m². Doublure flanelle. Taille élastiquée sur les côtés. Bragette fermée par zip sous rabat. Emplacement pour genouillères. 7 poches.



Triple coutures

Lisérés rétro-réfléchissants décoratifs au dos

Pantalon doublé flanelle

Poches amovibles MAPOC vendues séparément

Porte badge fixe inclus

Emplacement genouillère

STOCKTON2 **

Gilet chaud multipoches (coordonné gamme MACH). Fermeture par zip anti-froid. Bas ajustable par cordon élastique. 9 poches. Sergé 65% polyester 35% coton 235 g/m² matelassé. Doublure Taffetas polyester ouatinée.



Multipoches

Poches repose-mains



Emmanchures coupe-vent

Lisérés rétro-réfléchissants décoratifs devant et dos

Blouson NORTHWOOD2 et parka CARSON assorti

Taille	Bleu Marine-Bleu Roi	Gris-Orange	Noir-Gris	Vert-Noir	
S	371 1799	210 5971	929 4460	458 5961	x 1
M	790 9354	504 2234	244 0496	211 0824	
L	408 9552	283 2733	781 0968	354 4686	
XL	447 1151	841 7752	360 3849	750 7389	
XXL	623 8716	643 8224	211 8205	742 7008	
3XL	834 7483	930 2971	468 0128	391 9331	



Taille	Gris-Orange	Noir-Gris	
S	733 3192	117 3678	x 1
M	649 1569	798 6857	
L	789 1537	533 9734	
XL	659 0433	206 3203	
XXL	935 6715	263 0293	
3XL	943 4477	852 7548	

KOLDYTOP ***

Tee-shirt manches longues raglan sous
vêtement 60% polyamide 35% Coolmax®
5% élasthane.

Thermorégulateur
Léger
Coupe ergonomique



COOL MAX®



Taille	Noir	
S	313 6415	
M	638 2190	
L	700 0845	x 1
XL	884 8510	
XXL	853 7072	

KOLDYPANTS ***

Caleçon long sous vêtement 60% polyamide
35% Coolmax® 5% élasthane.

Thermorégulateur
Léger
Coupe ergonomique



COOL MAX®



Taille	Noir	
S	271 1264	
M	255 7519	
L	929 1539	x 1
XL	302 3475	
XXL	879 0941	

NAGOYA ***

Veste pull (coordonnée gamme MACH ORIGINALS).
Maille polyester. Empiècements : Cordura® et tissu "Softshell" 96% polyester 4% élasthane. Fermeture par zip anti-froid. Bas de manches et bas avec finition biais. 6 poches.



Col doublé polaire pour un confort optimal

Liserés rétro-réfléchissants décoratifs devant et manches

Veste pull 3 en 1 avec la parka NARA

Taille	Bleu Marine	Gris	
S	512 2993	492 8276	x 1
M	319 9175	604 8514	
L	700 9163	241 5725	
XL	497 4216	460 2830	
XXL	925 2510	918 7035	
3XL	282 6383	105 9289	

BEAVER *

Veste pull. Composition: 96% polyester et 4% élasthane. Maille polyester + empiecements softshell. Zips inversés. Bas des manches et bas finition biais. 2 poches.



Softshell : souple, léger et doux



Taille	Noir	Gris-Orange	
S	663 3906	858 8209	x 1
M	896 4777	178 3776	
L	382 5541	769 4447	
XL	142 5127	242 8253	
XXL	949 2431	764 0256	
3XL	765 7384	835 5738	

VERNON *

Veste laine polaire polyester 280 g/m².
Poignets élastiques. 2 poches. Noire.



Taille	Noir	
S	696 6975	x 1
M	379 4032	
L	852 6110	
XL	193 0242	
XXL	351 5641	
3XL	929 2800	

VÊTEMENTS OUTDOOR : pluie

850 *

Ensemble de pluie support polyester enduit semi PU. Coutures soudées.
 Veste : fermeture par zip anti froid - capuche fixe - aération sous rabat par œillet - Poignets intérieurs élastiqués - bas ajustable par cordon élastique - Volet dorsal de ventilation.
 Pantalon : Taille élastiquée - Braguette fermée par pression - Bas ajustable par pression - 2 passe-mains.



Volet dorsal de ventilation



Taille	Bleu marine	Vert	
S	361 0599	880 0812	
M	805 9055	378 8815	
L	638 6178	316 2800	
XL	216 0761	895 8444	x 1
XXL	144 0690	792 6111	
3XL	273 5581	124 7193	

400 *

Ensemble de pluie veste et pantalon. Coutures étanchées.
 Veste : Fermeture par zip anti-froid. Capuche fixe. Manches raglan.
 Poignets ajustables par pression. 2 poches.
 Pantalon : taille élastiquée. Bas ajustable par pression. 2 passe-mains.



Volet dorsal de ventilation
 Aération sous bras par œillet



Taille	Bleu marine	Vert	
M	883 4756	889 9810	
L	746 9368	576 6005	
XL	627 2348	756 4182	x 1
XXL	871 4446	486 5584	

VÊTEMENTS TECHNIQUES : haute visibilité

OPTIMUM2 **

Parka 4 en 1 : gilet amovible. Parka : coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid sous rabat agrippant. Capuche fixe. Haute visibilité : classe 3 couleur argent - montage baudrier et parallèle. 4 poches. Gilet amovible : coutures étanchées, manches amovibles. 4 poches. Haute visibilité : classe 2 - couleur argent - montage baudrier. Bandes rétro-réfléchissantes cousues.



Taille	Jaune fluo	Orange Fluo	x1
	Bleu Marine	Bleu Marine	
S	701 5553	524 4001	
M	374 4125	263 5930	
L	166 1725	683 3010	
XL	560 0630	419 5250	
XXL	190 4250	150 5982	
3XL	539 8591	498 9228	



FREEWAY HV *

Veste manches amovibles. Col doublé laine polaire. Poignets bord-côte. Haute visibilité : Classe 2 - Couleur argent - Montage baudrier. 4 poches. Tissu polyester. Doublure Taffetas polyester matelassée. Manches tissu 65% polyester 35% coton matelassées. Bandes rétro-réfléchissantes cousues.



Taille	Jaune Fluo	Orange Fluo	x1
	M	878 6452	
L	194 3303	663 4565	
XL	864 2508	339 4033	
XXL	627 5599	679 5731	

RENO HV **

Blouson manches amovibles. Tissu polyester Oxford enduit Polyuréthane. Doublure laine polaire polyester. Bandes rétro-réfléchissantes cousues. Col doublé laine polaire. Poignets et bas bord-côte. Blouson : haute visibilité Classe 3 - Couleur argent. Montage baudrier et parallèle. Blouson sans manches : haute visibilité Classe 2. Couleur argent - Montage baudrier et parallèle. 4 poches. Jaune.



Doublure laine polaire



Manches amovibles



Taille	Jaune Fluo	x1
	S	
M	698 4286	
L	707 4984	
XL	707 4990	
XXL	221 5886	
3XL	870 2813	

VÊTEMENTS TECHNIQUES : haute visibilité

MOONLIGHT ***

Veste. Fermeture par zip anti-froid.
Bas de manches avec finition biais.
Bas ajustable par cordon élastique.
Haute visibilité : classe 3 - couleur argent -
montage baudrier et parallèle. 3 poches.

IMPER RESPIRANT
Résistance évaporative
Ret < 25 m² Pa/W
selon ISO11092 et EN31092

Softshell : respirant, déperlant,
souple, léger et doux



EN ISO
20471
3



Taille	Jaune Fluo	Orange Fluo	
S	613 0363	781 1785	
M	645 0474	686 2859	
L	840 4705	938 1685	
XL	325 6667	195 4046	x 1
XXL	291 9777	904 7861	
3XL	293 9766	572 4041	

PHVE2 *

Veste Sergé 80% polyester 20% coton
230 g/m². Poignets élastiques.
Haute visibilité : Classe 2 - Couleur argent
- Montage baudrier et parallèle. 2 poches.
Bandes rétro-réfléchissantes cousues.



EN ISO
20471
2



Taille	Jaune Fluo-Bleu Marine	Orange Fluo-Bleu Marine	
S	816 1547	208 3180	
M	663 7701	138 7676	
L	787 3597	922 1389	
XL	859 6994	209 2859	x 1
XXL	275 0878	573 6093	
3XL	838 7243	702 7164	

PHPA2 *

Pantalon Sergé 80% polyester 20% coton
230 g/m². Taille côtés élastiques.
Haute visibilité : Classe 2 - Couleur argent.
5 poches dont 1 mètre. Bandes
rétro-réfléchissantes cousues.

Emplacement
genouillère intérieur



EN ISO
20471
2



Taille	Jaune Fluo-Bleu Marine	Orange Fluo-Bleu Marine	
S	237 7139	768 3935	
M	419 4059	713 6555	
L	439 9220	526 1871	
XL	637 7944	195 1655	x 1
XXL	942 3296	856 9583	
3XL	517 7491	486 6005	

VÊTEMENTS TECHNIQUES : tabliers de protection

TABNIT **

Tablier en nitrile / PVC sans support comprenant une boucle de réglage sur le cou.
Dimensions : 115 cm x 90 cm.
Épaisseur : 0,35 mm.



Taille	Blanc	
UNIQUE	823 4268	x 1



TASOUB **

Tablier soudeur avec bavette.
Croute de bovin.
Dimensions : 90 cm x 60 cm.



Taille	Gris	
UNIQUE	308 6950	x 1



TABALPV *

Tablier en PVC sans support.
Épaisseur : 0,30 mm.
Dimensions : 120 cm x 90 cm.



Taille	Blanc	
UNIQUE	769 0401	x 1



PROTECTION DES PIEDS

AGRICULTURE & JARDIN
BTP
CONSTRUCTION
SECONDŒUVRE
ARTISANAT
INDUSTRIE LOURDE
INDUSTRIE LEGÈRE
SERVICES
LOISIRS
BLANC
HYGIÈNE
PE PLOLE/ GAZ
INDUSTRIE MINIERE
S1P T1P
EQUIN



Protection adaptées Page

Protection adaptée	Page
COMFORT TECH	52
PRO TECH	52
SPORTSWEAR	53
LADY	53
LIGHT WALKERS	54
OUTDOOR	55
ESD	55
AGRO	55
CLASSIC INDUSTRY	56
WINTER BOOT	57
RAIN BOOT	57



GAMME



	COMFORT TECH		OUTDOOR	PROTECH	SPORTSWEAR	LIGHT WALKERS		AGRO	CLASSIC INDUSTRY
	COMPOSITE	COMPOSITE	COMPOSITE	COMPOSITE	COMPOSITE	COMPOSITE	NON COMPOSITE		
Matière	PU / TPU	PU / CAOUTCHOUC	PU / PU	PU / PU	PU / CAOUTCHOUC	PU / PU		PU / PU	PU / PU
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> Légereté Confort d'utilisation Semelle de marche en TPU pour une résistance efficace à l'abrasion, aux hydrocarbures et au froid <0°C (CONCORDE S3 - CARAVELLE S3) 		<ul style="list-style-type: none"> Zone d'accroche pour échelle V STAB SYSTEM Zone de flexion 	<ul style="list-style-type: none"> Zone d'accroche pour échelle V STAB SYSTEM Zone de flexion 	<ul style="list-style-type: none"> Semelle intermédiaire PU (Phylon pour DELTASPORT) pour un amorti efficace Semelle de marche en caoutchouc pour une meilleure résistance à l'abrasion Design des crampons spécialement prévu pour une accroche optimale 	<ul style="list-style-type: none"> Step rolling (VIAGI S1P ESD - VIRAGE S1P - ASTI S1P) Tige Mesh / Croûte velours pour une meilleure ventilation du pied Existe en version ESD (VIAGI S1P ESD) 		<ul style="list-style-type: none"> Tige microfibre 	<ul style="list-style-type: none"> Durabilité et confort JUMPER2 S3 FUR / JUMPER2 S3 FUR HC PU résistant à -30°C
Performances	SRC	SRC HRO	SRC	SRC	SRC HRO	SRC		SRC	SRC



Protection des pieds

SAGA S3 SRC

Voir page 52



ECRINS S5 SRC

Voir page 57



CHAUSSURES

Confort tech – Pro tech	52
Sportswear – Lady	53
Light Walkers	54
Outdoor – ESD – Agro	55
Classic Industry	56

BOTTES

Winter – Rain boots	57
---------------------	----

CONCORDE S3 SRC ***

Chaussure Tige : Cuir vachette pleine fleur, traité imperméable S3.
 Doublure : Polyester Air Mesh 3D.
 Première de propreté : "Deltaplus Air Flow System" - Amovible prémoulée - Dessus Polyester sur PU.
 Semelle : Injectée - Intercalaire PU.
 Couche d'usure : TPU. Amagnétique.

COMPOSITE



Taille	Noir	👤	📦	Taille	Noir	👤	📦
36	542 4388			43	396 3669		
37	291 1146			44	277 4460		
38	233 9285			45	622 2223		
39	940 5662	765 g	x 1	46	399 7025	765 g	x 1
40	935 1991			47	789 7414		
41	685 3319			48	907 6737		
42	342 0796						

CARAVELLE S3 SRC ***

Chaussure Tige : Cuir vachette pleine fleur, traité imperméable S3.
 Doublure : Polyester Air Mesh 3D.
 Première de propreté : "Deltaplus Air Flow System" - Amovible prémoulée - Dessus Polyester sur PU.
 Semelle : Injectée - Intercalaire PU.
 Couche d'usure : TPU. Amagnétique.

COMPOSITE

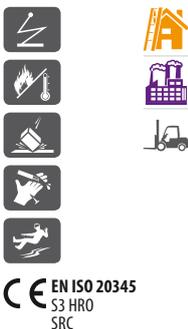


Taille	Noir	👤	📦	Taille	Noir	👤	📦
36	168 3607			43	460 3891		
37	280 2791			44	161 5575		
38	396 9031			45	408 4496		
39	592 9459	765 g	x 1	46	895 9807	765 g	x 1
40	127 4142			47	386 6795		
41	906 3116			48	759 8273		
42	377 5584						

SAGA S3 SRC **

Tige : Cuir nubuck, traité imperméable S3.
 Doublure : Polyester.
 Première de propreté : Amovible - Dessus polyester sur EVA.
 Semelle : Soudée - PU/Caoutchouc.

COMPOSITE



Taille	Noir	Beige	👤	📦
39	768 7605	874 5565		
40	286 4839	766 5548		
41	542 2657	720 8626		
42	697 7519	527 1052		
43	152 3482	769 4858		
44	184 0581	786 1374	842 g	x 1
45	162 0604	743 0772		
46	173 4903	856 0379		
47	104 8503	933 2690		
48	935 0776	144 6453		

PHOENIX S3 SRC **

Chaussure haute tige cuir croupon pigmenté, traité imperméable S3.
 Doublure : Mesh polyamide.
 Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA.
 Semelle : Injectée - PU bi-densité.

COMPOSITE



Taille	Noir	👤	📦
36	228 5574		
37	896 7257		
38	396 9579		
39	667 0365		
40	864 5367		
41	835 6481	620 g	x 1
42	326 2309		
43	125 1179		
44	949 4377		
45	697 9943		
46	451 8473		
47	904 4741		

PHOCEA S3 SRC **

Chaussure basse tige cuir croupon pigmenté, traité imperméable S3.
 Doublure : Mesh polyamide.
 Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA.
 Semelle : Injectée - PU bi-densité.

Taille	Noir	👤	📦
36	437 8355		
37	705 2164		
38	386 8911		
39	742 0944		
40	335 6264		
41	351 8945	600 g	x 1
42	622 4287		
43	838 1730		
44	264 9202		
45	319 3766		
46	181 5892		
47	906 6510		



DELTA SPORT S1P SRC **

Tige : PU injecté sur Mesh.
 Doublure : Polyester.
 Première de propreté : Amovible préformée - Dessus Polyester sur EVA. Semelle : Soudée - Intercalaire Phylon.
 Couche d'usure : Caoutchouc Nitrile.
 Chaussure aimantée.

Une attitude Sport pour de multiples activités professionnelles



Tige en PU injecté sur Mesh :
 1- Concept « Cage » permettant une meilleure protection et résistance à l'abrasion de la tige.
 Egalement un meilleur maintien du pied
 2- Mesh : une très bonne ventilation du pied

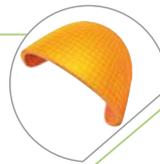


Première de propreté préformée sur EVA : offre ergonomie et confort

Taille	Noir-Rouge	Bleu-Jaune		
39	618 0513	934 2655		
40	576 0555	403 8399		
41	191 9075	336 4684		
42	790 4835	279 3392		
43	126 6239	231 5394	500 g	x 1
44	385 3579	672 0650		
45	604 0134	587 7225		
46	632 1372	929 7895		
47	434 5026	498 0848		



Semelle composite anti-perforation ultra flexible



Embout composite 200 g Plus léger que l'acier Non conducteur chaud et froid

Composite Protection

AMAGNETIQUE

COMPOSITE

Très légère



EN ISO 20345 S1P HRO SRC



SEMELLE D'USURE CAOUTCHOUC NITRILE
 1- Couche d'usure en caoutchouc offrant une bonne résistance à l'abrasion
 2- Dessin spécifique de la semelle permettant une flexion optimale (norme SRC)
 3- HRO résistance à la chaleur de contact : 300°C (1 minute)
 SEMELLE SOUDÉE PHYLON (Intercalaire EVA) :
 1- Plus de confort
 2- Un meilleur amorti
 3- Plus de légèreté

CANNES S3 SRC **

Chaussures basses pour femme.
 Tige : Cuir croûte velours et nylon mesh.
 Doublure : Polyamide.
 Première de propreté : Préformée dessus polyamide sur EVA avec voûte plantaire.
 Semelle : Intercalaire Phylon avec amortisseur Panoshock.
 Couche d'usure : Caoutchouc. Embout résistant aux chocs et à l'écrasement (200J).
 Talon absorbeur d'énergie. Semelage résistant aux hydrocarbures. Protecteur antistatique. Semelle résistante aux glissades.

ACCROCHE AU SOL
 Caoutchouc : plus d'adhérence même sur les surfaces grasses huileuses ou liquides
 ANTIBES - CANNES

CONFORT
 Technologie chaussure de sport : semelle intercalaire en Phylon (matière utilisée dans les chaussures de jogging).
 Légèreté, confort et souplesse
 ANTIBES - CANNES



Taille	Noir		
35	634 9184		
36	209 3044		
37	617 5175		
38	181 7603	370 g	x 1
39	704 5674		
40	147 2311		
41	700 4895		

METAL



EN ISO 20345 S3 SRC

ANTIBES S1 SRC **

Chaussures basses pour femme.
 Tige : Cuir croûte velours et nylon mesh.
 Doublure : Polyamide.
 Première de propreté : Préformée dessus polyamide sur EVA avec voûte plantaire.
 Semelle : Intercalaire Phylon avec amortisseur Panoshock.
 Couche d'usure : Caoutchouc. Embout résistant aux chocs et à l'écrasement (200J).
 Talon absorbeur d'énergie. Semelage résistant aux hydrocarbures. Protecteur antistatique. Semelle résistante aux glissades.

FORME FEMME
 La forme femme a été étudiée de façon à apporter un vrai chaussant féminin confortable et esthétique
 ANTIBES - CANNES

AMORTISSEMENT DES CHOCS
 Réducteur d'ondes de choc PANOSHOCK®
 ANTIBES - CANNES



Taille	Bleu-Gris		
35	201 5387		
36	130 7077		
37	943 6436		
38	339 5065	390 g	x 1
39	221 3514		
40	211 1780		
41	136 2559		

METAL



EN ISO 20345 S1 SRC

CHAUSSURES : light walkers

ASTI S1P SRC **

Tige : Croûte de cuir velours et «mesh» polyester.
Doublure : Polyester.
Première de propreté : amovible - PU.
Semelle : Injectée - PU bi-densité.
Chaussure amagnétique.



COMPOSITE



CE EN ISO 20345
S1P
SRC

COMO S1P SRC *

Tige : Croûte de cuir velours et «mesh» polyester.
Doublure : Polyester.
Première de propreté : Amovible prémoulée - Dessus polyester sur EVA.
Semelle : injectée - PU mono-densité.



METAL



CE EN ISO 20345
S1P
SRC

Taille	Gris-bleu	Noir	
36	613 4149	690 1042	
37	172 9545	712 2007	
38	513 4017	685 6274	
39	739 2004	789 9205	
40	512 2230	713 0948	
41	948 1153	714 6544	
42	846 0506	136 5113	564 g x 1
43	758 0420	600 8768	
44	438 1742	567 7402	
45	714 0633	398 8259	
46	548 4218	216 1495	
47	598 9124	154 8862	
48	657 3621	440 6749	

Taille	Bleu Marine	Noir - Fushia	
35		726 9891	
36		319 1780	
37		580 6406	
38		275 9460	
39	611 0790	347 1725	
40	837 5109	720 4538	
41	302 3876	663 4352	519 g x 1
42	451 4855	446 5192	
43	862 8950	511 7178	
44	560 9472		
45	597 0262		
46	799 0400		

MIAMI S1P SRC *

Tige : Polyester et coton.
Première de propreté : Amovible
Prémoulée - Dessus polyester sur EVA.
Semelle : injectée - PU mono densité.



METAL



CE EN ISO 20345
S1P
SRC

Taille	Noir	
35	757 5312	
36	305 7750	
37	502 8058	
38	577 2995	
39	319 9317	450 g x 1
40	837 5076	
41	712 8556	
42	737 3516	

MIAMI S2 SRC *

Tige : Microfibre/PU.
Première de propreté : Amovible
prémoulée - Dessus polyester sur EVA.
Semelle : Injectée - PU mono-densité.
Tige microfibre résistante à l'eau. Lavage machine jusqu'à 30° C, facile à entretenir.



METAL



CE EN ISO 20345
S2
SRC

Taille	Noir	
35	213 8865	
36	747 8001	
37	327 4975	
38	831 3784	
39	208 2477	
40	378 5165	
41	156 8313	390 g x 1
42	934 1086	
43	679 1836	
44	637 2868	
45	839 1161	
46	842 7184	

AURIBEAU3 S1P SRC **

Tige : Croûte de cuir velours et mesh.
Doublure : Polyester.
Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA.
Semelle : Injectée - PU bi-densité.

COMPOSITE



Taille	Vert-Noir		
36	936 5373		
37	275 6115		
38	916 2235		
39	487 9597		
40	182 2893		
41	641 5147		
42	146 4338	640 g	x 1
43	297 9306		
44	219 9267		
45	729 2516		
46	308 8309		
47	746 0933		

SAULT2 S3 SRC ESD **

Chaussure ESD Série X-LARGE INDUSTRY.
Tige : cuir croupon pigmenté.
Doublure : Polyamide.
Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA.
Semelle : injectée - PU bi-densité avec pare-choc enveloppant.

METAL



EN61340
CLASSE 1

Taille	Noir		
39	112 7784		
40	322 8643		
41	384 5121		
42	915 7777		
43	431 3542		
44	222 2314	800 g	x 1
45	553 4939		
46	309 4610		
47	655 1966		
48	700 1743		

ROBION3 S2 SRC *

Chaussures basses gamme AGRO.
Tige : Microfibre. Doublure : Polyester.
Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyester sur EVA.
Semelle : Injectée - PU mono densité.

METAL



Taille	Blanc		
35	908 2103		
36	389 8137		
37	605 4902		
38	167 7215		
39	707 5061		
40	944 7925		
41	167 1455	370 g	x 1
42	815 5637		
43	247 1493		
44	387 8192		
45	636 6404		
46	400 5408		
47	489 4544		

MAUBEC3 SBEA SRC *

Sabot agroalimentaire : Tige : croûte de cuir enduite PU. Doublure : Polyester.
Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyester sur EVA.
Semelle : Injectée - PU mono densité.

METAL



ASTM F2413
M1/75 C/75
PR SD

Taille	Blanc		
35	418 5461		
36	694 2256		
37	681 9832		
38	350 1239		
39	333 6483		
40	247 0358		
41	662 5586	468 g	x 1
42	327 9730		
43	798 2357		
44	925 5180		
45	763 3105		
46	886 6100		
47	316 1134		

JUMPER2 S3 SRC **

Chaussures hautes cuir croupon pigmenté - S3 src.
Tige : Cuir croupon pigmenté, traité imperméable S3.
Doublure : Mesh polyamide.
Première de propreté : Fixe - Dessus polyamide sur EVA. Semelle : Injectée - PU bi-densité.



METAL

EN ISO 20345
S3
SRC

Taille	Noir		
36	666 1888		
37	775 1653		
38	426 4692		
39	181 4565		
40	150 7652		
41	858 6189		
42	168 4143	660 g	x1
43	865 4196		
44	708 6194		
45	435 5198		
46	228 0181		
47	823 3969		
48	659 5516		

JET2 S3 SRC *

Chaussures basses Série Classic Industry.
Tige : Cuir croupon pigmenté.
Doublure : Mesh Polyamide.
Première de propreté : Fixe - Dessus polyamide sur latex antibactérien.
Semelle : Injectée - PU bi-densité. Semelle anti-perforation et embout de protection : acier inoxydable.



METAL

EN ISO 20345
S3
SRC

Taille	Noir		
36	441 2741		
37	947 1722		
38	820 3211		
39	251 4028		
40	360 6544		
41	327 6930		
42	874 7964	568 g	x1
43	389 1149		
44	103 5591		
45	568 0986		
46	489 0261		
47	364 6958		

JUMPER2 S1P SRC *

Chaussures hautes.
Tige : cuir croupon pigmenté.
Doublure : mesh polyamide.
Première de propreté : fixe - Dessus polyamide sur latex antibactérien.
Semelle : injectée - PU bi-densité.



METAL

EN ISO 20345
S1P
SRC

Taille	Noir		
36	490 0001		
37	176 0763		
38	229 4478		
39	354 8166		
40	296 4719		
41	811 0140		
42	643 5323	660 g	x1
43	820 2028		
44	118 9026		
45	423 0439		
46	191 6660		
47	794 2682		

JET2 S1P SRC *

Chaussures basses Série Classic Industry.
Tige : Cuir croupon pigmenté.
Doublure : Mesh Polyamide.
Première de propreté : Fixe - Dessus polyamide sur latex antibactérien.
Semelle : Injectée - PU bi-densité. Semelle anti-perforation et embout de protection : acier inoxydable.



METAL

EN ISO 20345
S1P
SRC

Taille	Noir		
36	209 0205		
37	844 3404		
38	703 3781		
39	432 3137		
40	698 5163		
41	217 8815		
42	707 4669	630 g	x1
43	707 4675		
44	707 4676		
45	221 2059		
46	309 3792		
47	562 3615		

ECRINS S5 SRC *

Bottes de sécurité tige : PVC bi-injection.
 Doublure : fourrure polyester.
 Première de propreté : fixe avec protection aluminium.
 Semelle : PVC - Nitrile à crampons -
 Semelle Acier S5 / tirettes de chaussage.



Taille	Noir		
39	104 2222		
40	431 6141		
41	299 5109		
42	743 2661		
43	631 6964	1,1 kg	x1
44	144 7108		
45	358 2208		
46	269 5505		
47	633 7982		

METAL



CE EN ISO 20345
 S5 CI
 SRC

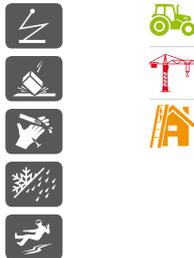
GIGNAC2 S5 SRC *

Bottes de sécurité.
 Tige : PVC bi-injection.
 Doublure : Jersey polyester.
 Semelle : PVC - Nitrile à crampons - Acier S5.



Taille	Vert		
39	702 7680		
40	179 9700		
41	883 0868		
42	707 4683		
43	707 4684	1,2 kg	x1
44	707 4690		
45	453 6563		
46	669 4072		
47	228 4651		

METAL



CE EN ISO 20345
 S5
 SRC

VIENS2 S4 SRC *

Bottes de sécurité.
 Tige : PVC bi-injection.
 Doublure : Jersey polyester.
 Semelle : PVC - Nitrile à crampons - Acier S5.



Taille	Blancs		
36	882 7101		
37	202 9299		
38	361 1434		
39	565 5550		
40	707 5705		
41	477 0578	1 kg	x1
42	707 5710		
43	288 6592		
44	707 5712		
45	913 0878		
46	857 5284		
47	331 3650		

METAL



CE EN ISO 20345
 S4
 SRC

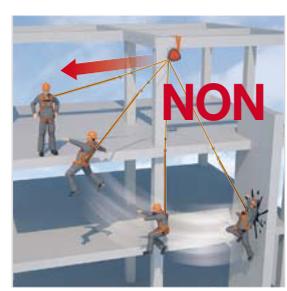
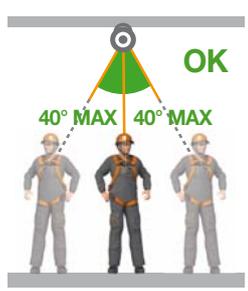
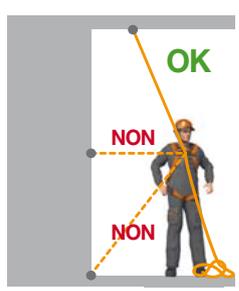
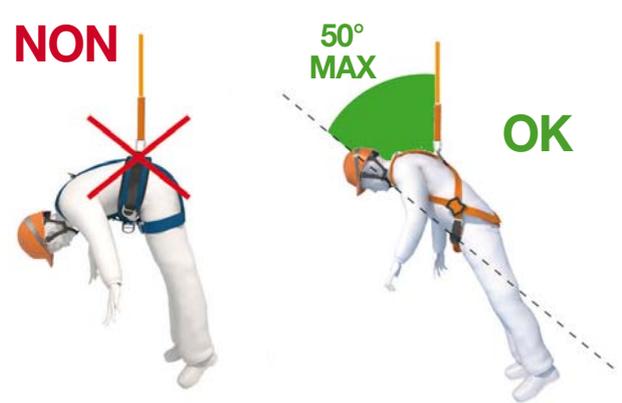
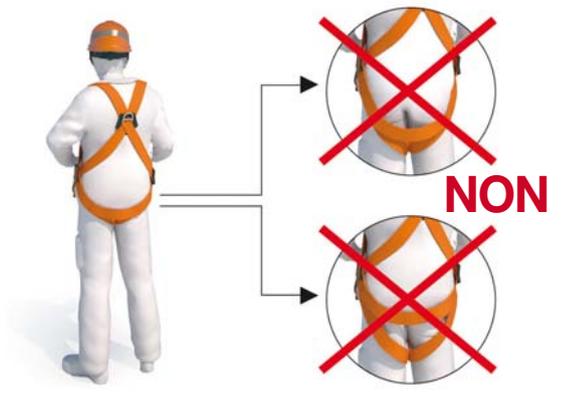
PROTECTION ANTICHUTE

AGRICULTURE & JARDIN
 BTP
 CONSTRUCTION
 SECONDŒUVRE
 ARTISAN
 INDUSTRIE
 LOURDE
 INDUSTRIE
 LÉGÈRE
 SERVICES
 LOGISTIQUE
 BLANCH.
 HYGIÈNE
 PÉTROLE/
 GAZ
 INDUSTRIE
 MINIERE
 SÉCTEUR
 ÉOLIEN

										Protection adaptées	Page	
											ELARA340	60
											ELARA390	60
											ELARA280	61
											ELARA130	61



L'INFORMATION SÉCURITÉ





Protection Antichute

ELARA340, ELARA390

Voir page 60



ELARA280, ELARA130

Voir page 61



SYSTEMES ANTICHUTE

Kit ELARA340	60
Kit ELARA390	60
Kit ELARA280	61
Kit ELARA130	61

ELARA340 ***

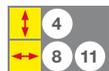
INDUSTRY 6 M- Kit antichute prêt à l'emploi : Harnais extensible avec vagues extensibles "Riplight System II®" brevetées. 3 points d'accrochage antichute (dorsal - sternal côté droite - sternal côté gauche). 4 boucles de réglage (Réf. HAR23). Antichute à rappel automatique en sangle polyester 25 mm. Carter de protection ABS. Émerillon avec témoin de chute. 1 mousqueton AM002 (Réf. AN13006C). Anneau d'ancrage en sangle polyester haute ténacité. Largeur 45 mm. Boucle d'extrémité avec rétreint et D d'ancrage en acier (Réf. LV102100). Dispositif dorsal de confort (Réf. HAPAD). Dispositif de confort pour les cuisses (Réf. HALEG). 1 porte-outils (Réf. HA200). 1 mousqueton AM002.



Taille	Réf.		
S/M/L	242 6893	4,1 kg	x 1
XL/XXL	158 5539		

ELARA390 ***

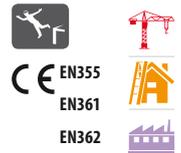
Kit antichute prêt à l'emploi : Harnais extensible avec vagues extensibles "Riplight System II®" brevetées. 2 points d'accrochage antichute (dorsal - sternal). 4 boucles de réglage. Antichute à absorbeur d'énergie en sangle élastique. Boucles cossées. Equipé de 1 mousqueton + 1 crochet. 1 porte-outils. 1 mousqueton. Harnais antichute et longe d'absorbeur d'énergie : Sangle : polyester. Porte-outils : Sangle polyester. Mousqueton : Acier.



Taille	Réf.		
S/M/L	906 2912	2,8 kg	x 1
XL/XXL	207 5800		

ELARA280 **

Kit antichute prêt à l'emploi : Harnais 2 points d'accrochage antichute (dorsal - sternal). 2 boucles de réglage. 2 plaques latérales de réglage. Antichute à absorbeur d'énergie en corde toronnée double (Y) Ø 12mm. Longueur 2 m. 1 mousqueton et 2 crochets. Harnais antichute : Sangles polyester. Longe absorbeur d'énergie : Sangle polyester, corde polyamide. Mousqueton et crochet : Acier.



Sac de rangement



Taille	Réf.		
S/M/L	291 8407	2,5 kg	x 1

ELARA130 *

RESTRAINT - Kit prêt à l'emploi : Harnais 1 point d'accrochage antichute (dorsal), 2 boucles de réglage, 2 plaques latérales de réglage, avec longe en corde toronnée Ø 12 mm inamovible. Longueur 1,50 m. 1 connecteur AM002. Matériaux : Harnais : Sangles polyester, boucles traitées anti-corrosion. Longe : Polyamide. Mousqueton : Acier zingué. Poids : 1,3 kg.

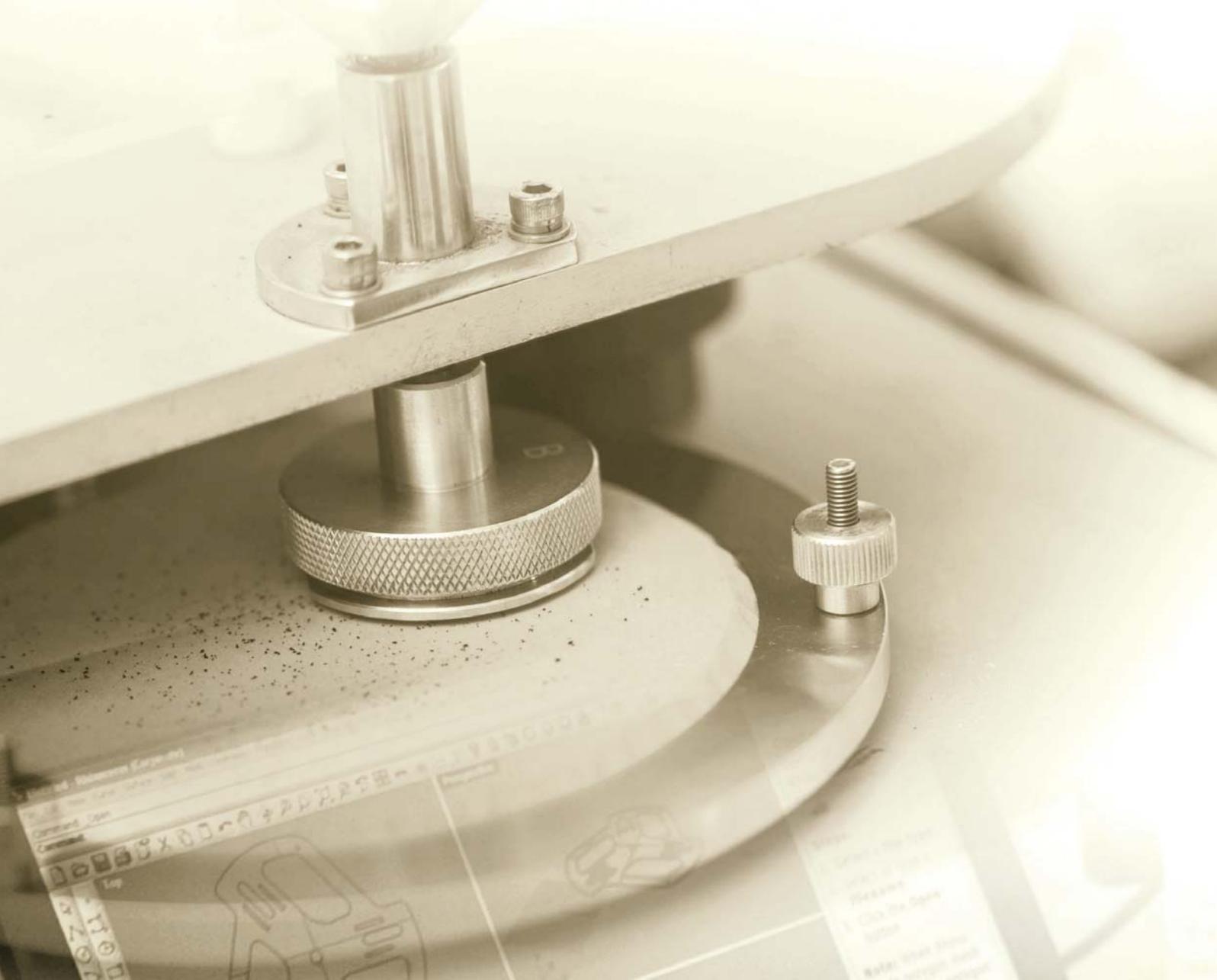


Sac de rangement

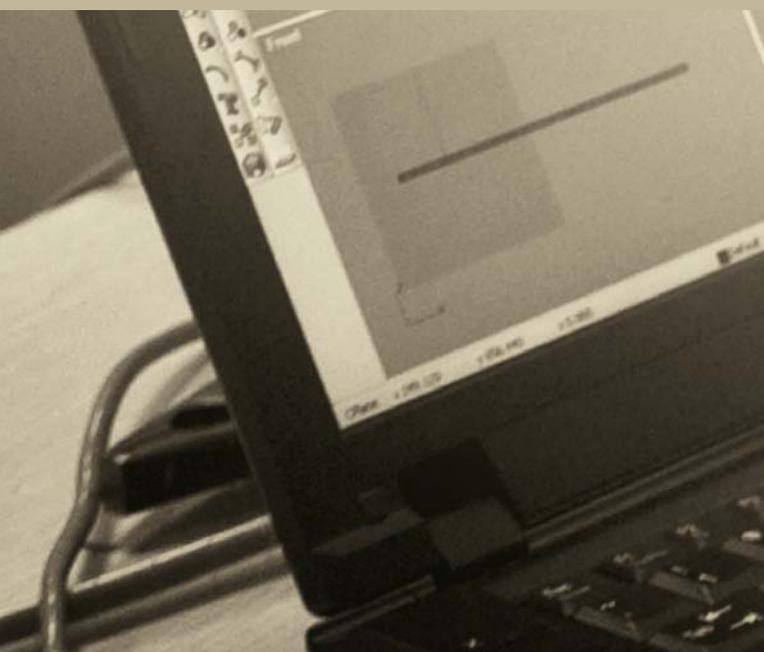


KIT DE MAINTIEN

Taille	Réf.		
S/M/L	846 4599	900 g	x 1



Guide technique



PROTECTION DE LA TÊTE

Protection oculaire 63 - 64

Protection du crâne 65

Protection auditive 66

Protection respiratoire 67 - 70

PROTECTION DES MAINS 71 - 75

PROTECTION DU CORPS 76 - 78

PROTECTION DES PIEDS 79

PROTECTION ANTICHUTE 80

LA PROTECTION OCULAIRE

Les lunettes vous protègent contre les projections de particules, de liquide ou de poussières, l'émanation de produits chimiques et le rayonnement.

► COMMENT BIEN SE PROTÉGER ?

Choisir ses lunettes ou écran de protection adapté.

- **Identifier le type de risque** : Projection, rayonnement, ...
- **Déterminer le type de protection** : Lunettes branche, lunettes masque, écran facial, sur-lunette.

- **Relever la caractéristique de la protection** : Anti-rayures, anti-buée, teintée, ...
- **Sélectionner le type d'oculaire** : Monobloc, binoculaire.
- **Choisir le type de monture** : Design, classique, ...

► NORMES

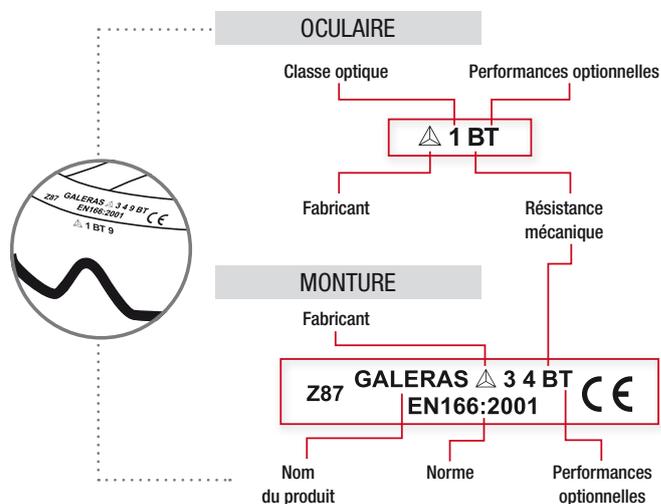
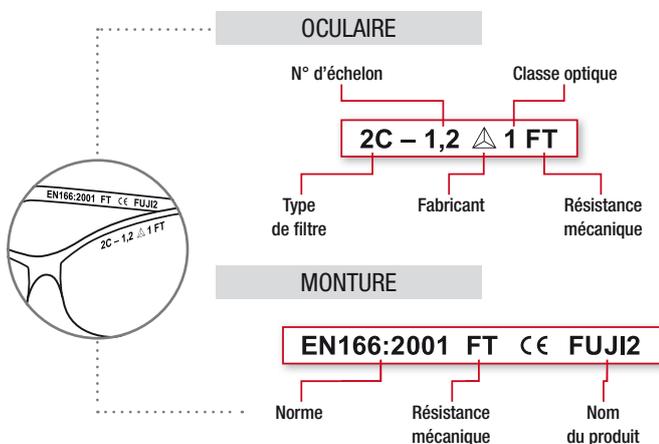
EN166 : S'applique à tous les types de protecteurs individuels de l'œil contre les dangers susceptibles d'endommager l'œil à l'exception des rayonnements d'origine nucléaire, des rayons X, des émissions laser et des IR émis par des sources à basse température. Ne s'applique pas aux protecteurs de l'œil pour lesquels des normes séparées existent (protecteur de l'œil anti-laser, solaires à usage général, ...)

EN170 : Spécifications des numéros d'échelon et des exigences relatives au facteur de transmission des filtres de protection contre le rayonnement ultraviolet.

EN172 : Spécifications des numéros d'échelon et des exigences relatives au facteur de transmission des filtres de protection contre les rayonnements solaires, usage industriel.

EN1731 : Spécifications des matériaux, de la conception, de la performance et des méthodes d'essai pour les protecteurs de l'œil et du visage de type grillagé, à usage professionnel.

► MARQUAGES



• SIGNIFICATION DES SYMBOLES - EN166 :

1 : Classe optique permettant un port permanent des lunettes.

Performances obligatoires

- S** : Solidité renforcée : Bille d'un diamètre de 22 mm lancée à 5,1 m/s (18,36 km/h).
- F** : Impact à basse énergie : Bille d'un diamètre de 6 mm lancée à 45 m/s (162 km/h).
- B** : Impact à moyenne énergie : Bille d'un diamètre de 6 mm lancée à 120 m/s (432 km/h).
- A** : Impact à haute énergie : Bille d'un diamètre de 6 mm lancée à 190 m/s (684 km/h).

Performances optionnelles

- 3** : Résistance aux liquides (gouttelettes & projections).
- 4** : Résistance aux grosses particules de poussière (grosseur > 5 microns).
- 5** : Résistance aux gaz et fines particules de poussière (grosseur < 5 microns).
- 8** : Résistance à l'arc électrique de court-circuit.
- 9** : Résistance aux projections de métal fondu et solides chauds.
- T** : (F - B - A) Résistance mécanique aux températures extrêmes -5°C/+55°C.
- N** : Résistance à la buée des oculaires.
- K** : Résistance à la détérioration des surfaces par les fines particules (anti-rayures).

► LES FILTRES

Une forte proportion du spectre électromagnétique (ultraviolets, infrarouges...) et certaines parties de la lumière peuvent être éliminées grâce au port de filtres spéciaux.

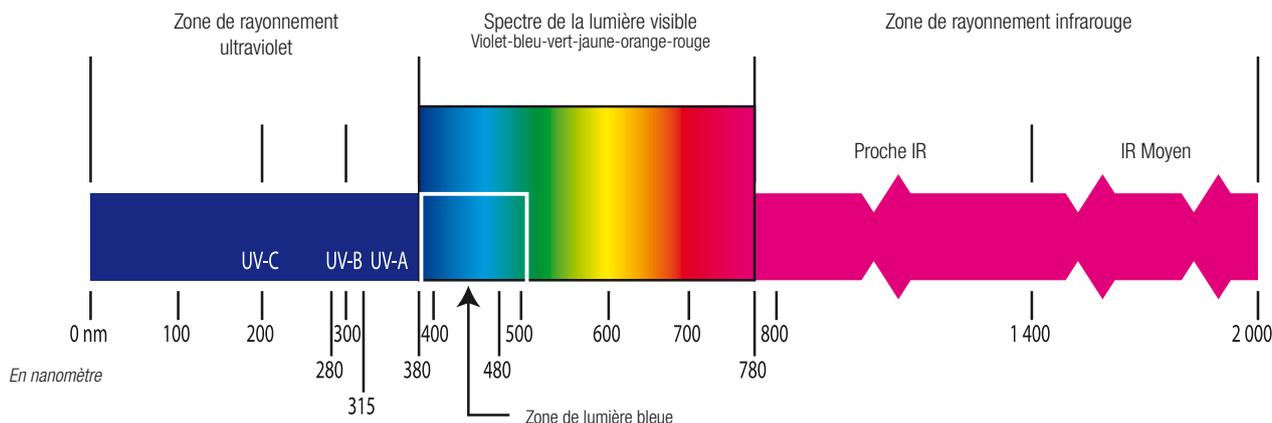
Couleur oculaire		Facteur minimal de transmission de la lumière visible	échelon	MARQUAGE DES OCULAIRES DES LUNETTES						
				EN166						
				FILTRES UV (EN170)		FILTRES IR (EN171)		FILTRES SOLAIRES (EN172)		SOUDURE (EN169)
				2	2C	4	5	6	Pas de numéro de code	
CLAIR	INDOOR	80,0%	1,1				5-1,1	6-1,1		
		74,4%	1,2	2-1,2	2C-1,2	4-1,2				
FUMÉ LEGER	OUTDOOR + INDOOR	58,1%	1,4	2-1,4	2C-1,4	4-1,4	5-1,4	6-1,4		
		43,2%	1,7	2-1,7	2C-1,7	4-1,7	5-1,7	6-1,7		
		29,1%	2	2-2	2C-2	4-2	5-2	6-2		
FUMÉ	OUTDOOR	17,8%	2,5	2-2,5	2C-2,5	4-2,5	5-2,5	6-2,5		
		8,0%	3,1				5-3,1	6-3,1		

Le marquage des oculaires est composé de 2 chiffres (séparés par un «-») :

NUMÉRO DE CODE :	de 2 à 6. Les oculaires pour soudure n'ont pas de code.
NUMÉRO D'ECHELON :	de 1,1 (plus le % de transmission de la lumière visible est élevé, plus clair est l'oculaire) à 16 (plus le % de transmission de la lumière visible est bas, plus sombre est l'oculaire).
GAMME DELTA PLUS :	Les possibilités indiquées en jaune sont disponibles dans la gamme DELTA PLUS.

LES RISQUES DUS AUX RAYONNEMENTS NOCIFS POUR L'ŒIL			
Zone	Longueur d'onde	Environnement	Lésions oculaires
UV-A	315-380 nm	Travaux en extérieur.	Fatigue oculaire, cécité partielle, cataracte. Ensoleillement.
UV-B	280-315 nm	Lumière solaire. Environnement industriel. Examen sous lumière noire.	Cataracte. Flash du soudeur. Coup d'arc.
UV-C	100-280 nm	Environnement industriel. Soudure à l'arc.	Lésions de la cornée ou du cristallin. Perte de vue.
Lumière Bleue	380-500 nm	Environnement industriel. Travail sur ordinateur (fatigue, VDU). Installations électriques. Travaux extérieurs.	Lésions rétinienne. Perte de la vue. Dégénérescence maculaire (vieillessement). Rétinite pigmentaire.
Infra rouge	780-1400 nm (proche IR) 1400-2000 nm (IR moyen)	Soudure électrique. Travail de fusion (fabrication du verre ou de l'acier). Procédés micro-ondes. Lumière solaire.	Lésions rétinienne. Dégénérescence maculaire (vieillessement). Rétinite pigmentaire (proche IR). Lésion du cristallin et de la cornée (IR moyen).

LE SPECTRE ELECTRO MAGNÉTIQUE



LA PROTECTION DU CRÂNE

► COMMENT BIEN SE PROTÉGER ?

Choisir le casque de chantier adapté.

Identifier le risque : Chutes d'objets, heurts, risques combinés (antibruit et protection faciale).

Le casque de chantier a trois fonctions :

Anti-pénétration pour une protection efficace de la boîte crânienne.

Amortisseur grâce à la calotte et au harnais de fixation qui absorbent les chocs dus aux masses en mouvement.

Défecteur grâce à une ergonomie appropriée qui permet de dévier la chute perpendiculaire d'un objet sur le sommet du crâne.

Il existe par ailleurs une sélection d'accessoires qui offre une protection faciale et auditive.

► NORMES

EN397	Casque de protection pour l'industrie	OBLIGATOIRES	<p>Impact* : force transmise à la fausse tête ne doit pas dépasser 5 kN lors de la chute d'un objet de 5 kg de 1 m de hauteur. L'énergie de choc sur le casque à l'issue du test atteint 49 J.</p> <p>Pénétration* : la pointe de la masse utilisée en test (3 kg sur 1 m) ne doit pas entrer en contact avec le crâne</p> <p>Inflammabilité : le casque ne doit pas brûler avec émission de flamme plus de 5 s après le retrait de la flamme</p> <p><i>* Les tests d'impact et de pénétration sont réalisés à température ambiante, à +50°C et à -10°C</i></p>
		OPTIONNELLES	<p>En températures extrêmes : les tests à l'impact et à la pénétration sont réalisés à température ambiante à +150°C, à -20°C ou -30°C. Protège contre un contact accidentel de courte durée avec un conducteur électrique sous tension pouvant atteindre 440 VAC.</p> <p>Protège de la compression latérale. La déformation maximale du casque doit être ≤ à 40 mm.</p> <p>Résistance aux projections de métaux en fusion.</p>
EN50365	Casques électriquement isolants pour utilisation en environnement basse tension	OBLIGATOIRES	<p>Casques électriquement isolants pour utilisation sur ou près d'installations sous tension ne dépassant pas 1000 VAC ou 1500 VDC (classe électrique 0).</p> <p>Utilisés simultanément à d'autres équipements de protection électriquement isolante, ces casques empêchent les courants dangereux de traverser les personnes par la tête.</p> <p>Ces tests optionnels d'isolement électrique sont plus contraignants que ceux de la EN397 et ils viennent compléter ceux-ci. (marquage des 2 triangles, Classe 0).</p>
EN812	Casquettes anti-heurt pour l'industrie	OBLIGATOIRES	<p>Impact* : Cet EPI protège des impacts issus de heurts contre les structures ou les objets. Il ne protège en aucun cas de l'impact résultant de la chute d'un objet. L'énergie de choc sur la casquette à l'issue du test atteint 12,25 J.</p> <p>Pénétration* : la pointe de la masse utilisée en test (0,5 kg sur 0,5 m) ne doit pas entrer en contact avec le crâne</p> <p><i>* Les tests d'impact et de pénétration sont réalisés à température ambiante, à +50°C et à -10°C</i></p> <p>Ne doit être en aucun cas substituée à un casque de protection pour l'industrie (EN397).</p>
		OPTIONNELLES	<p>En températures extrêmes : les tests à l'impact et à la pénétration sont réalisés à température ambiante à -20°C ou -30°C</p> <p>Protège contre un contact accidentel de courte durée avec un conducteur électrique sous tension pouvant atteindre 440 VAC</p> <p>Inflammabilité : la casquette ne doit pas brûler avec émission de flamme plus de 5 s après le retrait de la flamme (marquage F)</p>

► ILLUSTRATION MARQUAGE CASQUES

Matériau du casque



06/2013

OU

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
2010												
2011												
2012												
2013												
2014												
2015												
2016												
2017												

06/2013

Année et mois de fabrication.

Durée de vie des casques :

ZIRCON, QUARTZ UP :

5 ans à partir de la date de fabrication,
3 ans en utilisation.

SUPER QUARTZ, DIAMOND, GRANITE :

7 ans à partir de la date de fabrication,
4 ans en utilisation.



CE EN397:1995
A1:2000

DIAMOND V

-30°C **LD MM 440 VAC**

▲ Classe 0

Batch NR :
production date

- > Marquage CE
- > N° de la norme
- > Nom du modèle de casque
- > Exigences facultatives
- > Norme EN50365
- > N° de lot

DELTA PLUS
53 - 63 cm

- > Identification du fabricant
- > Plage de tailles

LA PROTECTION AUDITIVE

► COMMENT BIEN SE PROTÉGER ?

Choisir l'appareil de protection antibruit adapté.

- **Identifier la nature du bruit** : Stable, fluctuant, intermittent, impulsif.
- **Caractériser le bruit au poste de travail** : Intensité (dB) et hauteur (Hz).
- **Déterminer la durée d'exposition**.
- **Calculer l'atténuation** nécessaire pour revenir à un niveau ambiant acceptable (cf Directive 2003/10/CE).

Exigences Directive 2003/10/CE : Prescriptions minimales pour la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition au bruit

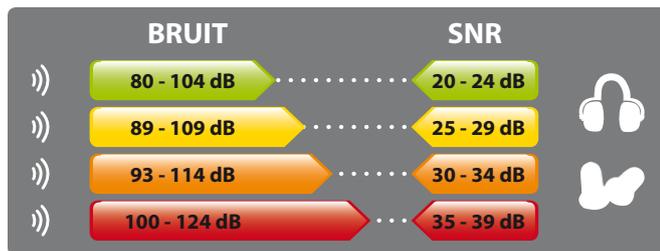
Exposition sur 8 heures à ≥ 85 dB(A)	Exposition sur 8 heures à ≥ 80 dB(A) et < 85 dB(A)	Exposition sur 8 heures à > 75 dB(A) et < 80 dB(A)
Protecteur auditif obligatoire	Protecteur auditif à disposition du travailleur	Protecteur auditif recommandé

La performance du protecteur auditif (son niveau d'atténuation) doit être adaptée à l'évaluation du risque sur le poste de travail. Elle doit amener le bruit à un niveau non nocif pour la santé, tout en évitant une surprotection qui couperait l'opérateur de son environnement (alerte, communication...)

► NORMES

- **EN352** : Exigences de sécurité et essais.
- **EN352-1** : Les casques antibruit.
- **EN352-2** : Les bouchons d'oreilles.
- **EN352-3** : Les coquilles antibruit montées sur casques de chantier.
- **EN458** : Protection auditive
Recommande la sélection, l'utilisation, l'entretien et les précautions d'emploi.

► VALEURS D'ATTÉNUATION PAR NIVEAU SONORE



► COMMENT UTILISER LES VALEURS D'ATTÉNUATION ?

3 indicateurs, du plus simple au plus précis sont mis à disposition de l'utilisateur :

- **SNR (Single Number Rating)** : Valeur unique moyenne d'atténuation.
- **HML** : Valeurs d'atténuation exprimées en fonction des niveaux moyens de fréquences :
 - H** : Atténuation de l'EPI aux hautes fréquences (bruits aigus)
 - M** : Atténuation de l'EPI aux fréquences moyennes
 - L** : Atténuation de l'EPI aux basses fréquences (bruits graves)
- **APV (Assumed Protection Value)** : Valeurs d'atténuation exprimées sur 8 niveaux précis de fréquences (cf la fiche technique du protecteur auditif).

► TAUX DE PORT

La protection auditive diminue très rapidement lorsque le protecteur n'est pas porté en permanence

2 mn de non-port (sur 8h) => réduction d'efficacité du protecteur de 25%

2h de non port (sur 8h) => perte d'efficacité du protecteur de 75%

- **OTH** :  Port au dessus de la tête
- **UTC** :  Port sous le menton
- **BTH** :  Ajustement derrière la tête

► NIVEAU SONORE



LA PROTECTION RESPIRATOIRE

Directive Européenne : obligations de l'utilisateur final

89/391 : Identifier et évaluer le risque, prendre des mesures préventives et de protection, informer et former les travailleurs.

2004/37 : Risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail : identification des dangers, «valeurs limites», protection respiratoire.

89/656 : Choisir et utiliser l'EPI approprié et conforme, informer et former les utilisateurs, vérifier et remplacer l'EPI si nécessaire.

► NORMES

Les principales normes concernant les appareils respiratoires.

• EN140 : Demi-masques et quart de masques

Elle concerne les essais de résistance aux chocs, aux produits de nettoyage et de désinfection, à la température, à la flamme et à la résistance respiratoire.

• EN14387 : Filtres anti-gaz et filtres combinés

Elle comporte des essais de laboratoire pour assurer la conformité de résistance aux chocs, à la température, à l'humidité, aux milieux corrosifs, et à la résistance mécanique et respiratoire.

• EN143 : Filtres contre particules

Elle se rapporte à la résistance aux chocs, à la température, à l'humidité et aux milieux corrosifs ainsi qu'à la résistance mécanique et respiratoire.

• EN149 : Demi-masques filtrants

Elle concerne les essais de résistance aux chocs, aux produits de nettoyage et de désinfection, à la température, à la flamme et à la résistance respiratoire.

• EN405 : Demi-masques filtrants pourvus de soupapes et de filtres anti gaz ou de filtres combinés

Elle spécifie les essais en matière de résistance aux manipulations, à l'usure, aux chocs, à la flamme et à la résistance respiratoire.

► MARQUAGES

V La valve apporte un meilleur confort. Elle facilite l'exhalation, diminue la teneur en CO₂, réduit la chaleur et l'humidité à l'intérieur du masque.



NR Non-Réutilisable. Le masque ne doit pas être utilisé plus de 8h.

P Pliable horizontal.
B Pliable vertical.

W Protection contre les odeurs gênantes.



D Test optionnel de la norme EN149:2001 de colmatage à la poussière de Dolomite. Ce test indique que le masque a une résistance accrue au colmatage : Confort respiratoire prolongé.

Notice d'utilisation à l'intérieur du packaging.

Condition de stockage

FFP1
Niveau de protection du masque selon le pouvoir de filtration du média filtrant.
Filtering Facepiece Particles = Pièce Faciale Filtrante contre les Particules.



N° du laboratoire de contrôle qualité.

Code couleur filtre

Normes

Date de péremption (AAAA/MM)

► FILTRE GAZ ET VAPEURS

Chaque galette ou cartouche est identifiée par un code couleur.

TYPE	PROTECTION	GAZ ET VAPEURS
A	Contre les gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est > à 65°C	Alcool, acide acétique, ether, hexane, toluène, xylène, white spirit, thiophenol...*
AX	Contre les gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est ≤ à 65°C	Acétone, acétaldéhyde, ether éthylique, butane, méthanol, trichlorométhane...*
B	Contre les gaz et vapeurs inorganiques	Chlore, dioxyde de chlore, fluor, formaldéhyde, phosphine...*
E	Contre le dioxyde de soufre et certains gaz et vapeurs acides	Dioxyde de soufre...*
K	Contre l'ammoniac et certains dérivés aminés	Ammoniac, éthylamine, méthylamine...*
Hg	Protection contre les vapeurs de mercure	Mercure et composés de mercure*

CLASSE D'ABSORPTION DES FILTRES POUR GAZ ET VAPEURS

Classe 1	Filtre à faible capacité (concentration de polluant < à 0,1% ou 1 000 ppm).
Classe 2	Filtre à capacité moyenne (concentration de polluant < à 0,5% ou 5 000 ppm).
Classe 3	Filtre à forte capacité (concentration de polluant < à 1% ou 10 000 ppm).
ppm	Concentration en parties par million.

PRODUITS	NORMES	FUITE TOTALE VERS L'INTÉRIEUR** (%)	FACTEUR DE PROTECTION NOMINAL*
FFP1	EN149	22	4
FFP2	EN149	8	12
FFP3	EN149	2	50
½ masque P1 ½ masque gazXP1	EN140 EN14387 EN 143/A1	22	4
½ masque P2 ½ masque gazXP2	EN140 EN14387 EN 143/A1	8	12
½ masque P3 ½ masque gazXP3	EN140 EN14387 EN 143/A1	2	48
½ masque gazX	EN140 EN14387	2	50

*FPN : Facteur de Protection Nominal correspond au niveau de protection testé en laboratoire. Le niveau du FPA, Facteur de Protection Assigné, peut être différent en fonctions des régulations locales

**FTI : Fuite de l'atmosphère ambiante dans la pièce filtrante mesurée en laboratoire

► FILTRE PARTICULES/AEROSOLS

TYPE	PROTECTION	PARTICULES
P1	Protection contre les poussières non toxiques et/ou les aérosols à base aqueuse	Poussière de ciment, farine, carbonate de calcium (craie), graphite, coton, béton...*
P2	Protection contre les aérosols solides et/ou liquides faiblement toxiques ou irritants	Bois tendre non traité, meulage, découpage, soudage, fraisage, charbon, fibre de verre, fibre minérale, graphite, pesticide en poudre...*
P3	Protection contre les aérosols solides et/ou liquides indiqués toxiques	Amiante (sans manipulation), pesticide en poudre, agents biologiques, poudre pharmaceutique, bois traité, bois durs (exotique), chrome, chaux, plomb, graphite...* Manganèse, kaolin, hydroxyde de sodium (soude caustique), quartz, silice...*

*Ce type d'utilisation est à titre indicatif et ne peut en aucun cas engager la responsabilité de Delta Plus.



<http://respiratory.deltaplus.eu>

GUIDE D'UTILISATION D'UN FILTRE POUR APPAREIL RESPIRATOIRE SELON LES SUBSTANCES POLLUANTES

VLEP
VALEUR LIMITE D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

VME

VALEUR MOYENNE D'EXPOSITION
Limite moyenne d'exposition sur une période de 8 heures



VLECT

VALEUR LIMITE D'EXPOSITION COURT TERME
Ne doit pas excéder 15 minutes
Ne devrait pas se produire plus de 4 fois par jour avec au moins 60 minutes entre les expositions



Substances	Formule chimique	n° cas	Filtre gaz	Filtre particule	MC/DM*	VLEP	unité de mesure
1-chloro-2,3-epoxy-propane	C3H5OCI	106-89-8	A	P3	MC	VLE=2	ppm
1,1,1-Trifluoro-2-bromo-2-chloroethane	CF3CBrCl	151-67-7			ARI or A AIR	2,000	ppm
1,1,2,2-tetrabromoethane	C2Br4	79-27-6	A	P3	MC	1	ppm
1,1'-Ethylene-2,2'-bipyridylium dibromide	C12H12N2Br2	85-00-7	P3	MC	0,50	mg/m3	
1,2,3,4,5,6,7,8-octachloronaphthalene	C10Cl8	2234-13-1	A	P3	MC	0	mg/m3
1,2,4-Trichlorobenzene	C6H3Cl3	120-82-1	A	P3	MC	5,00	ppm
1,2,4-Benzenetricarboxylic anhydride	C9H4O5	552-30-7	A	P3	MC	0,04	mg/m3
1,2-Benzenedicarboxylic anhydride	C6H4(CO)2O	85-44-9	P3	MC	1,00	ppm	
1,2-Dibromo-2,2-dichloroethyl dimethyl phosphate	(CH3O)2P(O)CBr2CBrCl2	300-76-5	A	P3	MC	3,00	mg/m3
1,2-dichloroethane	C2H2Cl2	107-06-2	A		MC	10,00	ppm
1,2-Dihydroxybenzene	C6H4(OH)2	120-80-9	A	P3	MC	5	mg/m3
1,2-Ethanediamine	NH2CH2CH2NH2	107-15-3	K		MC	10,00	ppm
1,2-ethanediol	HOCH2CH2OH	107-21-1	A	P3	MC	50,00	ppm
1,3-butadiene	CH2=CHCH=CH2	106-99-0	AX		MC	VLE=1	ppm
1,4-dichlorobenzene	C6 H4 Cl2	106-46-7	A		MC	75,00	ppm
1,4-benzendiamine	C6H4(NH2)2	106-50-3	A	P3	MC	0	mg/m3
1,4-dihydroxybenzene	C6H4(OH)2	123-31-9	A	P3	MC	2	mg/m3
1,4-dinitrobenzene	C6H4(NO2)2	100-25-4	A	P3	DM or MC	1,000	mg/m3
1,5-dicyanatonaphthalene	C10H6(NCO)2	3173-72-6	A2B2		MC	0,10	mg/m3
1,5-pentanedial	OCH(CH2)3CHO	111-30-8	A2	P3	MC	0,20	ppm
1,6-hexanolactam	C6H11NO	105-60-2	A	P3	MC	0,22	ppm
1-Chloro-2-methylbenzene	C6H4CH3	95-49-8	A		MC	50,00	ppm
1-Chloro-2-propene	CH2=CHCH2Cl	107-05-1	AX		MC	1,00	ppm
1-Hydroxybutane	CH3CH2CH2CH2OH	71-36-3	A		MC	50,00	ppm
1-Methoxy-2-propanol	CH3OCH2CH(OH)CH3	107-98-2	A		MC	100	ppm
1-Methylpropyl acetate	CH3COOCH(CH3)CH2CH3	105-46-4	A	P3	DM or MC	200	ppm
1-Propen-3-ol	CH2=CHCH2OH	107-18-6	A		MC	2	ppm
1-Propyn-3-ol	C3H3OH	107-19-7	A		MC	1	ppm
2-butylethanol	C4H9OCH2CH2OH	111-76-2	A	P3	MC	25,00	ppm
2-Diethylaminoethanol	(C2H5)2NCH2CH2OH	100-37-8	K		MC	10,00	ppm
2-ethoxyethyl acetate	CH3COOCH2CH2OCH2CH3	111-15-9	A		MC	1	ppm
2-ethylhexyl chloroformate	C11 H22 Cl O2	24468-13-1	A	P3	DM or MC	1	ppm
2-furaldehyde	C5H4O2	98-01-1	A		MC	2,00	ppm
2-Methoxyethyl acetate	CH3COOCH2CH2OCH3	110-49-6	A		MC	0	ppm
2-Methylaziridine	C3H7N	75-55-8	K	P3	MC	2,00	ppm
2-methylpentane-2,4-diol	(CH3)2C(OH)CH2CH(OH)CH3	107-41-5	A		DM or MC	25	ppm
2-nitronaphthalene	C10H7NO2	581-89-5	A	P	DM or MC		
2-Pyridylamine	NH2C5H4N	504-29-0	A	P3	DM or MC	2	mg/m3
2,2-Diaminodimethylamine	NH2CH2CH2NHNH2	111-40-0	ABEK	P3	MC	1,00	ppm
2,2'-dihydroxydiethylamine	(HOCH2CH2)2NH	111-42-2	K	P3	MC	3	ppm
2,2-Dichlorovinyl dimethyl phosphate	(CH3O)2P(O)OCH=CCl2	62-73-7	A	P3	MC	0,10	ppm
2,3-epoxypropyl isopropyl ether	C6H12O2	4016-14-2	A		MC	50	ppm
2,3,4,5,6-pentachlorophenol	C6Cl5OH	87-86-5	A	P3	MC	1	mg/m3
2,3-Dihydro-2,2-dimethyl-7-benzofuranyl							
2,4-dichlorophenoxyacetic acid	C12H8Cl2O3	94-75-7	P3	MC	10	mg/m3	
2,4,5-Trichlorophenoxyacetic acid	C12H5Cl3O3	93-76-5	P3	DM or MC	10	mg/m3	
2,4,6-trinitrophenol	(NO2)3C6H2OH	88-89-1	A	P3	MC	0	mg/m3
2,4,6-tetryl	(NO2)3C6H2NNO2(OH)3	479-45-8	A	P3	MC	2	mg/m3
2,5-Furandione	C4 H2 O3	108-31-6	A	P3	MC	0,25	ppm
2-Aminotoluene	CH3C6H4NH2	95-53-4	A	P3	MC	2,00	ppm
2-butanol	CH3CHOHCH2CH3	78-92-2	A		MC	100,00	ppm
2-Carbomethoxy-1-methylvinyl dimethyl phosphate	C7H13PO6	7786-34-7	A	P3	MC	0	ppm
2-Chloro-1,1,2-Trifluoroethyl difluoroether	CHF2OFC2HF	13838-16-9			ARI or A AIR	2,000	ppm
2-Chloro-1,3-butadiene	CH2=CClCH=CH2	126-99-8	AX	P3	MC	VLE=1	ppm
2-chloroacetaldehyde	C2H2ClCHO	107-20-0	A		MC	1,00	ppm
2-Chloroethanol	CH2ClCH2OH	107-07-3	A		MC	1,00	ppm
2-hydroxymethylfuran	C5H6O2	98-00-0	A		MC	10,00	ppm
2-Isopropoxy propane	(CH3)2CHOCH(CH3)2	108-20-3	A		MC	500,00	ppm
2-Mercaptoacetic acid	HSC2COOH	68-11-1	A2B2	P3	MC	1	ppm
2-methoxyethanol	CH3OCH2CH2OH	109-86-4	A		MC	5,00	ppm
2-Methylacrylic acid	CH2=C(CH3)COOH	79-41-4	A	P3	MC	20	ppm
2-methylpropenenitrile	CH2=C(CH3)CN	126-98-7	AB	P3	MC	1	ppm
2-Methylpropyl acetate	CH3COOCH2CH(CH3)2	110-19-0	A		MC	150,00	ppm
2-Octanone	C8H16O	57-57-8			ARI or A AIR		
2-Pentanol acetate	CH3COOCH2CH2CH2CH3	626-38-0	A		MC	125	ppm
2-Phenyl propylene	C6H5C(CH3)=CH2	98-83-9	A		MC	50,00	ppm
2-propenamide	CH2=CHCONH2	79-06-1	A	P3	MC	0,30	mg/m3
2-propenenitrile	CH2=CHCN	107-13-1	A	P3	MC	2,00	ppm
2-Propenoic acid	CH2=CHCOOH	79-10-7	A		DM or MC	2,000	ppm
2-Propyl acetate	CH3COOCH2CH2CH3	108-21-4	A		MC	250,00 (ST)	ppm
2-Propynyl alcohol	C3H3OH	107-19-7	A		MC	1	ppm
3,3'-dichlorobenzidine salts	NH2C6H3Cl2C6H3Cl2NH2	91-94-1	A	P3	MC		
3,3'-dimethylbenzidine	C14H16N2	119-93-7	A	P3	MC	0,02	mg/m3
3,5,5-trimethylcyclohex-2-enone	C9H14O	78-59-1	A		MC	4,00	ppm
3a,4,7,7a-Tetrahydro-4,7-methanoindene	C10 H12	77-73-6	A	P3	MC	5,00	ppm
3-Heptanone	CH3CH2CO(CH2)3CH3	106-35-4	A		MC	50	ppm
3-Methyl-1-butanol acetate	CH3COOCH2CH2CH(CH3)2	123-92-2	A		DM or MC	100	ppm
3-Methyl-5-heptanone	C2H5CO(CH2)2CH(CH3)2	541-85-5	A		MC	25	ppm
4-Methylpentan-2-One	CH3COCH2CH2CH2CH3	108-10-1	A		MC	50	ppm

*MC/DM = Masque Complet / Demi-Masque

Cette liste n'est pas contractuelle mais indicative et ne peut en aucun cas engager la responsabilité de DELTA PLUS.

Substances	Formule chimique	n° cas	Filtre gaz	Filtre particule	MC/DM*	VLEP	unité de mesure
4,4'-Methylenedianiline (mda)	CH2(C6H4NH2)2	101-77-9	A	P3	MC	0,01	ppm
4-Hydroxy-4-Methyl-2-Pentanone	CH3COCH2C(CH3)2OH	123-42-2	A		MC	50	ppm
4-Nitroaniline	C6 H6 N2 O2	100-01-6	A	P3	MC	6	mg/m3
4-nitrochlorobenzene	ClC6H4NO2	100-00-5	AB	P3	MC	1,00	mg/m3
5-Methyl-2-hexanone	CH3COCH2CH2CH(CH3)2	110-12-3	A		MC	50	ppm
6,9-methano-2,4,3-benzo-dioxathiepin-3-oxide	C9H6O6S3	115-29-7	A	P3	MC	0	mg/m3
Acetaldehyde	CH3CHO	75-07-0	AX		MC	100	ppm
Acetic acid	CH3COOH	64-19-7	A	P3	MC	10,00	ppm
Acetic ester	CH3COOC2H5	141-78-6	A		MC	400,00	ppm
Acetic oxide	(CH3CO)2O	108-24-7	A		MC	5	ppm
Acetylene	C2H2	74-86-2			ARI or A AIR	2500	ppm
Acrolein	CH2=CHO	107-02-8	AX	450	MC	0	ppm
Age	C6H10O2	106-92-3	A		MC	5	ppm
Aldrin	C12H8Cl6	309-00-2	AB	P3	DM or MC	0,25	mg/m3
Alpha-chlorotoluene	C6H5CH2Cl	100-44-7	A		MC	1	ppm
Alpha-chloroacetophenone	C6H5COCH2Cl	532-27-4	ABEK	P3	MC	0,30	ppm
Alpha-starch	(C6H10O5)n	9005-25-8		P3	MC	5,00	mg/m3
Aluminium metal (respirable dust)	Al	7429-90-5	P2/P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Aluminium trioxide	Al2O3	1344-28-1		P3	DM or MC	4	mg/m3
Aminocyanogen	NH2CN	420-04-2	P3		DM or MC	2,000	ppm
Aminocyclohexane	C6H11NH2	108-91-8	A		DM or MC	10,000	ppm
Aminodimethylbenzene	(CH3)2C6H3NH2	1300-73-8	K		DM or MC	2	ppm
Aminomethane	CH3NH2	74-89-5	K		MC	10	ppm
Ammonia	NH3	7664-41-7	K		MC	25	ppm
Ammonium amidosulfonate	NH4OSO2NH2	7773-06-0	P3		MC	5,00	mg/m3
Ammonium chloride	NH4Cl	11225-02-9	K	P	MC	10	mg/m3
Amyl acetic ether	CH3COO(CH2)4CH3	628-63-7	A		MC	100	ppm
Anhydrous hydrogen bromide;	H Br	10035-10-6	B	P3	MC	3	ppm
Anone	C6H10O	108-94-1	A		DM or MC	25,000	ppm
Antimony and compounds (as sb)	Sb	7440-36-0		P3	MC	MEL	mg/m3
Antimony hydride	SbH3	7803-52-3			ARI or A AIR	0	ppm
Antimony trioxide	O3 Sb2	1309-64-4		P3	DM or MC	0,500	mg/m3
Argon	Ar	7440-37-1			ARI or A AIR		ppm
Arsenic & compounds except arsine	As	7440-38-2		P3	MC	0,15	mg/m3
Arsenic trihydride	AsH3	7784-42-1			ARI or A AIR	0,020	ppm
Arsenic trioxide	As2O3	1327-53-3			ARI or A AIR	0,200	mg/m3
Artificial barite	BaSO4	7727-43-7		P3	MC	0,50	mg/m3
ASBESTOS, amiante	Hydrated mineral silicates	1332-21-4	PAPR	P3	MC	MEL	fibres/ml
Asphalt, petroleum fumes	n/a	8052-42-4			ARI or A AIR	5	mg/m3
Atrazine (iso)	C6H14ClN3	1912-24-9		P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Azimethylene	CH2N2	334-88-3	ABEK	P3	MC	0,20	ppm
Azirane	C2H5N	151-56-4	K	450	MC		ppm
Azium	NaN3	26628-22-8		P3	DM or MC	0	mg/m3
Azodicarbonamide	C2H4N4O2/NH2CO=NC(=O)NH2	123-77-3	A	P3	MC	MEL	mg/m3
Barium compounds soluble (as ba)	Ba	7440-39-3		P2/P3	DM or MC	1	mg/m3
Basudin®	C12H12N2O3PS	333-41-5	BE	P3	MC	0,10	mg/m3
BCME [Bis (chloromethyl) ETHER]	(CH2Cl)2O	542-88-1	A2	P3	MC	0,05	mg/m3
Benomyl (iso)	C14H18N4O3	17804-35-2	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Benzenamine	C6H5NH2	62-53-3	A	P3	MC	2,00	ppm
Benzene	C6H6	71-43-2	A	450	MC	1,00	ppm
Benzene chloride	C6H6Cl2	108-90-7	A		DM or MC	75,000	ppm
Benzene hexahydride	C6 H12	110-82-7	A		DM or MC	300,000	ppm
Benzy butyl phthalate	C19 H20 O4	85-68-7	A	P	DM or MC	5,000	mg/m3
Beryllium and compounds	Be	7440-41-7		P3	MC	VLE	mg/m3
Beta-Aminoethyl alcohol	NH2CH2CH2OH	141-43-5	A		MC	3	ppm
Beta-Hydroxypropyl acrylate	CH2=CHCOOCH2CH(OH)CH3	999-61-1	A		MC	1	ppm
BGE	C7 H14 O2	2426-08-6	A		MC	5,60	ppm
Biotite	H2KA3(SiO4)3	12001-26-2		P3	DM or MC	3,000	mg/m3
Biopottassium chromate	K2 Cr O4	7789-00-6			ARI or A AIR		mg/m3
Bis(2-ethylhexyl) phthalate	C24H38O4	117-81-7	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Bis(2,3-epoxypropyl) ether	C6H10O3	2238-07-5	A	P3	MC	0,10	ppm
Bismuth telluride	Bi2Te3	1304-82-1		P3	MC	5,00	mg/m3
Borates, (tetra) sodium salts	Na2B4O7	1330-43-4		P3	DM or MC	1,000	mg/m3
Borax decahydrate	Na2B4O7 • 10H2O	1303-96-4		P3	MC	5,00	mg/m3
Boric anhydride	B2O3	1303-86-2		P3	DM or MC	10,000	mg/m3
Bornan-2-one	C10H16O	76-22-2	A	P3	DM or MC	2,000	mg/m3
Boron fluoride	BF3	7637 07 02			ARI or A AIR	1,000	ppm
Boron hydride	B2H6	19287-45-7	B	P3	MC	0,10	ppm
Bromacil (iso)	C9H13BrN2O2	314-40-9	AB	P3	DM or MC	1,000	ppm
Bromine	Br2	7726-95-6	B	P3	MC	0,10	ppm
Bromine fluoride	BrF5	7789-30-2	AX		MC	0,10	ppm
Bromoethane	CH3CH2Br	74-96-4	AX		MC	200,00	ppm
Bromothylene	CH2=CHBr	593-60-2	AX		DM or MC	5,000	ppm
Bromoform	CHBr3	75-25-2	A		MC	0,50	ppm
Bromomethane	CH3Br	74-83-9	AX				

Substances	Formule chimique	n° cas	Filtre gaz	Filtre particule	MC/DM*	VLEP	unité de mesure
Butyl methyl ketone /MBK	CH3CO(CH2)3CH3	591-78-6	A		MC	5,00	ppm
Butylamine	CH3(CH2)2CH2NH2	109-73-9	BK		MC	5,00	ppm
Cadmium	Cd S	7440-43-9	P3		DM or MC	VLE=0,05	mg/m3
Caesium hydroxide	CsOH	21351-79-1	B		DM or MC	2,000	mg/m3
Calcium carbimide	CaCN2	156-62-7			ARI or A AIR	0,500	mg/m3
Calcium carbonate	CaCO3	1317-65-3	P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Calcium hydrate	Ca(OH)2	1305-62-0	P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Calcium monosilicate	CaSiO3	1344-95-2	P2/P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Calcium sulfate hemihydrate	CaSO4 • 0.5H2O	26499-65-0	P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Captafol (iso)	C10H9Cl4NO2S	2425-06-1	A		MC	0,10	mg/m3
Carbaryl (iso)	CH3NHCOOC10H7	63-25-2	A		DM or MC	5,000	mg/m3
Carbafuran (iso)	C12H15NO3	1563-66-2	A	P3	DM or MC	10,00	mg/m3
Carbolic acid	C6H5OH	108-95-2	A	P3	MC	5	ppm
Carbon black	C	1333-86-4	P3		MC	3,50	mg/m3
Carbon dioxide	CO2	124-38-9			ARI or A AIR	5000,000	ppm
Carbon disulphide	C S2	75-15-0	AX		MC	10,00	ppm
Carbon hexachloride	C3CCl3	67-72-1	A	P3	MC	1,00	ppm
Carbon monoxide	CO	630-08-0			ARI or A AIR	30,000	ppm
Carbon tetrachloride	CCl4	56-23-5	A		MC	2,00	ppm
Carbonyl chloride	COCl2	75-44-5	B	P3	MC	0,10	ppm
Carboxyethane	CH3CH2COOH	79-09-4	A	P3	MC	10	ppm
CB	CH2BrCl	74-97-5	A		MC	200,00	ppm
Cd / Cadmium	CdO/Cd	1306-19-0	P3		MC	VLE=0,05	mg/m3
Cellosolve®	C2H5OCH2CH2OH	110-80-5	A		MC	0,50	ppm
Cellulose	(C6H10O5)n	9004-34-6	P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Cement	as Portland Cement	65997-15-1	P2/P3		DM or MC	10,000	mg/m3
Chlordan	C10H6Cl8	57-74-9	A	P3	DM or MC	0,500	mg/m3
Chlorine	Cl2	7782-50-5	B		MC	0,50	ppm
Chlorine fluoride	ClF3	7790-91-2	B		MC	0,10	ppm
Chlorine oxide	Cl O2	10049-04-4	B		DM or MC	0,100	ppm
Chloroacetic acid chloride	ClCH2COCl	79-04-9	A	P3	MC	0,05	ppm
Chlorocyanide	ClCN	506-77-4	B 450		MC	0,30	ppm
Chlorodimethyl ether	CH3OCH2Cl	107-30-2			ARI or A AIR		
Chloroethane	CH3CH2Cl	75-00-3	AX		DM or MC	1000,000	ppm
Chloroethanoic acid	ClCH2COOH	79-11-8	A	P3	MC	0	ppm
Chloroethene	CH2=CHCl	75-01-4	AX		MC	1,00	ppm
Chloroform	CHCl3	67-66-3	AX		MC	2,00	ppm
Chloromethane	CH3Cl	74-87-3			ARI or A AIR	1000,000	ppm
Chloropicrin	CCl3NO2	76-06-2	A	P3	MC	0,10	ppm
Chlorosulfuric acid	HClO3S	7790-94-5	E	P3	MC	1,00	mg/m3
Chlorothene	CH3CCl3	71-55-6	A		MC	300,00	ppm
Chlorpyrifos	C9H11Cl3N3O3PS	2921-88-2	A	P3	DM or MC	0,200	mg/m3
Chromic acid (cro3)	CrO3	1333-82-0	BE	P3	MC	0,05	mg/m3
Chromium	Cr	7440-47-3	P3		MC	0,50	mg/m3
Cobalt and compounds (as co)	Co	7440-48-4	P2/P3		DM or MC	VLE	mg/m3
Copper, dusts and mists	Cu	7440-50-8	P3		MC	1,00	mg/m3
Cray® herbicide No. 1	C6H3Cl2O2CH2CH2OSO3Na	136-78-7	P3		MC	5,00	mg/m3
Cresols (all isomers)	C7 H8 O	1319-77-2	A	P3	MC	5,00	ppm
Cumene	C6H5CH(CH3)2	98-82-8	A		MC	50,00	ppm
Cyanogen chloride, (as -cn)	C N	57-12-5	B	P3	MC	5,00	mg/m3
Cyclohexene	C6 H10	110-83-8	A		DM or MC	300,000	ppm
Cyclohexylmethane	CH3C6H11	108-97-2	A		DM or MC	400,000	ppm
DBP	C6H4(COOCH2)2	84-74-2	A	P3	MC	5,00	mg/m3
Dca	C2Cl2	7572-29-4			ARI or A AIR	0,100	ppm
DDH	CH6Cl2N2O2	118-52-5	ABEX	P3	MC	0,20	mg/m3
DDT	(C6H4Cl)2CHCl	50-29-3	P3		MC	1	mg/m3
Di- N- Butyl Phosphate	(C4H9O)2(O)HPO	107-66-4	A	P3	MC	1,00	ppm
Diallyl phthalate	C14 H14 O4	131-17-9	A	P3	DM or MC	5,000	ppm
Diammonium peroxodisulphate	N2 H8 S2 O8	7727-54-0	A	P3	MC	1,00	mg/m3
Dianiline (mboca)	CH2(C6H4Cl)NH2	101-14-4	A	P3	MC	0,00	mg/m3
Diatomaceous earth, natural, respirable dust	SiO2	68855-54-9	P3		MC	1,20	mg/m3
DIBENZ(a, h) ANTHRACENE	C22 H14	65996-93-2	A	P3	MC	0,10	mg/m3
Dibenzoyl peroxide	(C6H5CO)2O2	94-36-0	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Dibromochloropropane	CH2BrCHBrCH2Cl	96-12-8			ARI or A AIR	0,001	ppm
Dibutyl phosphate	(C4H9O)2(O)HPO	107-66-4	A	P3	MC	1,00	ppm
Dibutylated hydroxytoluene	(C4H9)3(C2H5)2C6H4OH	128-37-0		P	MC	10,00	mg/m3
Dichloromethane	CH2Cl2	75-09-2	AX		MC	50,00	ppm
Dichloromethyl ether	(CH2Cl)2O	542-88-1	A2	P3	MC	0,05	mg/m3
Dicyanogen	NCCN	460-19-5	BK		DM or MC	10,000	ppm
Dicyclohexyl phthalate	C20 H26 O4	84-61-7	A	P3	DM or MC	5,000	ppm
Dieldrin (iso)	C12H8Cl6O	60-57-1	A	P3	DM or MC	0,250	mg/m3
Diethyl ether	C2H5OC2H5	60-29-7	AX		MC	400,00	ppm
Diethyl phthalate	C6H4(COOC2H5)2	84-66-2	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Diethyl sulphate	C4 H10 O4 S	64-67-5	A	P3	MC	VLE	ppm
Diethylene imidoxide	C4H9ON	110-91-8	A		MC	20	ppm
Difluorodibromomethane	CF2Br2	75-61-6			ARI or A AIR	100,000	ppm
Disocetyl phthalate	C28 H46 O4	26761-40-0	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Disononyl phthalate	C26 H42 O4	28553-12-0	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Diisooctyl phthalate	C24 H38 O4	27554-26-3	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Diisopropylamine	[(CH3)2CH]2NH	108-18-9	K		MC	5	ppm
Dimethyl carbinol	(CH3)2CHOH	67-63-0	A		MC	400	ppm
Dimethyl ester of 1,2-benzenedicarboxylic acid	C6H4(COOCH3)2	131-11-3	A	P3	MC	5,000	mg/m3
Dimethyl ether	H6 C2 O	115-10-6			ARI or A AIR	40,000	ppm
Dimethyl methane	CH3CH2CH3	74-98-6			ARI or A AIR	1000,000	ppm
Dimethyl sulphate	(CH3)2SO4	77-78-1	A	P3	MC	0,10	ppm
Dimethylacetone	CH3CH2COCH2CH3	96-22-0	A		DM or MC	200,000	ppm
Dimethylaminoethanol	C4H11NO	108-01-0	A		MC	? 2	ppm
Dimethylnitromethane	(CH3)2CHNO2	79-46-9	A	P3	MC	10,00	ppm
Dinitrogen tetroxide (N2O4)	N O2	10102-44-0	NO		MC	3,00	ppm
Diphenyl	C6H5C6H5	92-52-4	A	P3	MC	0,20	ppm
Diphenyl ether (vapor)	C6H5OC6H5	101-84-8	A	P3	MC	1,00	ppm
Dipotassium peroxodisulphate (measured as s2o8)	H2 K2 O8 S2	7727-21-1	AB	P	MC	1,00	mg/m3
Direx®	C6H3Cl2NH(CO)CH3	330-54-1	P3		DM or MC	10,000	mg/m3
Disodium peroxodisulphate (measured as s2o8)	Na2 O8 S2	7775-27-1	A	P3	MC	1,00	mg/m3
Disodium tetraborate, decahydrate	Na2B4O7 • 10H2O	1303-96-4	P3		MC	5,00	mg/m3

Substances	Formule chimique	n° cas	Filtre gaz	Filtre particule	MC/DM*	VLEP	unité de mesure
Sodium tetraborate, pentahydrate	B4 O7 2Na 10H 2O	11190-12-4	A	P3	DM or MC	1,000	mg/m3
Disulfoton (iso)	C8H19O2PS3	298-04-4	ABE	P3	MC	0,10	mg/m3
Disulphur dichloride	S2 Cl2	10025-67-9	B	P3	MC	1,00	ppm
Divanadium pentaoxide (as v)	V2O5	1314-62-1		P3	MC	VLE=0,005	mg/m3
DMAC	CH3CON(CH3)2	127-19-5	A		DM or MC	10,000	ppm
DMF	HCON(CH3)2	68-12-2	A		MC	10,00	ppm
DMH	(CH3)2NNH2	57-14-7	K 450		MC	0,06	ppm
Eca	C6H7NO2	7085-85-0	AXB	P3	MC	2	mg/m3
Elemental selenium	Se	7782-49-2		P3	MC	0	mg/m3
Endrine	C12H8Cl6O	72-20-8		P3	MC	0,10	mg/m3
Ethane	C2 H6	74-84-0			ARI or A AIR		ppm
Ethanedioic acid	HOOC-COOH • 2H2O	144-66-7		P3	MC	1	mg/m3
Ethanethiol	CH3CH2SH	75-08-1	AX	P3	MC	1	ppm
Ethyl acetone	CH3COCH2CH3	107-87-9	A		MC	200	ppm
Ethyl acrylate	CH2=CHCOOC2H5	140-88-5	A		MC	5,00	ppm
Ethyl alcohol	CH3CH2OH	64-17-5	A		MC	1000	ppm
Ethyl chloroformate	C3H5ClO2 / ClCCOCH2H5	541-41-3			ARI or A AIR	1	ppm
Ethyl ester of formic acid	CH3CH2COH	109-94-4	AX		MC	100	ppm
Ethyl methyl ketone	CH3COCH2CH3	78-93-3	A		MC	200,00	ppm
Ethyl nitrile	CH3CN	75-05-8	A		MC	40	ppm
Ethyl parathion	(C2H5O)2P(S)OC2H4NH2	56-38-2	A2	P3	MC	0	mg/m3
Ethylamine	CH3CH2NH2	75-04-7	K		MC	10,00	ppm
Ethylbenzene	CH3CH2C6H5	100-41-4	A		MC	100	ppm
Ethylene	C2 H4	74-85-1			ARI or A AIR		ppm
Ethylene bromide	BrCH2CH2Br	106-93-4	A		MC	0,05	ppm
Ethylene oxide	C2H4O	75-21-8	AX		MC	5,00	ppm
Febbam (iso)	[(CH3)2NCS2]3Fe	14484-64-1		P3	MC	10	mg/m3
Ferrocene	C10 H10 Fe	102-54-5	A	P	MC	10	mg/m3
Fluoride (as f)	F	16984-48-8	AB	P3	DM or MC	3	mg/m3
Fluorine-19	F2	7782-41-4	B		MC	1,00	ppm
Formal	CH3OCH2OCH3	109-87-5	AX		MC	1000,00	ppm
Formaldehyde	HCHO	50-00-0	ABE		MC	0,50	ppm
Formamide	HCONH2	75-12-7	A	P3	MC	10,00	ppm
Formic acid	HCOOH	64-18-6	B / BE	P3	MC	5	ppm
Formonitrile	HCN	74-90-8	B	P3	MC	2,00	ppm
Freon® 112	CCl2FCCl2F	76-12-0	A		MC	500,00	ppm
Freon® 112a	CCl3CF2F	76-11-9	A		MC	500,00	ppm
Freon® 113	CCl2FCClF2	76-13-1			ARI or A AIR	1000	ppm
Freon® 114	CClF2CClF2	76-14-2			ARI or A AIR	1000,000	ppm
Freon® 12	CCl2F2	75-71-8			ARI or A AIR	1000,000	ppm
Freon® 21	CHCl2F	75-43-4			ARI or A AIR	10,000	ppm
Freon® 22	CHClF2	75-45-6			ARI or A AIR	1000,000	ppm
Germanium tetrahydride	GeH4	7782-65-2			ARI or A AIR	0	ppm
Glycerol	HOCH2CH(OH)CH2OH	56-81-5	A	P3	MC	5,00	mg/m3
Glycidyl phenyl ether	C9H9O2	122-60-1	A		MC	1	ppm
Glycol dinitrate	O2NOCH2CH2ONO2	628-96-6	A	P	MC	0,20	ppm
Graphite	C	7440-44-0	P2/P3		DM or MC	5,000	mg/m3
Guthion®	C10H12O3PS2N3	86-50-0	A	P3	DM or MC	0	mg/m3
Gypsum	Ca S O6 H4	10101-41-4		P3	MC	4	mg/m3
Hafnium	Hf	7440-58-6		P3	MC	1	mg/m3
Halon® 1301	CF3Br	75-63-8			ARI or A AIR	1000,000	ppm
Helium	He				ARI or A AIR		ppm
Heptan- 2- one	CH3CO(CH2)4CH3	110-43-0	A		MC	100	ppm
Hexachlorobenzene	C6 Cl6	118-74-1	A	P3	MC	0,03	mg/m3
Hexahydrodithyphenol	CH3C6H10OH	25639-42-3	A		MC	50	ppm
Hexalin	C6H11 OH	108-93-0	A		MC	50,00	ppm
Hexamethyl phosphoramide	[(CH3)3N]3PO	680-31-9			ARI ou A AIR		
Hexane	CH3(CH2)4CH3	110-54-3	A		DM ou MC	5,000	ppm
Hydrated lime	Ca(OH)2	1305-62-0		P3	DM or MC	50,000	mg/m3
Hydrazine	H2NNH2	302-01-2	K	P3	MC	0,10	ppm
Hydrazinobenzene	C6H5NNH2	100-63-0	A	P3	DM or MC	0,140	ppm
Hydrazoic acid (as vapour)	H N3	7782-79-8	K	P3	MC	0	ppm
Hydrogen	H2	1333-74-0 ?			ARI or A AIR		ppm
Hydrogen chloride	H Cl	7647-01-0	B	P3	MC	5,00	ppm
Hydrogen fluoride (as f)	H F	7664-39-3	B 450 / B 50 / NO	P3	MC	3,00 (ST)	ppm
Hydrogen nitrate	HNO3	7697-37-2		P3	MC	2	ppm
Hydrogen peroxide	H2O2	7722-84-1	AB	P3	MC	1	ppm
Hydrogen phosphide	PH3	7803-51-2	B		MC	0,10	ppm
Hydrogen sulfate	H2SO4	7664-93-9		P3	MC	1	mg/m3
Hydrogen sulphide	H2 S	7783-06-4	B		MC	10	ppm
Hydroquinone monomethyl ether	CH3OC6H4OH	150-76-5		P3	MC	5	mg/m3
Hydrous magnesium silicate	Mg3Si4O10(OH)2	14807-96-6		P3	MC	2,00	mg/m3
Hyponitrous acid anhydride							

Substances	Formule chimique	n° cas	Filtre gaz	Filtre particule	MC/DM*	VLEP	unité de mesure	
Lithium hydroxide	LiOH	1310-65-2		P3	MC	1,00 (ST)	mg/m3	
Lithium monohydrate*	LiH	7580-67-8	A	P3	MC	0,025	mg/m3	
LPG (Liquefied Petroleum Gas)	Mix : C3 H6; C3 H8; C4 H8; C4 H10	68476-85-7			ARI or A AIR	1000,00	ppm	
Magnésite	MgCO3	546-93-0	P3		DM or MC	5,00	mg/m3	
Magnesium oxide, fume and dust (as mg)	MgO	1309-48-4	P3		DM or MC	15	mg/m3	
Malathion (iso)	C10H19O6PS2	121-75-5	A	P3	MC	10	mg/m3	
Manganese and compounds (as mn)	Mn	7439-96-5			DM or MC	1,000	mg/m3	
Manganese tetroxide	Mn3O4	1317-35-7	P3		DM or MC	1	mg/m3	
Manganese tricarbonyl(methylcyclopentadienyl)	CH3C5H4Mn(CO)3	12108-13-3	A	P3	MC	0	mg/m3	
Margarite	n/a	12001-26-2	P3		DM or MC	3,000	mg/m3	
MD	C5H8Mn(CO)3	12079-65-1	A	P3	DM or MC	0,100	mg/m3	
MDI	CH2(C6H4NCO)3	101-68-8	A	P3	MC	0,01	ppm	
Mecrylate	CH2=C(CN)COOCH3	137-05-3	A	P3	MC	2,00	ppm	
Mercury & its inorganic divalent compounds	Hg	7439-97-6	Hg	P3	DM or MC	0,50	mg/m3	
Mesitylene	C6H3(CH3)3	108-67-8	A		MC	25	ppm	
Methacrylate monomer	CH2=C(CH3)COOCH3	80-62-6	A		MC	100	ppm	
Methane	C H4	74-82-8			ARI or A AIR		ppm	
Methane tetrabromide	CBR4	558-13-4	A		DM or MC	1,400	mg/m3	
Methane tetramethylol	C(CH2OH)4	115-77-5	A	P3	MC	5	mg/m3	
Methanethiol	CH3SH	74-93-1	AVB		MC	0,50	ppm	
Methanol	CH3OH	67-56-1	AX		MC	200	ppm	
Methylol (iso)	CH3C(SH)3NOC(O)NHCH3	16752-77-5		P3	MC	3	mg/m3	
Methoxy-dtt	(C6H4OCH3)2CHCOCl	72-43-5	A	P3	DM or MC	15,000	mg/m3	
Methyl acetate	CH3COOCH3	79-20-9	AX		MC	200,00	ppm	
Methyl ester of formic acid	HCOOCH3	107-31-3	AX		MC	100	ppm	
Methyl ester of isocyanic acid	CH3NCO	624-83-9	B	P3	MC	VLE=0,02	mg/m3	
Methyl ethylene oxide	C3H6	75-56-9	AX	450	MC	100,00	ppm	
Methyl parathion	(CH3O)2P(S)(O)C6H4NO2	298-00-0	A2	P3	MC	0	mg/m3	
Methyl phosphite	(CH3O)3P	121-45-9	A	P3	MC	2	ppm	
Methyl propenoate	CH2=CHCOOCH3	96-33-3	A		MC	10	ppm	
METHYL- t- BUTYL ETHER	C5 H12 O	1634-04-4	AX	P3	MC	25	ppm	
Methylene oxide	HCHO	50-00-0	ABE		MC	0,50	ppm	
Methylstyrene	CH2=CHC6H4CH3	25013-15-4	A		MC	100	ppm	
Miak	CH3COCH2CH2OH(CH3)2	110-12-3	A		MC	50	ppm	
Mibc	(CH3)2CH2CH(OH)CH3	108-11-2	A		MC	25	ppm	
MMH	CH3NHNH2	60-34-4	AK	P3	MC	0,04	ppm	
Molybdenum compounds (as mo)	Mo	7439-98-7		P3	MC	5	mg/m3	
Monochloropentafluoroethane	CF2CF3	76-15-3			ARI or A AIR	1000,000	ppm	
Monofluorotrifluoroethane	CF3F	75-69-4			ARI or A AIR	1000	ppm	
N- Butyl chloroformate	C5 H10 Cl O2	592-34-7	A	P3	MC	1,00	ppm	
N- propyl acetate	CH3COOCH2CH2CH3	109-60-4	A		MC	200,00	ppm	
N, N- dimethylamine	C6H12N2	121-69-7	A	P3	MC	5,00	ppm	
N,N'-Dimethyl-4,4'-bipyridinium dichloride	CH3(C5H4N)2CH3 • 2Cl	1910-42-5	A	P3	MC	0,10	mg/m3	
Naphthalene	C10H8	91-20-3	A	P3	MC	10,00	ppm	
Navadel®	C4H6O2(S)C2H5(S)2	78-34-2	A	P3	MC	0,20	mg/m3	
Neon	Ne	7440 01 9			ARI or A AIR		ppm	
N-Ethylethanamine	(C2H5)2NH	109-89-7	K + 450		MC	10,00	ppm	
N-Ethylmorpholine	C6 H13 N O	100-74-3	A	P3	MC	5,00	ppm	
Ng	CH2N3O3CHN3O3	55-63-0	A	P3	DM or MC	0,100	mg/m3	
Nickel and inorganic compounds	Ni	7440-02-0		P3	DM or MC	1,000	mg/m3	
Nickel carbonyl	Ni(CO)4	13463-39-3			ARI or A AIR	0,10 (ST)	ppm	
Nicotine	C5H4N4O2	54-11-5	A	P3	DM or MC	1	mg/m3	
Nitrapyrin	C15H9N3O3	1929-82-4	AB	P3	MC	5,00	mg/m3	
Nitric oxide	N O	10102-43-9			ARI or A AIR	25	ppm	
Nitrocarbol	CH3NO2	75-52-5	A	P3	MC	100	ppm	
Nitroethane	CH3CH2NO2	79-24-3	A	P3	MC	100	ppm	
Nitrogen	N2	7727-37-9			ARI or A AIR		ppm	
Nitrogen trifluoride	NF3	7783-54-2			ARI or A AIR	10	ppm	
Nitropropane	CH3CH2CH2NO2	108-03-2	A	P3	MC	25	ppm	
N-methylmethanamine	(CH3)2NH	124-40-3	K		MC	10,00	ppm	
NN- Dimethylethylamine	C4 H11 N	598-56-1	K	P3	MC	5,00	ppm	
N-Nitroso-N,N-dimethylamine	(CH3)2NNO	62-75-9	A	P3	MC		ppm	
N-octane	CH3(CH2)6CH3	111-65-9	A		MC	75,00	mg/m3	
Nonylphenols	C15H32O	25154-52-3	A	P3	MC		ppm	
N-phenylmethanamine	C6H5NHCH3	100-61-8	A		DM or MC	1	ppm	
N-Trichloromethylmercapto-4-cyclohexene 1,2-dicarboximide	C9H8Cl3N2O2S	133-06-2	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3	
Nux vomica	C21H22N2O2	57-24-9			P3	MC	0	mg/m3
O- acetylsalicylic acid	CH3COOC6H4COOH	50-78-2		P2/P3	DM or MC	5,00	mg/m3	
O- anisidine	NH2C6H4OCH3	90-04-0	A	P3	MC	1	mg/m3	
O-dianisidine	(NH2C6H3OCH3)2	119-90-4			P3	DM or MC		
O-diphenylbenzene	C6H5C6H4C6H5	84-15-1			P3	DM or MC	1	ppm
Oil mist, mineral		8012-95-1			P3	MC	5	mg/m3
Oil of mirbane	C6H5NO2	98-95-3	A	P3	MC	1	ppm	
O-nitrotoluene	NO2C6H4CH3	88-72-2	A	P3	MC	2,00	ppm	
Ortho-dichlorobenzene	C6H4Cl2	95-50-1	A		MC	50,00	ppm	
Orthophosphoric acid	H3PO4	7664-38-2	B	P3	MC	1,00 (ST)	mg/m3	
O-sec-Butylphenol	CH3CH2CH(CH3)C6H4OH	89-72-5	A		MC	5,00	ppm	
Osmium oxide	OsO4	20816-12-0	B	P3	MC	0	mg/m3	
Oxooctyl alcohol	C7H15CH2OH	26952-21-6	A		MC	50	ppm	
Ozone	O3	10028-15-6	AVB2		P3	MC	0	ppm
P - Aramid respirable fibres	(C14 H10 O2 N2) n	26125-61-1			P3	DM or MC	0.50	fibres/ml
P- toluenesulphonyl chloride	C7 H7 S O2 Cl	98-59-9	AB	P3	DM or MC	5,00 (ST)	mg/m3	
Paracetamol	C8 H9 N O2	103-90-2			P3	DM or MC	10	mg/m3
P-Dioxane	C4H8O2	123-91-1	A	P3	MC	10,00	ppm	
Pentachlorophosphorus	PCl5	10026-13-8	B	P3	MC	1,00	mg/m3	
Pentane	CH3(CH2)3CH3	109-66-0	AX		MC	120	ppm	
Peracetic acid	C2H4O3	79-21-0	AB	P3	DM or MC		ppm	
Peroxyde de 2-Butanone	C8H16O4	1338-23-4	A	P3	MC	VLE=0,2	ppm	
Phenyl phosphate	(C6H5O)3PO	115-86-6	A	P3	MC	3	mg/m3	
Phenylaniline	(C6H5)2NH	122-39-4	A	P3	MC	10,00	mg/m3	
Phenylethylene	C6H5CH=CH2	100-42-5	A		MC	50,00	ppm	
Phorate	(C2H5O)2P(S)SCH2SC2H5	298-02-2	A	P3	MC	0	mg/m3	
Phosphorus oxychloride	POCl3	10025-87-3	B	P3	MC	0	ppm	
Phosphorus pentasulphide	P2S5/P4S10	1314-80-3	B 450	P3	MC	1,00	mg/m3	

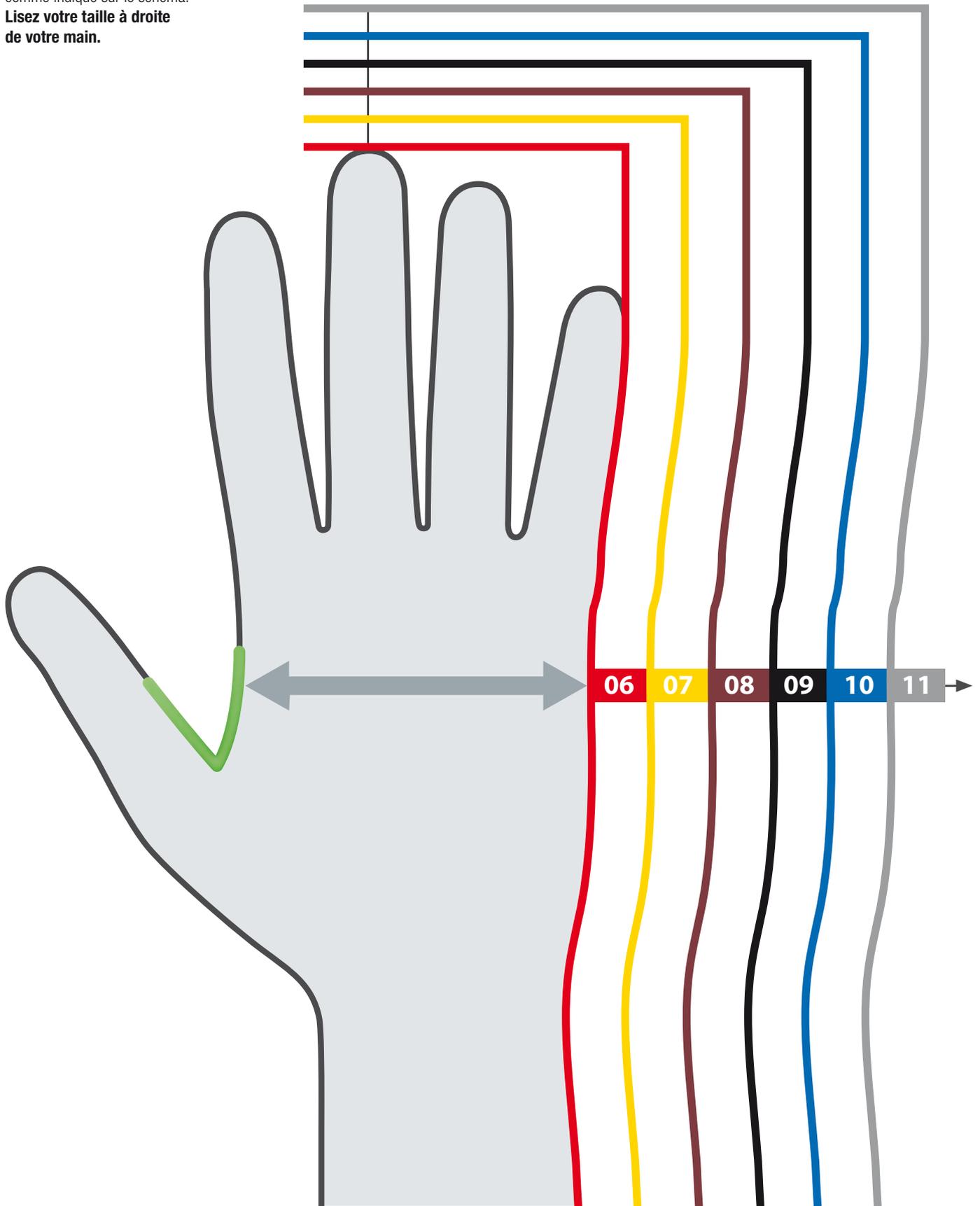
*MC/DM = Masque Complet / Demi-Masque

Substances	Formule chimique	n° cas	Filtre gaz	Filtre particule	MC/DM*	VLEP	unité de mesure
Phosphorus pentoxide	P2O5	1314-56-3	A	P3	DM or MC	2,00 (ST)	mg/m3
Phosphorus trichloride	PCl3	7719-12-2	B 450	P3	MC	0	ppm
Phosphorus, yellow	P4	7723-14-0			ARI or A AIR	0	mg/m3
Picloram (iso)	C6H3Cl3O2N2	1918-02-1	AB	P3	MC	5,00	mg/m3
Piperazine hydrochloride	C4H10N2 HCl	142-64-3		P3	MC	5,00	mg/m3
Piperidine	CH2(CH2)4NH	110-89-4	A		DM or MC	7	ppm
Platinum metal	Pt	7440 06 4		P2/P3	DM or MC	5	mg/m3
Polychlorinated biphenyl	C6H3Cl2C6H2Cl3	11097-69-1	AB	P3	MC	0,10	mg/m3
Polychlorinated biphenyls (pcb's)	C12 H(10-x) Clx	1336-36-3			ARI or A AIR	0,500	mg/m3
Potassium bromate	K Br O3	7789-01-2		P3	DM or MC		
Potassium hydroxide	KOH	1310-58-3		P3	MC	2,00 (ST)	mg/m3
P-quinone	O=C6H4=O	106-51-4	A	P3	MC	0,10	ppm
Primary isobutyl alcohol	(CH3)2CHCH2CH2OH	123-51-3	A		MC	100	ppm
Proparganol	C16 H21 N O2	525-66-6	A	P3	DM or MC	2	mg/m3
Propylene	C3 H6	115-07-1			ARI or A AIR		ppm
Propylene glycol	as Propane- 1,2- diol	57-55-6	A	P3	DM or MC	150	ppm
Propylene glycol-1,2-dinitrate	CH3ONO2CH2CH2ONO2	6423-43-4	A	P3	MC	0	ppm
Pvc (polyvinyl chloride) (resp. Dust)	(C2 H3 Cl) n	9002-86-2		P3	MC	4	mg/m3
Pyridine	C5H5N	110-86-1	A	P3	MC	5	ppm
Pyrophosphate	Na4P2O7	7722-88-5		P3	MC	5	mg/m3
Quartz	SiO2	14808-60-7		P3	DM or MC	0,050	mg/m3
RDX	C3H6N6O6	121-82-4		P3	DM or MC	1,500	mg/m3
Resorcinol	C6H4(OH)2	108-46-3	A	P3	MC	10	ppm
Rhodium (as rh) metal fume and dust	Rh	7440-16-6		P2/P3	DM or MC	0	mg/m3
Rotenone (iso)	C23 H22 O6	83-79-4	A	P3	MC	5	mg/m3
Saccharose	C12H22O11	57-50-1		P2/P3	DM or MC	10	mg/m3
Sec-Hexyl acetate	C8 H16 O2	108-84-9	A		MC	50	ppm
Seekay wax	C10H14O4	1335-88-2	A	P3	DM or MC	2	mg/m3
Selenium dihydride	H2 Se	7783-07-5			ARI or A AIR	0	ppm
Silica, amorphous (resp. Dust)	SiO2	7631-86-9		P3	MC	6,00	mg/m3
Silica, fused (resp. Dust)	O2 Si	60676-86-0		P3	MC	0	mg/m3
Silicane	SiH4	7803-62-5			ARI or A AIR	5,000	ppm
Silicon (resp. Dust)	Si	7440-21-3		P3	MC	4	mg/m3
Silicon monocarbide	SiC	409-21-2		P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Silver, metallic	Ag	7440-22-4		P3	MC	0	mg/m3
Sodium bisulphite	NaHSO3	7631-90-5		P2/P3	MC	5	mg/m3
Sodium hydroxide	NaOH	1310-73-2		P3	MC	2,00 (ST)	mg/m3
Sodium metabisulphite	Na2S2O5	7681-57-4	B	P3	MC	5,00	mg/m3
Sodium monofluoroacetate	FCH2COONa	62-74-8		P3	DM or MC	0	mg/m3
Subtilisins	Bacillus subtilis	1395-21-7			ARI or A AIR	0	mg/m3
Sulfur fluoride	SF6	2551-62-4	BE	P3	MC	1000	ppm
Sulfurous oxychloride	SOCl2	7719-09-7	B	P3	MC	1,00 (ST)	ppm
Sulphur dioxide	SO2	7446-09-5	E		MC	2	ppm
Sulphur pentafluoride	S2F10	5714-22-7	B	P3	MC	0,01	ppm
Sulphur tetrafluoride	SF4	7783-60-0			ARI or A AIR	0	ppm
Sulphuryl difluoride	SO2F2	2699-79-8	BE 450		MC	5	ppm
Sym-dichloroethylene	C1ClH=C1Cl	540-59-0	AX		MC	200,00	ppm
Tantalum	Ta	7440-25-7		P3	MC	5	mg/m3
TOP	(CH3C6H4O)3PO	78-30-8	A	P3	DM or MC	0	mg/m3
TDI	CH3O6H3(NCO)2	584-84-9	A2B2	P3	MC	VLE=0,01	ppm
TEA	(C2H5)3N	121-44-8			MC	10,00	ppm
Teap	[(CH3)2CH2O]2P(S)2O	3689-24-5	ABE	P3	MC	0	mg/m3
Tellurium & compounds	Te	13494-80-9		P2/P3	DM or MC	0	mg/m3
Tellurium fluoride	TeF6	7783-80-4			ARI or A AIR	0	ppm
Tepp (iso)	[(CH3)2CH2O]2P(S)2O	107-49-3	A	P3	MC	0	mg/m3
Tert-Butyl ester of acetic acid	CH3COO(C)CH3	540-88-5	A		DM or MC	200	ppm
Tetrachloroethylene	C2Cl4	127-18-4	A		MC	50,00	ppm
Tetraethyl silicate	(C2H5)4SiO4	78-10-4	A		MC	10	ppm
Tetramethyl silicate	(CH3)4SiO4	681-84-5	A		MC	1	ppm
Tetramethyl succinonitrile	(CH3)2C(CN)(C)CH2	3333-52-6	A	P3	DM or MC	1	ppm
Thallium, soluble compounds (as tl)	Tl	7440-28-0		P3	MC	0	mg/m3
THF	C4H8O	109-99-9	A		MC	200	ppm
Thio-4,4' bis (tert-butyl-6m-crésol)	[CH3(OH)C6H2C(CH3)3]2S	96-69-5	A	P3	DM or MC	5,000	mg/m3
Thiophenol	C6H5SH	108-98-5	A		MC	0	ppm
Thiram (iso)	C6H12N2S4	137-26-8	A	P	MC	5	mg/m3
Tin compounds, inorganic, except snh4 (as sn)	Sn	7440-31-5		P3	MC	2	mg/m3
Titanium peroxide	TiO2	13463-67-7		P3	MC	4	mg/m3
TMA	(CH3)3N	75-50-3	K		MC	10	ppm
Toluene	C6H5CH3	108-88-3	A		MC	100,00	ppm
Tributyl ester of phosphoric acid	(CH3)3CH2O)3PO	126-73-8	A	P3	MC	2,50	mg/m3
Trichloroethanoic acid	CCl3COOH	76-03-9	B	P3	MC	1	ppm
Trichlorohydrin	CH2O(CHCl)2CHCl	96-18-4	A		MC	10,00	ppm
Tricyclohexylin hydrox							

MESURE DE TAILLE

► VÉRIFIEZ VOTRE TAILLE :

Placez votre main droite sur le repère vert situé entre le pouce et l'index comme indiqué sur le schéma.
Lisez votre taille à droite de votre main.



LES NORMES EUROPÉENNES

EN420 ► EXIGENCES GÉNÉRALES

- Respecter l'innocuité (pH, taux de chrome VI, ...).
- Respecter des chartes de taille (voir tableau ci-dessous).
- Réussir le test de la dextérité.
- Respecter les instructions de marquage, d'information, d'identification.

LES TAILLES SELON LA NORME EN420

Taille du gant	Dimensions de la main (mm)		Longueur minimale
	Tour de paume	Longueur	
6	152	160	220
7	178	171	230
8	203	182	240
9	229	192	250
10	254	204	260
11	279	215	270
12	303	235	295

► ÉTIQUETAGE/IDENTIFICATION NORMALISÉS

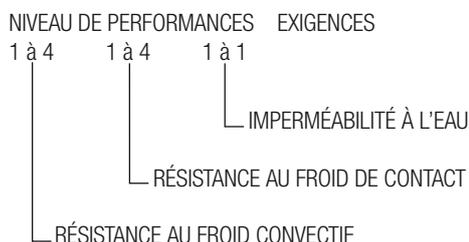
Chaque gant de protection est clairement identifié par son étiquette normalisée contenant les éléments suivants :

- Le logo de notre marque.
- La référence du produit.
- Sa taille.
- Son livret informatif indiquant qu'une notice est disponible avec l'article.
- Son ou ses pictogrammes de normalisation avec leurs indices de performances.



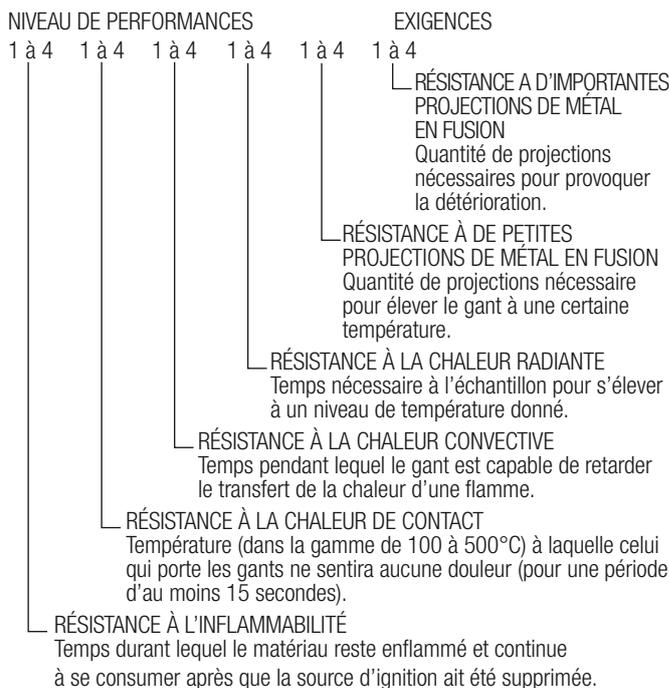
EN511 ► RISQUE FROID

La norme EN511 définit les exigences et méthodes d'essai des gants de protection contre le froid transmis par convection ou conduction jusqu'à -30°C (optionnellement jusqu'à -50°C). Ce froid peut être lié aux conditions climatiques ou à une activité industrielle.



EN407 ► RISQUE CHALEUR ET FEU

La norme EN407 spécifie des méthodes d'essai, des exigences générales, des niveaux de performance thermique et le marquage des gants de protection contre la chaleur et/ou le feu. Elle s'applique à tous les gants qui doivent protéger les mains contre la chaleur et/ou les flammes sous l'une ou plusieurs des formes suivantes : feu, chaleur de contact, chaleur convective, chaleur radiante, petites projections de métal en fusion ou grosses projections de métaux en fusion.



NIVEAU DE PERFORMANCE	TEMPÉRATURE DE CONTACT °C	TEMPS DE SEUIL (seconde)
1	100°C	≥15 s
2	250°C	≥15 s
3	350°C	≥15 s
4	500°C	≥15 s

EN12477 ► RISQUE SOUDEUR

Exigences et méthodes d'essais pour les gants utilisés pour le soudage manuel des métaux, le coupage et les techniques connexes. Les gants soudeurs sont classés en deux types : B lorsqu'une grande dextérité est requise et A pour les autres procédés de soudage.



EN ISO 374-1 ► CONTRE LES DANGERS DES MICRO-ORGANISMES & RISQUES CHIMIQUES

La norme EN ISO 374-1, gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes, spécifie les exigences de performance requises pour les gants destinés à la protection des utilisateurs contre les produits chimiques et/ou les micro-organismes et définit les termes à utiliser :

- **Pénétration** (testé selon la norme EN374-2) : Diffusion, à une échelle non moléculaire, d'un produit chimique et/ou d'un micro-organisme à travers les porosités, les coutures, les micro-trous ou autres imperfections présentes dans le matériau du gant de protection.
 - **Dégradation** (testé selon la norme EN374-4) : Détermination de la résistance des matériaux à la dégradation par contact continu avec des produits chimiques dangereux.
 - **Perméation** (testé selon la norme EN374-3 ou EN16523) : Processus par lequel un produit chimique se diffuse à travers le matériau d'un gant de protection, à l'échelle moléculaire.
- La version EN ISO de la norme EN374-1, introduit la notion de 3 types de protection contre la perméation de produits chimiques :
- Type A : Le gant obtient un indice de performance à la perméation au moins égal à 2 pour 6 produits chimiques d'essai pris dans la liste des produits chimiques déterminée dans la norme.
 - Type B : Le gant obtient un indice de performance à la perméation au moins égal à 2 pour 3 produits chimiques d'essai pris dans la liste des produits chimiques déterminée dans la norme.
 - Type C : Le gant obtient un indice de performance à la perméation au moins égal à 1 pour 1 produit chimique d'essai pris dans la liste

des produits chimiques déterminée dans la norme.

CODE LETTRE	PRODUIT CHIMIQUE	N° CAS
A	Méthanol	67-56-1
B	Acétone	67-64-1
C	Acétonitrile	75-05-8
D	Dichlorométhane	75-09-2
E	Carbone disulfure	75-15-0
F	Toluène	108-88-3
G	Diéthylamine	109-89-7
H	Tétrahydrofurane	109-99-9
I	Acétate d'éthyle	141-78-6
J	n-Heptane	142-82-5
K	Soude caustique 40 % (NaOH ou hydroxyde de sodium)	310-73-2
L	Acide sulfurique 96 %	7664-93-9
M	Acide nitrique 65 %	7697-37-2
N	Acide acétique 99 %	64-19-7
O	Hydroxyde d'ammonium 25 %	1332-21-6
P	Peroxyde d'hydrogène 30 %	7722-84-1
S	Acide hydrofluorique 40 %	7664-39-3
T	Formaldéhyde 37 %	50-00-0

TEMPS DE PASSAGE MESURÉ (MN)	INDICE DE PERFORMANCE À LA PERMÉATION
> 10 mn	1
> 30 mn	2
> 60 mn	3
> 120 mn	4
> 240 mn	5
> 480 mn	6

Le gant, selon son type, portera le pictogramme suivant :



Exemples d'application :

Le domaine d'utilisation est déterminant, car selon les cas le gant devra juste être étanche à l'eau et à l'air, résistant aux micro-organismes, résistant aux produits chimiques faiblement concentrés ou encore contre les produits chimiques. Il est donc très important de se référer aux domaines d'utilisation préconisés.

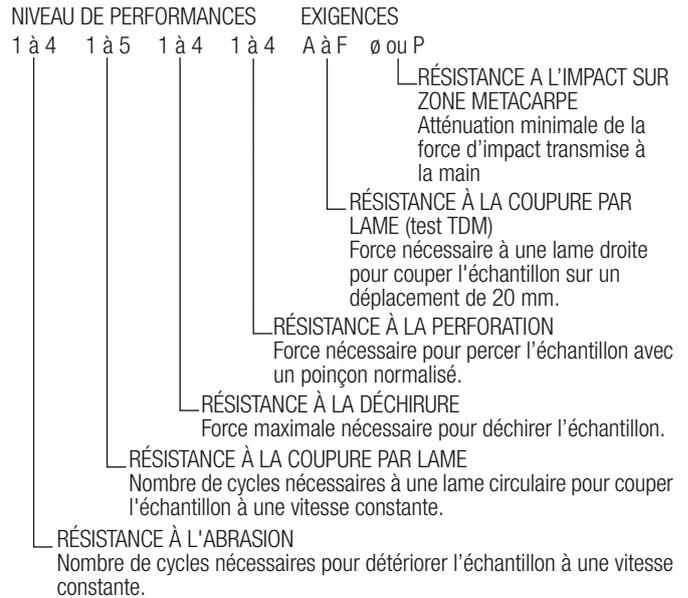
ISO2859 (GANTS JETABLES)

EXIGENCES GÉNÉRALES EN ISO 374-1	MÉTHODES D'ESSAIS	EXEMPLES D'UTILISATIONS APPLICATIONS	MARQUAGES	CATÉGORIES SELON 89/686/CEE - 2016/425
		EN ISO 374-1 EN374-2/EN374-4 EN374-3/EN16523	Gant étanche à usage très fréquent et prolongé (gants vaisselle)	Aucun
EN ISO 374-1 EN374-2/EN374-4 EN374-3/EN16523	Gant contre les micro-organismes (bactéries, champignons) étanche à l'air et à l'eau.		CAT II Pour Risques intermédiaires	
EN ISO 374-1 EN374-2/EN374-4 EN374-3/EN16523	Gant ayant une faible protection contre les produits chimiques TYPE C (contact occasionnel), étanche à l'air et à l'eau.		CAT III Pour Risques irréversibles	
EN ISO 374-1 EN374-2/EN374-4 EN374-3/EN16523	Gant contre les produits chimiques TYPES A et B (contact direct et prolongé) étanche à l'air et à l'eau.		CAT III Pour Risques irréversibles	

Détermine le niveau de qualité acceptable (AQL) : exemple AQL 1.5.

EN388 ➤ RISQUE MÉCANIQUE

La norme EN388 s'applique à tous les types de gants de protection en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques par abrasion, coupure par tranchage, perforation et déchirure. Depuis la version 2016 de la norme, de nouvelles performances optionnelles sont apparues.



ESSAI	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
RÉSISTANCE À L'ABRASION (Nombre de cycle)	100	500	2 000	8 000	-
RÉSISTANCE À LA COUPE PAR TRANCHAGE (Indice)	1,2	2,5	5,0	10,0	20
RÉSISTANCE À LA DÉCHIRURE (N)	10	25	50	75	-
RÉSISTANCE À LA PERFORATION (N)	20	60	100	150	-

Résistance à l'impact sur la zone métacarpe : si cette performance est revendiquée, le marquage « P » apparaît.

Exemple de marquage :



ESSAI RESISTANCE A LA COUPE EN ISO 13997 (TDM)	NIVEAU A	NIVEAU B	NIVEAU C	NIVEAU D	NIVEAU E	NIVEAU F
FORCE APPLIQUÉE (N)	2	5	10	15	22	30

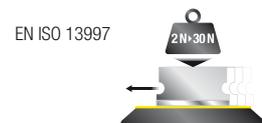
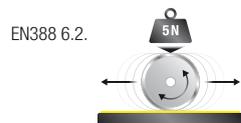
Exemples de marquage :



Coupe par lame, 2 méthodes de tests :

EN388 6.2. : Pour les risques de coupure faibles à moyens. Une lame circulaire sur laquelle une force constante de 5N est appliquée, se déplace d'avant en arrière jusqu'à ce que l'échantillon soit coupé. On mesure le nombre de cycles effectués et on lui attribue le niveau correspondant.

EN ISO 13997 : Pour les matériaux qui émoussent la lame pendant le test EN388 et/ou particulièrement résistants, pour les risques de coupure élevés. Une lame droite effectue un déplacement unique sur 20 mm avec une force de 2N, le test est renouvelé avec une force différente autant de fois que nécessaire jusqu'à ce que l'échantillon soit coupé. Un niveau correspondant à la force nécessaire à couper l'échantillon est attribué. Cette méthode représente davantage les situations d'utilisation présentant un risque élevé de coupure.



ANSI ISEA (US American National Standards Institute) 105 Classification et spécifications des protections de la main. Partie 5.1.1. Résistance à la coupure. Poids nécessaire à une lame droite pour couper l'échantillon sur un déplacement unique.

Poids (g)	≥ 200	≥ 500	≥ 1000	≥ 1500	≥ 2200	≥ 3000	≥ 4000	≥ 5000	≥ 6000
Version 2011 - niveaux	1	2	3	4	5	-	-	-	-
Version 2016 - niveaux	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9

TABLEAU DES RÉSISTANCES CHIMIQUES

	n°CAS	Natural latex	Neoprene	Nitrile	PVC vinyl
20% nitric acid	7697-37-2	**	**	*	*
30% and 5% hydrochloric acid	7647-01-0	***	***	***	**
30% formaldehyde	50-00-0	***	***	***	***
30% hydrofluoric acid	7664-39-3	**	***	***	**
50% acetic anhydride acid	/	***	***	***	***
85% lactic acid	/	*	***	***	***
85% triethanolamine	102-71-6	***	***	***	***
90% formic acid	64-18-6	***	**	*	*
Acetaldehyde	75-07-0	***	***	*	
Acetone	67-64-1	***	**		
Alcoholic beverages	/	***	***	***	***
Ammonium acetate	631-61-8	***	***	***	***
Ammonium carbonate	10361-29-2	***	***	***	***
Ammonium chloride	12125-02-9	***	***	***	***
Amyl acetate	/		*	*	*
Amyl alcohol	71-41-0	***	***	***	***
Aniline	62-83-3	**	**	*	
Animal fats	/	*	***	***	***
Asphalt	/		*	***	***
Beet-root	/	***	**	***	***
Benzaldehyde	100-52-7			*	
Benzene	71-43-2			*	
Benzyl alcohol	100-51-6	*	**	**	**
Bichromate of potash	7778-50-9	*	***	***	***
Bleach	/	***	***	***	***
Borax	/	***	***	***	***
Brake oils (lockheed)	/	*	***	***	*
Bromides	/	***	***	***	***
Butter	/		***	***	*
Butyl acetate	123-86-4		*	*	*
Butyl alcohol (or n-butanol)	71-36-3	***	***	***	***
Calcium acetate	62-54-4	***	***	***	***
Calcium chloride	10043-52-4	***	***	***	***
Calcium fluophosphate	/	***	***	***	***
Calcium hydrate	1305-62-0	***	***	***	***
Calcium nitrate	10124-37-5	***	***	***	***
Carbolic acid	/	*	**	**	**
Carbon tetrachloride	56-23-5		*	**	*
Castor oil	/		***	***	***
Chlorinated lime	7778-54-3	***	***	***	***
Chlorine	7782-50-5	***	***	***	***
Chloracetone	/	***	***		
Chloroform	67-66-3		*	**	**
Chromic acid	7738-94-5			*	**
Citric acid	77-92-9	***	***	***	***
Concentrated ammonia (aqueous solution)	1336-21-6	***	***	***	***
Concentrated boric acid	10043-35-3	***	***	***	***
Concentrated laundry potash	/	***	***	*	**
Concentrated laundry soda	/	***	***	*	**
Concentrated sulphuric acid	7664-93-9		*	**	**
Cresol	8001-58-9	*	***	***	***
Cresol	1319-77-3	***	***	**	*
Crystallizable acetic acid	64-19-7	***	***	***	***
Cutting oils	/		***	***	***
Cyclohexane	110-82-7		*	**	**
Cyclohexanol	108-93-0	***	***	***	***
Cyclohexanon	108-94-1	*	*	*	*
Diacetone alcohol	/	***	***	*	*
Dibutyl ether	142-96-1		*	***	***
Dibutyl phthalate	84-74-2	**	*	***	***
Dihexanolamine	111-42-2	***	***	***	***
Diesel oils	/		*	***	*
Diluted sulphuric acid (battery)	/	***	***	***	***
Diocetylphthalate	117-81-7	**	***	***	***
Dyes (hair dyes)	/	***	***	***	***
Ethyl acetate	141-78-6	***	*	*	*
Ethyl alcohol (or ethanol)	64-17-5	***	***	***	***
Ethylamine	75-04-7	*	*	***	*
Ethylaniline	/	*	***	***	*
Ethylene dichloride	107-06-2			*	*
Ethylene glycol	107-21-1	***	***	***	***
Fertilisers	/	***	***	***	***
Fish and shellfish	/	*	***	***	*
Fixing agents	/	***	***	***	***
Fluorides	/	***	***	***	***
Formaldehyde	50-00-0	***	***	***	***
Fuel oil	/		*	***	*
Fuels	/		*	***	*
Furil (furfural or furaldehyde)	98-01-1	***	**		
Gas-oil	/		*	***	*
Gasoline	/		*	***	*
Glycerin	56-81-5	***	***	***	***
Glycerothpic paint	/		*	***	*
Glycols	107-21-1	***	***	***	***
Hair bleaching agents	/	***	***	***	***
Hair-curling products	/	***	***	***	***
Hexane	110-54-3		*	***	*
Household detergents	/	**	***	**	**
Hydraulic fluids (esters)	/	***	***	***	*
Hydraulic oils (petrol)	/		*	***	*
Hydrobromic acid	10035-10-6	***	*	*	*
Hydrogen peroxide	/	*	***	***	***
Isobutyl alcohol (isobutanol)	78-83-1	***	***	***	***

Pas recommandé Faible * Bon ** Très bon ***

Cette table ne donne que des indications générales. Attention la résistance d'un gant est influencée par des facteurs tels que la température, la concentration des produits chimiques, l'épaisseur, le temps d'immersion, etc. Pour des conditions d'utilisation particulières, nous recommandons donc un essai préalable.

	n°CAS	Natural latex	Neoprene	Nitrile	PVC vinyl
Isobutyl ketone	/	***	***		
Kerosene	/		*	***	*
Lard oil	/		***	***	*
Linseed oil	/		***	***	*
Lubricants oils	/		*	***	*
Magnesia	1309-48-4	***	***	***	***
Methyl acetate	79-20-9	*	***	*	*
Methyl alcohol (or methanol)	67-56-1	***	***	***	***
Methyl ethyl ketone	/	***	**		
Methyl isobutyl ketone	/	**	*		
Methyl salicylate	119-36-8	***	***	***	***
Methylamine	74-89-5	***	**	***	***
Methylaniline	100-61-8	*	*	***	***
Methylcyclopentane	96-37-7		*	***	*
Methylene chloride	75-09-2		*	*	*
Methylformate	/	*	***	*	*
Milk and dairy products	/	*	***	***	***
Mineral greases	/		*	***	*
Mono ethanol amine	141-43-5	***	***	***	***
Naphtha	/		*	***	*
Naphthalene	91-20-3		*	***	*
N-butylamine	109-73-9	***	***	***	***
Nickel chloride	7718-54-9	***	***	***	***
Nitrate of ammonium	6484-52-2	***	***	***	***
Nitrate of potassium	7757-79-1	***	***	***	***
Nitrobenzene	98-95-3		*	*	*
Nitrohydrochloric acid	/		**	*	*
Nitropropane	/	***	***	*	*
Non-alcoholic beverages	/	***	***	***	***
Octyl alcohol	111-87-5	*	***	***	*
Oleic acid	112-80-1	*	***	***	*
Olive oil	/		***	***	*
Oxalic acid	144-62-7	***	***	***	***
Paraffin oil	/		*	***	*
Peanut oil	/		***	***	*
Perfumes and essences	/	***	***	***	***
Petroleum ether	/		**	***	*
Petroleum products	/		*	***	*
Petroleum spirit	/		**	***	*
Phenyl chloride	108-90-7		*	*	*
Phosphates of calcium	10103-46-5	***	***	***	***
Phosphoric acid	7664-38-2	***	***	***	***
Polyester resins	/		*	**	*
Potash flakes	/	***	***	**	***
Potassium acetate	127-08-2	***	***	***	***
Potassium bicarbonate	298-14-6	***	***	***	***
Potassium carbonate	584-08-7	***	***	***	***
Potassium chloride	7447-40-7	***	***	***	***
Potassium cyanide	151-50-8	***	***	***	***
Potassium manganate	7722-64-7	***	***	***	***
Potassium phosphates	/	***	***	***	***
Potassium sulphate	7778-80-5	***	***	***	***
Pravuly	/	*	***	***	***
Propylene dichloride	78-87-5		*		
Quick lime	/	***	***	***	***
Shampoos	/	***	***	***	***
Silicates	/	***	***	***	***
Slaked lime	/	***	***	***	***
Soda flakes	/	***	***	*	*
Sodium bicarbonate	144-55-8	***	***	***	***
Sodium bisulphite	7631-90-5	***	***	***	***
Sodium carbonate	497-19-8	***	***	***	***
Sodium chloride	7647-14-5	***	***	***	***
Sodium chlorite	7681-52-9	***	***	***	***
Sodium nitrate	7631-99-4	***	***	***	***
Sodium phosphates	/	***	***	***	***
Sodium sulphate	7757-82-6	***	***	***	***
Soybean oil	/		***	***	*
Stannic chloride	/	*	***	***	***
Stearic acid	57-11-4	**	***	***	**
Styrene	100-42-5		*	*	*
Sulphites, bisulphites, hyposulphites	/	***	***	***	***
Sulphuric ether (pharmacy)	/	*	***	***	*
Tartaric acid	/	***	***	***	***
Tetrachloroethylene	127-18-4		*	**	**
THF = tetrahydrofuran	109-99-9	**	*	**	*
Toluene	108-88-3	*	*	**	*
Tributyl phosphate	126-73-8	*	**	**	*
Trichlorethylene	79-01-6		*	**	*
Tricresyl phosphate	1330-78-5	***	**	***	**
Trinitrobenzene	/		*	**	*
Trinitrotoleol	/		*	**	*
Triphenyl phosphate	115-86-6	*	***	***	*
Turpine oils	/		*	***	*
Turpissed oil	/		*	***	*
Turpentine	/		*	***	*
Vinegar and condiments	/	***	***	***	**
Washing powders	/	***	***	***	***
Water paint	/	***	***	***	***
Weed killers	/	***	***	***	***
Wood turpentine	/		*	***	*
Xylene	/		*	**	*
Xylophene	/		*	***	*
Zinc sulphate	7733-02-0	***	***	***	***

LA COMPATIBILITÉ ALIMENTAIRE



LA COMPATIBILITÉ ALIMENTAIRE EST RÉGIE PAR :

Le règlement (CE) N° 1935/2004 du parlement européen et du conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Les matériaux et objets doivent être fabriqués conformément aux bonnes pratiques de fabrication afin que, dans les conditions normales ou prévisibles de leur emploi, ils ne cèdent pas aux denrées alimentaires des constituants en une quantité susceptible :

- de présenter un danger pour la santé humaine ;
- d'entraîner une modification inacceptable de la composition des denrées ou une altération des caractères organoleptiques de celles-ci.

Le contact alimentaire des matériaux plastiques est régi par le règlement (UE) n° 10/2011 de la commission du 14 janvier 2011 abrogeant la directive 2002/72/CE.

Les matériaux en PVC/Vinyle ou Latex/Nitrile (à défaut de législations locales) sont directement soumis à ce règlement.

Il définit :

- Des listes de constituants autorisés.
- Les critères de pureté applicables à certains de ces constituants.
- Des limites de migration spécifiques dans les aliments pour certains constituants.
- Des quantités maximales résiduelles de certains constituants dans le matériau.
- Une limite de migration globale dans les aliments (10 mg/dm² de matériau ou 60 mg/kg d'aliment).

L'annexe III du Règlement (UE) 10/2011 donne la liste des simulants à utiliser pour vérifier la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires :

- Les aliments aqueux (pH > 4,5) : Simulants A, B et C.
- Les aliments acides (pH ≤ 4,5) : Simulant B.
- Les aliments alcoolisés (≤ 20%) : Simulant C.
- Les aliments alcoolisés (> 20%) : Simulant D1.
- Les aliments gras : Simulants D1 et D2.
- Les aliments contenant des matières grasses libres en surface : Simulant D2.
- Les aliments secs : Simulant E.

CODE INTERNATIONAL D'ENTRETIEN DES ARTICLES

TEXTILES	
	Traitement interdit.
	Traitement modéré.
	Traitement très modéré.
LAVAGE	
	Température maximale 40°C. Traitement mécanique normal. Rincage à température normale. Essorage normal.
	Température maximale 40°C. Traitement mécanique réduit. Rincage à température décroissant progressivement. Essorage réduit.
	Lavage à la main. Ne pas laver à la machine. Température maximale 40°C. Traiter avec soin.
	Ne pas laver. Traiter avec soin à l'état humide.
SÉCHAGE	
	Séchage en sèche-linge à tambour rotatif possible. Programme normal.
	Séchage en sèche-linge à tambour rotatif possible. Programme modéré à température réduite.
	Ne pas sécher en sèche-linge à tambour rotatif.
CHLORAGE	
	Chlorage (blanchiment au chlore).
	Chlorage permis. Uniquement en solution froide et diluée.
	Chlorage exclu.
REPASSAGE	
	Repassage à une température maximale de la sole du fer à repasser à 200°C.
	Repassage à une température maximale de la sole du fer à repasser de 150°C.
	Repassage à une température maximale de la sole du fer à repasser de 110°C. Le traitement de la vapeur présente des risques.
	Ne pas repasser. Les traitements à la vapeur sont interdits.
NETTOYAGE À SEC	
	Nettoyage à sec. Le cercle symbolise le nettoyage à sec pour des articles textiles (articles en cuir et en fourrure exclus). Il contient des indications correspondant à différents traitements de nettoyage à sec.
	Nettoyage à sec interdit.

VÊTEMENTS DE PROTECTION CHIMIQUE



EN14126 ► VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES AGENTS INFECTIEUX

Cette norme spécifie les exigences et les méthodes d'essai concernant les vêtements de protection réutilisables et à usage limité assurant une protection contre les agents infectieux.

Associée aux normes des vêtements de protection contre les produits chimiques, la lettre B est rajoutée derrière le type de vêtement.

Exemples : TYPE 6-B / TYPE 5-B / TYPE 4-B / TYPE 3-B.



EN13034 TYPE 6 ► VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES LIQUIDES

Exigences relatives aux vêtements de protection chimique offrant une protection limitée contre les produits chimiques liquides (équipement de type 6), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (Type PB [6]).

Cette norme spécifie les exigences minimales relatives aux vêtements de protection chimique à usage limité ou réutilisables offrant une protection limitée. Les vêtements de protection chimique à usage limité sont conçus pour être utilisés en cas d'exposition probable à de **légères pulvérisations, aux aérosols** liquides ou à basse pression, de **légères éclaboussures**, contre lesquels une barrière totale contre la perméation des liquides (au niveau moléculaire) n'est pas nécessaire.



EN13982-1 TYPE 5 ► VÊTEMENTS DE PROTECTION À UTILISER CONTRE LES PARTICULES SOLIDES

Exigences de performance des vêtements de protection contre les produits chimiques offrant une protection au corps entier contre les particules solides transportées par l'air (vêtements de type 5).

Cette norme spécifie les exigences minimales pour les vêtements de protection chimique résistant à la pénétration de particules solides en suspension dans l'air (type 5). Ces vêtements protègent tout le corps, par exemple le torse, les bras et les jambes, tels que des combinaisons une pièce ou deux pièces, avec ou sans cagoule ou oculaire, avec ou sans protection du pied.



EN14605 TYPE 4 TYPE 3 ► VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES PRODUITS CHIMIQUES LIQUIDES

Exigences relatives aux vêtements de protection chimique dont les éléments de liaison entre les différentes parties du vêtement sont étanches aux liquides (**type 3**) ou aux pulvérisations (**type 4**), y compris les articles d'habillement protégeant seulement certaines parties du corps (**Types PB [3] et PB [4]**).

Cette norme spécifie les exigences minimales demandées aux types suivants de vêtements de protection chimique à usage limité ou réutilisables :

- Vêtements protégeant tout le corps dotés de liaisons étanches aux liquides entre les différentes parties du vêtement (**Type 3 : vêtements étanches aux liquides**) ;

- Vêtements protégeant tout le corps dotés de liaisons étanches aux brouillards entre les différentes parties du vêtement (**Type 4 : vêtements étanches aux brouillards**).

A noter : Anciennement ces normes se dénommaient respectivement EN1512 (Type 4) et EN1511 (Type 3).

NORME	TYPE	PROTECTION CHIMIQUE
EN13034	6	Contre les éclaboussures
EN13982-1	5	Contre les poussières (amiante)
EN14605	4	Contre les brouillards
EN14605	3	Contre les jets

EXEMPLES D'APPLICATIONS

Applications	Risques	Niveau de protection
Travaux/Entretien	Saïssure	Catégorie I / Non EPI
Nettoyage industriel	Exposition à des substances chimiques et particules dangereuses	Type 6 Type 5
Désamiantage / Déflocage (poussières > 1 micron)	Contact avec particules ou fibres	Type 5
Agriculture & Horticulture (Manipulations herbicides/Pesticides/Fongicides/Engrais...)	Contact avec pulvérisations phytosanitaires	Type 4
Pulvérisation de peinture (Solvants)	Contact avec aérosols faiblement concentrés	Type 4
Pulvérisation de peinture (Préparation/Mélange)	Contact avec aérosols fortement concentrés	Type 3
Laboratoires/Industries chimiques	Projection de produits chimiques	Type 3
Services Secours/Urgentistes	Contamination bactériologique	Type 4-B Type 3-B

TESTS

Performance générale	Tests & Performances Spécifiques	Niveau de protection							
		1a	1b	1c	2	3 ^a	4 ^a	5	6 ^a
Exigence de performance pour le vêtement complet	Pression interne	X	X	X	-	-	-	-	-
	Fuite vers l'intérieur	-	X ^b	X	X	-	-	-	-
	Pénétration par un jet de liquide	-	-	-	-	X	-	-	-
	Pénétration par un brouillard	-	-	-	-	X	X	-	-
	Contre les particules solides	-	-	-	-	-	-	X	-
	Pénétration par un brouillard	-	-	-	-	-	-	-	X
Exigence de performance pour les matériaux constituant le vêtement	Abrasion / Déchirement/ Perforation / Coutures	X	X	X	X	X	X	X	X
	Résistance à la traction	X	X	X	X	X	X	-	X
	Résistance à l'inflammation	X	X	X	X	X	X	X	X
	Résistance à la fissuration par flexion	X	X	X	X	X	X	X	-
	Résistance à la fissuration par flexion à -30°C	X	X	X	X	X	X	-	-
	Résistance à la perméation	X	X	X	X	X	X	-	-
	Résistance à la pénétration aux liquides	-	-	-	-	-	-	-	X
	Imperméabilité aux liquides (répulsion)	-	-	-	-	-	-	-	X

a - Lorsque l'équipement de protection ne protège que certaines parties du corps (torse, bras, jambes), seules les exigences de performance pour les matériaux constituant le vêtement sont exigées (type 6, 4 et 3).

b - Applicable pour les combinaisons dont le masque respiratoire est démontable non solidaire.

VÊTEMENTS DE PROTECTION THERMIQUE

TASOUB



EN11611

A1 Classe 2

Ce type de vêtement de protection a pour objet de protéger celui qui le porte contre les petites projections de métal en fusion, le contact de courte durée avec une flamme, ainsi que contre les rayonnements ultraviolets. Il est destiné à être porté à température ambiante, d'une manière continue jusqu'à 8 h.

Classe 1

protection contre des risques faibles lors de techniques de soudage et les situations provoquant le moins de projections et une chaleur radiante faible.

Classe 2

protection contre des risques plus importants lors de techniques de soudage et les situations provoquant plus de projections et une chaleur radiante plus élevée.

VÊTEMENTS DE PROTECTION TECHNIQUE

EN340 - EN ISO 13688 ► EXIGENCES GÉNÉRALES

Norme de référence, ne pouvant être utilisée seule, mais uniquement en association avec une autre norme contenant des exigences relatives à la performance de protection.

Cette norme spécifie des exigences générales de performance relatives à l'ergonomie, à l'innocuité, aux systèmes de taille, à la durabilité, au vieillissement, à la compatibilité et au marquage des vêtements de protection ainsi qu'aux informations fournies par le fabricant avec les vêtements de protection.



EN1149-5

► VÊTEMENTS DE PROTECTION À DISSIPATION DE CHARGE ÉLECTROSTATIQUE

Cette norme européenne spécifie les exigences relatives aux matériaux et à la conception des vêtements de protection à dissipation électrostatique utilisés en complément d'un système de mise à la terre dans le but d'empêcher les décharges incendiaires. ATTENTION : ces exigences peuvent se révéler insuffisantes dans les atmosphères inflammables enrichies en oxygène. Cette norme n'est pas applicable à la protection contre les tensions du réseau.

Le contrôle de l'électricité statique indésirable sur les personnes est souvent nécessaire.

Le potentiel électrostatique peut avoir, en effet, de graves conséquences sur le personnel chargé, car il peut être suffisamment élevé pour engendrer des étincelles de décharges dangereuses.

Après une évaluation des risques, le port de vêtements de protection à dissipation électrique peut s'avérer nécessaire. L'utilisation de vêtements certifiés selon EN1149-5 est alors adaptée.

La directive ATEX 1999/92/CE, dans son Annexe II-A-2.3, demande ainsi que les travailleurs soient équipés de vêtements de travail composés de matériaux qui ne produisent pas de décharges électrostatiques susceptibles d'enflammer des atmosphères explosives.

Le potentiel électrostatique peut aussi avoir des conséquences sur les matériaux sensibles aux décharges électriques. Ainsi les vêtements antistatiques sont souvent utilisés sur des sites de fabrication électronique, montage de semi-conducteurs

par exemple. Ils sont enfin utilisés sur des sites à atmosphères contrôlées tels les ateliers de peinture automobile, afin d'éviter l'émission de particules susceptibles d'aller se déposer sur la peinture des carrosseries.

La dissipation de charge antistatique peut être apportée par un traitement limitant la formation de charges, ou par adjonction de fils carbone ou métalliques. Les personnes portant des vêtements de protection à dissipation de charges électrostatiques doivent impérativement être reliées à la terre avec une résistance inférieure à $10^8 \Omega$, par exemple, en portant des chaussures appropriées comme les chaussures de sécurité indiquées dans EN ISO 20345, ou par tout autre moyen adapté.



EN471
EN ISO 20471

► VÊTEMENTS DE SIGNALISATION HAUTE VISIBILITÉ

Cette norme spécifie les caractéristiques que doivent avoir les vêtements de protection ayant pour but de signaler visuellement la présence de l'utilisateur, afin de le détecter et de bien le voir dans des situations dangereuses, dans toutes les conditions de luminosité, de jour, et la nuit dans la lumière des phares.

Il existe trois classes de vêtements de signalisation. Chaque classe doit avoir des surfaces minimales de matières visibles constituant le vêtement, plus la classe est élevée plus le vêtement est visible :

	CLASSE 3	CLASSE 2	CLASSE 1
Matière de base (Fluorescente)	0,80 m ²	0,50 m ²	0,14 m ²
Matière rétro réfléchissante (Bandes)	0,20 m ²	0,13 m ²	0,10 m ²

Matière de base :

Matière fluorescente de couleur jaune, orange/rouge ou rouge destinée à être hautement visible.

Matière rétro réfléchissante :

Classée en 2 niveaux de performance. EN471 : Le plus haut niveau de rétro réflexion (2) assure le meilleur contraste et visibilité des vêtements de signalisation vus dans l'obscurité, avec des feux de croisement. EN ISO 20471 : Un seul niveau de performance pour la rétro réflexion exigé, le plus élevé (2). Il n'est donc pas indiqué spécifiquement sur le marquage CE.

Marquage :

X : Classe de la surface de visibilité (de 1 à 3)

X : Niveau de performance de la matière rétro-réfléchissante (1 à 2)

STRADA

EN471



3.2

EN471

3 : Classe de la surface de visibilité (de 1 à 3)

2 : Niveau de performance de la matière rétro- Réfléchissante (1 à 2)

GILP2

EN ISO 20471



2

EN ISO 20471

2 : Classe de la surface de visibilité (de 1 à 3)

Max. 25x : Marquage optionnel, nombre de lavages maximum autorisés pour le modèle. Sur cet exemple lire : Maximum 25 lavages (voir température indication d'entretien sur l'étiquette du vêtement).

Max. 25x

VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES INTEMPÉRIES



EN14058 ► VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES CLIMATS FRAIS

Cette norme spécifie les exigences et les méthodes d'essais de performance des articles d'habillement (gilets, vestes, manteaux, pantalons) de protection contre les climats frais.

Ces vêtements seront utilisés à une température modérément basse (**-5°C et plus**) pour protéger contre le refroidissement local cutané sont pas seulement utilisés pour des activités à l'extérieur, comme par exemple dans l'industrie du bâtiment ; mais ils peuvent également servir pour des activités à l'intérieur, comme par exemple dans l'industrie alimentaire.

Il n'est pas toujours nécessaire dans ces cas que les vêtements soient faits de matériaux imperméables ou étanches à l'eau. L'exigence correspondante est donc laissée en option dans la présente Norme.

Marquages :



EN14058

- X** : Classe de résistance thermique, R_{ct}
- X** : Classe de perméabilité à l'air, **AP** (Optionnel)
- X** : Classe de résistance à la pénétration de l'eau **WP** (Optionnel)
- X** : I_{cler} de l'article d'habillement (Optionnel)
- X** : I_{cle} de l'article d'habillement (Optionnel)

DUNCAN	
EN14058	3
	3
	X
	0,271 m ² .K/W
	X



EN343

- X** : Résistance à la pénétration de l'eau, **Wp**
- X** : Résistance évaporative, R_{et}

EN400	
EN343	3
	1



EN343 ► VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LA PLUIE

Cette norme spécifie les exigences et les méthodes d'essais applicables aux matériaux et aux coutures des vêtements de protection contre les intempéries (par exemple précipitations sous forme de pluie ou neige), brouillard et humidité du sol.

TESTS				
	Code	EN343	EN342	EN14058
Classe de résistance thermique (en m ² .K/W)	R_{ct}	-	-	X
Classe de résistance évaporative (en m ² .Pa/W)	R_{et}	X	-	-
Classe de perméabilité à l'air (en mm/s)	AP	-	X	X (optionnel)
Résistance à la pénétration de l'eau (en Pa)	WP	X	X (optionnel)	X (optionnel)
L'isolation thermique résultante de base (en m ² .K/W) Mesurée sur mannequin mobile	I_{cler}	-	X	X (optionnel)
L'isolation thermique résultante (en m ² .K/W) Mesurée sur mannequin fixe	I_{cle}	-	X (optionnel)	X (optionnel)

• LA RÉSISTANCE THERMIQUE (R_{ct}) EN M².K/W :

Mesure l'isolation thermique procurée.
Divisées en 3 classes (de 1 à 3) du moins isolant au plus isolant.
Plus sa valeur est élevée, plus l'isolation thermique procurée est importante.

• LA RÉSISTANCE ÉVAPORATIVE (R_{et}) EN (M².PA)/W :

Mesure la résistance évaporative c'est à dire l'obstacle au passage de la vapeur d'eau que constitue un produit, ou bien encore l'obstacle qu'il offre à l'évaporation de la sueur à la surface de la peau. Plus la résistance évaporative d'un produit est élevée, plus ce produit constitue un obstacle important au passage de la vapeur d'eau : Un produit respirant a une résistance évaporative faible.
Divisée en 3 classes (de 1 à 3) du moins respirant au plus respirant.

• LA PERMÉABILITÉ À L'AIR (AP) EN mm/s :

Détermine la perméabilité à l'air du complexe.
Divisée en 3 classes (de 1 à 3) du moins étanche au plus étanche.

• LA RÉSISTANCE À LA PÉNÉTRATION DE L'EAU (WP) EN PASCAL :

Mesure de la résistance à la pénétration d'eau du matériau extérieur et des coutures sous une pression d'eau de (980+/-50) Pa/min.
Divisée en 3 niveaux (1 à 3) du moins imperméable au plus imperméable.

• L'ISOLATION THERMIQUE RÉSUULTANTE DE BASE :

Mesurée sur mannequin mobile (I_{cler}) ou fixe (I_{cle}).
Le coefficient d'isolation thermique, exprimé en m².K/W, permet de déterminer la température d'utilisation optimale du vêtement par rapport à l'activité de l'individu et de son temps d'exposition.

L'isolation thermique est mesurée avec des sous-vêtements de type :

- **(B) pour les ensembles** (Maillot à manche longue, caleçons longs, chaussettes, pantoufles en feutres + gilet isolant, caleçons isolants, gants tricotés, passe montagne)
- **(R) pour les articles d'habillement** (Maillot à manches longues, caleçons longs, chaussettes, pantoufles en feutre, veste, pantalon, chemise, gants tricotés, passe-montagne)
- **(C) fournis par le fabricant**

CONDITIONS DE TEMPÉRATURE AMBIANTE POUR L'ÉQUILIBRE THERMIQUE À DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ACTIVITÉ ET DURÉES D'EXPOSITION							
Norme applicable	ACTIVITÉ						
	Isolation m ² .K/W	Très légère Stationnaire debout 75 W/m ²		Porteur se déplaçant légèrement 115 W/m ²		Porteur se déplaçant moyennement 170 W/m ²	
		I_{cle} - I_{cler}	8h	1h	8h	1h	8h
EN14058	0,170	19°C	11°C	11°C	2°C	0°C	-9°C
EN14058	0,230	15°C	5°C	5°C	-5°C	-8°C	-19°C

LES NORMES

EN ISO 20344

Cette norme définit les méthodes d'essais utilisées pour les chaussures de sécurité, les chaussures de protection et les chaussures de travail à usage professionnel.

Cette norme ne peut être utilisée que conjointement avec les normes EN ISO 20345 et EN ISO 20347, qui précisent les exigences des chaussures en fonction des niveaux de risques spécifiques.

EN ISO 20345 ► SPÉCIFICATION DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ À USAGE PROFESSIONNEL

Cette norme européenne spécifie, en référence à la norme EN ISO 20344, les exigences fondamentales et additionnelles (facultatives) des chaussures de sécurité à usage professionnel, marquées "S". La chaussure de sécurité est équipée d'un embout de sécurité conçu pour fournir une protection contre les chocs à un niveau d'énergie maximal équivalent à 200 Joules et contre un écrasement de 15 kN.

EN ISO 20347 ► SPÉCIFICATION DES CHAUSSURES DE TRAVAIL À USAGE PROFESSIONNEL, MARQUÉES "O"

Ces chaussures sont différentes des chaussures de sécurité par le fait qu'elles n'ont pas d'embout de protection contre les chocs et l'écrasement.

EN ISO 61340-4-3

Cette norme définit les essais et exigences pour les chaussures électrostatiques ayant des applications spécifiques. Elle décrit les méthodes d'essai employées pour déterminer la résistance électrique des chaussures utilisées pour le contrôle du potentiel électrostatique de l'utilisateur à son poste de travail.

DIFFÉRENTES PARTIES D'UNE CHAUSSURE



SYMBOLES DES SPÉCIFICATIONS PARTICULIÈRES EN ISO 20345

	Résistance de la semelle à la perforation	P
Chaussure entière	Propriétés électriques :	
	Chaussure conductrice	C
	Chaussure antistatique	A
	Chaussure isolante	Voir EN50321
	Résistance aux environnements agressifs :	
	Semelle isolante contre la chaleur	HI
	Semelle isolante contre le froid	CI
	Absorption d'énergie par le talon	E
	Résistance de la chaussure entière à la pénétration d'eau (chaussures imperméables en cuir et autres matériaux, classe 1)	WR
	Protection des métatarses contre les chocs	M
Protection des malléoles	AN	
Tige	Résistance de la tige à la coupure	CR
	Résistance de la tige à la pénétration et à l'absorption d'eau (chaussures en cuir et autres matériaux, classe 1)	WRU
Semelle de marche	Résistance de la semelle à la chaleur de contact	HRO
	Résistance de la semelle de marche aux hydrocarbures	FO

RÉSISTANCE À LA GLISSE

Types de sols	Symboles
Sols de types industriels durs, pour des usages intérieurs (type carrelages en industrie agro-alimentaire)	SRA
Sols de types industriels durs pour des usages intérieurs ou extérieurs (type revêtement peinture ou résine en industrie)	SRB
Tous types de sols durs pour des usages polyvalents en intérieurs ou extérieurs	SRC

CORRESPONDANCE DES POINTURES

	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
EU	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
UK	2	3	4	5	6	6.5	7	8	9	10	10.5	11	12	13
US	3	4	5	6	7	7.5	8	9	10	11	11.5	12	13	14
cm	23.1	23.7	24.4	25.1	25.7	26.4	27.1	27.8	28.4	29.1	29.7	30.3	31	31.6
mm	231	237	244	251	257	264	271	278	284	291	297	303	310	316

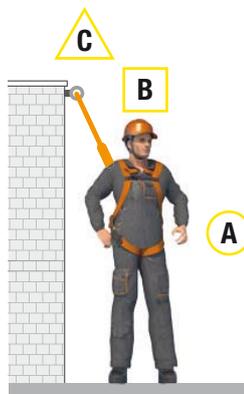
• SB OU S1 A S5 OU SBH (CHAUSSURES DE SÉCURITÉ) • OB OU O1 A O5 OU OBH (CHAUSSURES DE TRAVAIL)

CLASSE 1 ou 2	EN ISO 20345	EN ISO 20347
TOUS MATÉRIAUX	SB : propriétés fondamentales	OB : propriétés fondamentales
CLASSE 1 Chaussures en cuir et autres matériaux, sauf chaussures tout caoutchouc ou tout polymère	S1 : propriétés fondamentales plus : - arrière fermé - propriétés antistatiques - absorption d'énergie au talon - résistance de la semelle aux hydrocarbures S2 : comme S1 plus : - imperméabilité à l'eau S3 : comme S2 plus : - semelle anti-perforation - semelle à crampons	O1 : propriétés fondamentales plus : - arrière fermé - résistance de la semelle aux hydrocarbures - propriétés antistatiques - absorption d'énergie au talon O2 : comme O1 plus : - imperméabilité à l'eau O3 : comme O2 plus : - semelle anti-perforation - semelle à crampons
CLASSE 2 Chaussures tout caoutchouc (entièrement vulcanisées) ou tout polymère (entièrement moulées)	S4 : propriétés fondamentales plus : - arrière fermé - propriétés antistatiques - absorption d'énergie au talon - résistance de la semelle aux hydrocarbures S5 : comme S4 plus : - semelle anti-perforation - semelle à crampons	O4 : propriétés fondamentales plus : - propriétés antistatiques - absorption d'énergie au talon O5 : comme O4 plus : - semelle anti-perforation - semelle à crampons
CHAUSSURES HYBRIDES Pied en caoutchouc (entièrement vulcanisées) ou tout polymère (entièrement moulées) / Haut de tige en cuir et autres matériaux	SBH : propriétés propres aux chaussures de sécurité hybrides	OBH : propriétés propres aux chaussures de travail hybrides

UNE PARFAITE SÉCURITÉ

Les systèmes d'arrêt des chutes se composent de différents produits adaptés aux risques encourus.

Ces produits sont régis par la Directive 89/686/CEE (Règlement UE 2016/425) et les normes européennes sur les équipements de protection individuelle (EPI).



UN SYSTÈME ANTICHUTE

est composé d'au moins trois éléments

- A** HARNAIS
- B** ANTICHUTE
- C** POINTS D'ANCRAGE



LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES

Tous les produits relatifs à la protection contre les chutes de hauteur sont assujettis à des normes européennes. Vous trouverez, ci-dessous, une présentation résumée de chaque norme.

NORMES GÉNÉRIQUES

EN363 ► SYSTÈMES D'ARRÊT DES CHUTES

Ensemble d'équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur reliés entre eux et destinés à arrêter une chute. Un système d'arrêt des chutes doit contenir au minimum un harnais d'antichute et un système antichute.

EN364 ► MÉTHODES D'ESSAIS

Décrit les méthodes d'essais des différents EPI contre les chutes de hauteur, ainsi que l'appareillage d'essai.

EN365 ► EXIGENCES GÉNÉRALES POUR LE MODE D'EMPLOI ET POUR LE MARQUAGE

Description des marquages devant figurer sur les EPI contre les chutes de hauteur ainsi que les informations devant apparaître sur des modes d'emploi. Les instructions pour les examens périodiques doivent comprendre entre autres :

- Une recommandation concernant la fréquence des examens périodiques, tenant compte de facteurs tels que la réglementation, le type d'équipement, la fréquence d'utilisation, et les conditions environnementales.
- Cette recommandation doit inclure une clause précisant que l'examen périodique doit être effectué au moins une fois tous les douze mois;
- Un avertissement afin de souligner que les examens périodiques ne doivent être effectués que par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant.

VÉRIFICATION VISUELLE POUR :

Harnais, ceintures, longes, cordes, absorbeurs d'énergie, enrouleurs non démontables (ex AN1 02), connecteurs, composants de nos kits (sauf ELARA270), ancrages temporaires (trépied, LV201...)

RÉVISION MÉCANIQUE POUR :

Enrouleurs démontables, appareils de sauvetage (ex TC013)

NORMES SPÉCIFIQUES

EN361 ► HARNAIS D'ANTICHUTE

Dispositif de préhension du corps destiné à arrêter les chutes. Le harnais d'antichute peut être constitué de sangles, bouclerie et autres éléments ; disposés et ajustés de manière appropriée sur le corps d'un individu pour le retenir pendant une chute et après l'arrêt de celle-ci.

EN355 ► ABSORBEUR D'ÉNERGIE

Composant d'un système d'arrêt des chutes, qui garantit l'arrêt d'une chute de hauteur en toute sécurité en diminuant l'impact du choc.

ATTENTION : Si on associe une longe à un absorbeur d'énergie, la longueur totale de l'ensemble du dispositif ne doit pas dépasser 2 m.

EN360 ► ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE

Antichute avec une fonction de blocage automatique et un système automatique de tension et de rappel pour la longe. Un élément de dissipation d'énergie peut être intégré à l'antichute.

EN362 ► CONNECTEURS

Élément de connexion ou composant d'un système. Un connecteur peut être un mousqueton ou un crochet.

Classe B : connecteur de base à fermeture automatique utilisé comme composant

EN354 ► LONGE

Éléments de connexion ou composant d'un système. Une longe peut être en corde en fibres synthétiques, en câble métallique, en sangle ou en chaîne.

ATTENTION : Une longe sans absorbeur d'énergie ne doit pas être utilisée comme un système d'arrêt des chutes.

EN358 ► SYSTÈMES DE MAINTIEN AU TRAVAIL

Un système de maintien au travail est constitué de composants (ceinture et longe de maintien au travail) reliés entre eux pour former un équipement complet.

EN1891 ► CORDES TRESSÉES GAINÉES À FAIBLE COEFFICIENT D'ALLONGEMENT (CORDES STATIQUES)

EN12841 ► SYSTÈME D'ACCÈS PAR CORDE

Dispositif de corde pour maintien au travail. Il existe plusieurs types de dispositif :

Type A : dispositif de réglage de corde pour support de sécurité qui accompagne l'utilisateur au cours de ses changements de position et/ou qui permet de régler la longueur du support de sécurité et qui se bloque automatiquement sur le support de sécurité sous l'action d'une charge statique ou dynamique.

Type B : dispositif d'ascension pour support de travail, dispositif de réglage de corde actionné manuellement qui, lorsqu'il est fixé à un support d'assurage, se bloque sous l'action d'une charge dans un sens et glisse librement dans le sens opposé. Un dispositif de type B doit être utilisé conjointement avec un dispositif de type A raccordé à un support d'assurage distinct.

Type C : descendeur pour support de travail, dispositif de réglage de corde à friction actionné manuellement qui permet à l'utilisateur d'effectuer un mouvement descendant commandé et de s'arrêter, en relâchant, n'importe où sur le support d'assurage. Un dispositif de type C doit être conjointement avec un dispositif de type A raccordé à un support d'assurage distinct.

A

ABRASION

L'abrasion désigne l'usure par l'action d'un frottement. Pour la norme mécanique EN388 des gants, EN343 des vêtements et EN ISO20344 des chaussures, le test consiste à savoir en combien de temps le produit se détériore. Le niveau permet donc de donner une indication sur la résistance et la longévité.

ABS

Acrylonitrile Butadiène Styrène (ABS) est un thermoplastique employé par l'industrie pour des produits rigides, légers et moulés. Matière utilisée pour la réalisation de la coque des casques de chantier et pour les carter des antichutes à rappel automatique.

ABSORBEUR D'ÉNERGIE

Antichute composé d'une longe comprenant un élément dissipateur d'énergie, qui garantit l'arrêt d'une chute de hauteur en toute sécurité dans des conditions normales d'utilisation.

ACCOMMODATION (RÉFLEXE D')

Le cristallin agit comme une lentille permettant de faire la mise au point par rapport à la distance grâce à un muscle. Son dysfonctionnement est à l'origine de la presbytie. C'est le réflexe d'accommodation qui assure une vision nette.

ACCROCHAGE

(DORSAL) Point de connexion d'un antichute sur un harnais.

(STERNAL) Point de connexion d'un antichute sur un harnais.

(LATÉRAL) Point de connexion d'un système de maintien au travail ou d'un système de retenue.

(VENTRAL) Point de connexion d'un système de maintien au travail ou d'un système de retenue.

ACÉTATE

C'est une fibre obtenue par action de résines artificielles sur de la cellulose et se distingue par : un faible poids, d'excellentes qualités optiques, une stabilité à la chaleur, une bonne résistance à la majorité des produits chimiques. Cependant elle présente quelques inconvénients : faible résistance à l'abrasion et à la rayure, risque d'inflammation à proximité d'une source de chaleur supérieure à 100°C.

ACIER

Utilisé pour la semelle anti-perforation pour sa résistance à une force de 1100 N ainsi que les embouts des chaussures de sécurité à 100 ou 200 joules.

ACRYLIQUE

Fibre synthétique ressemblant souvent à la laine : Très grande élasticité (donc ne se froisse pas) - Très grande légèreté - Isolation thermique égale à la laine - Très grande résistance à l'abrasion et à la traction. Elle est thermoplastique, a un faible pouvoir absorbant et sèche très rapidement.

AEROFRESH CONTROL

Système développé par Delta Plus, qui permet par l'intermédiaire d'une grille d'aération, de ventiler la chaussure au niveau de la voûte plantaire et de la cheville.

AÉROSOL

En chimie, un aérosol est un ensemble de particules, solides ou liquides, en suspension dans un milieu gazeux. Un aérosol est une suspension de particules très fines (de taille colloïdale) dans un gaz (risque de contamination des voies respiratoires).

Un nuage est un exemple d'aérosol. On peut aussi citer le brouillard, la fumée ou le nuage de poussière qui se dégage quand on secoue un tapis.

ALIMENTAIRE (COMPATIBILITÉ)

Les produits ne doivent pas céder aux denrées alimentaires des constituants en une quantité susceptible de présenter un danger pour la santé humaine, ou d'entraîner une modification inacceptable de leur composition ou une altération de leurs caractères organoleptiques.

La directive 85/572/CEE donne la liste des simulants à utiliser pour vérifier la migration des constituants des matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires :

- Les aliments aqueux (pH > 4,5) : Simulateur A.
- Les aliments acides (pH ≤ 4,5) : Simulant B.
- Les aliments alcoolisés : Simulant C.
- Les aliments gras : Simulant D.
- Les aliments secs : Simulant E.

ALIMENTAIRE (SEMELLE)

Semelle blanche ou claire afin de ne pas marquer le sol ; semelle antidérapante car est utilisée sur des surfaces très glissantes.

ALUMINISÉE (DOUBLURE)

La doublure aluminisée DELTALU allie performance d'isolation thermique et légèreté ; outre de polyester sur feuille d'aluminium aigüilletée (perforée). C'est une véritable barrière contre le froid et le vent.

ANCRAGE (POINT D')

Élément sur lequel peut être connecté un système antichute.

ANTI-BUÉE (AB)

Traitement de la surface des oculaires effectué par trempage de l'oculaire pour éviter la formation de la buée. Ce traitement est incompatible avec le traitement miroité de l'oculaire même.

ANTICHUTE À RAPPEL AUTOMATIQUE

Antichute avec une fonction de blocage automatique et un système automatique de tension de la longe.

ANTICHUTE COULISSANT

Antichute avec une fonction de blocage automatique et un système de guidage.

L'antichute se déplace le long d'un support d'assurage. Il accompagne l'opérateur dans ses déplacements sans une intervention manuelle de sa part. En cas de chute l'antichute se bloque automatiquement sur le support d'assurage.

ANTI-RAYURES (AR)

Traitement de la surface des oculaires pour éviter les rayures superficielles. Ce traitement est obtenu par trempage de l'oculaire dans un solvant « base de silicone ». Ce traitement ne laisse aucune teinte sur l'oculaire sans altérer la vision.

ANTISTATIQUE

Propriété d'un produit, qui empêche ou limite la formation d'électricité statique. Elle est souvent demandée dans le milieu industriel lorsqu'il y a des risques de décharge électrique. Les produits antistatiques sont principalement utilisés dans des milieux à risques explosifs tels : des usines chimiques, des raffineries, des usines d'armement, des mines. Ils sont aussi beaucoup utilisés pour protéger des matériaux sensibles aux décharges électriques tels des sites de fabrication électroniques, montage de semi-conducteurs.

Ils sont enfin utilisés sur des sites à atmosphères contrôlées tels les ateliers de peinture automobile, le but étant là d'éviter l'émission de particules susceptibles d'aller se déposer sur la peinture des carrosseries.

APPRÊT

Les apprêts sont des traitements utilisés pour la finition de certaines étoffes ou fils, le but étant de leur conférer des caractéristiques spéciales comme de les rendre ignifugés, antistatiques, déperlants, etc.

APV

Assumed Protection Value : méthode complète et précise d'évaluation du niveau d'atténuation d'un protecteur antibruit.

- Atténuation par fréquence (63Hz, 125Hz, 250Hz, 500Hz, 1000Hz, 2000Hz, 4000Hz & 8000Hz).
- Mean Attenuation : moyenne d'atténuation toutes les 16 personnes testées.
- Standard Deviation : présentation statistique des résultats.
- Assumed Protection : atténuation minimale à chaque niveau de fréquence.

Ce résultat est obtenu pour chaque fréquence, en soustrayant la valeur Standard Deviation à la valeur Mean Attenuation.

AQL

Sigle qui signifie « Average Quality Level » en anglais, soit NQA « Niveau de qualité acceptable » en français. La norme ISO N° ISO2859 détermine des plans d'échantillonnage pour les contrôles lot par lot, l'AQL donne ainsi le nombre maximum de gants avec défauts sur 100.

ARAMIDE

Fibre synthétique thermostable, utilisée essentiellement dans des applications anti-chaleur.

On peut distinguer deux types : les para-aramides comme le Kevlar® (anti-coupure & résistant à la flamme et à la chaleur) et les méta-aramides comme le Nomex® (antistatique & résistant à la flamme et à la chaleur).

ARC ÉLECTRIQUE

Un arc électrique est un courant électrique visible dans un milieu isolant (gaz, air, vide...).

L'arc se crée par une ionisation de la matière isolante, cette ionisation a lieu d'autant plus facilement que les surfaces conductrices sont proches.

La position d'un arc électrique est stable : une fois qu'il a trouvé le chemin le plus court, il y reste (principe de l'énergie minimale). Toute la difficulté pour un soudage à l'arc est donc de maîtriser l'arc d'un mouvement continu pour lui faire garder la forme que l'on désire malgré le fait que la surface émettrice (ou plus rarement réceptrice) soit parfois un angle aigu. La soudure électrique à l'arc produit une grande quantité de chaleur localisée engendrant la fusion des matériaux, ce qui réalise des liaisons résistantes après refroidissement.

ARCEAU

Élément du casque antibruit (avec les coquilles et la mousse), il assure la pression de la protection sur les oreilles.

ARCH SUPPORT SYSTEM

Il s'agit d'une pièce anatomique qui rigidifie la cambure et qui permet d'avoir une meilleure stabilité du pied.

ARMURE

Mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame des matières tissées. Chaque armure a ses propres caractéristiques esthétiques et mécaniques. Les principales armures des tissus sont la toile, le sergé, le satin. Les trois armures de base des tricots sont le jersey, l'interlock, la côte. En tricotage, le mode d'entrelacement des mailles est appelé liage.

ARRÊT DES CHUTES (SYSTÈME DE)

Les équipements de protection contre les chutes de hauteur ou systèmes d'arrêt des chutes sont constitués de 3 éléments :

- Un dispositif de préhension du corps destiné à arrêter les chutes (harnais d'antichute).
- Un sous-système de liaison destiné à arrêter une chute de hauteur (Antichute à rappel automatique, Antichute coulissant ou longe à absorbeur d'énergie).
- Un point d'ancrage sûr.

ATEX

Cette réglementation européenne, qui a pour objectif l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs exposés aux risques des atmosphères explosives, est issue de l'application de 2 directives :

- Directive 1999/92/CE pour la protection des travailleurs susceptibles d'être exposés au risque d'atmosphères explosives.
- Directive 94/9/CE pour les machines destinées à être utilisées en atmosphères explosible.

Les EPI ne sont pas régis par ces 2 directives, ils sont même explicitement exclus de la directive 94/9/CE (chapitre I, paragraphe 4). Ils peuvent cependant être utilisés dans des zones réglementées ATEX en tant qu'éléments d'un système global de prévention du risque d'explosion.

La Directive 89/686/CE pour les EPI prend en compte les risques liés à l'explosion dans l'annexe II, paragraphe 2.6. : "EPI destinés à une utilisation dans des atmosphères explosives.

Les EPI destinés à une utilisation dans des atmosphères explosibles doivent être conçus et fabriqués de façon telle qu'ils ne puissent être le siège d'un arc électrique, électrostatique, ou résultant d'un choc, susceptible d'enflammer un mélange explosible.

AUTORUPTEUR (SYSTÈME)

Mécanisme de déclenchement des jugulaires, qui garantit le bon fonctionnement. Suivant la norme EN397 : le système doit se déclencher par une force > 150 N et < 250 N.

B

BANDEAU (TÊTE)

C'est un élément du harnais des casques de chantier. Il est souvent en polyéthylène BD (basse densité). Son réglage s'effectue soit par un système de serrage à crémaillère (molette), soit par un système de serrage glissant (pattes de serrage à crans).

BARRETTE NASALE

Pièce souple positionnée au sommet des demi-masques à usage unique (sur le nez) afin d'ajuster la pièce faciale à la morphologie de l'utilisateur.

BASANE

Bande anti-sueur positionnée sur la partie du harnais du casque en contact avec le front. Les basanes peuvent être en éponge nylon ou en version Nomaz.

BASE OPTIQUE

Il s'agit du rayon de courbure de l'oculaire. La base optique la plus courbe est 9 ; la moins courbe est 4 ; la plus courante est 6.

BAVAROISE

Sangle utilisée dans la conception d'un harnais. Son rôle est de maintenir le positionnement des bretelles du harnais sur les épaules afin d'éviter tous risques de perte du harnais en cas de chute. La bavaroise n'est pas un élément obligatoire sur un harnais.

BI-DENSITÉ (SEMELLE)

Bi-densité signifie que la semelle est faite en 2 parties superposées ; la partie du dessous en contact avec le sol est plus rigide tandis que la partie du dessus plus souple est amortissante.

BIAIS

C'est l'utilisation d'une pièce de tissu dans sa transversalité (angle à 45°) afin d'obtenir une pièce souple et déformable. Exemples d'emplois : bandes ou rubans pour border des formes arrondies (poignet, ceinture intérieure d'un pantalon...).

BLEUE (LUMIÈRE)

Lumière nocive émise entre 380 et plus de 500 nanomètres.

Exemples : lumière solaire intense, lumière utilisée pour la sédimentation des céramiques chez les dentistes... .

BLOUSON

Un blouson est une veste courte qui ne couvre que le buste et serre la taille. Le blouson long est une alternative entre le blouson et la parka.

BORD-CÔTE

Bande souple et élastique en tricot à côtes qui est destinée à resserrer et finir les ouvertures (encolure, manches, jambes, bas de certains vêtements ou encore finition du poignet du gant).

- à bord tenant (tricoté en même temps que le panneau principal).
- à bord rapporté (tricoté séparément puis cousu).

BORDÉE (COUTURES)

Couture consistant à recouvrir une autre couture d'une bande de tissu compatible avec celui du vêtement pour offrir une meilleure étanchéité.

BOUCHONS D'OREILLE

Antibruit jetables ou réutilisables (EN352-2) : insérés dans le canal auriculaire pour boucher le conduit. Généralement en polyuréthane ou PVC, ils peuvent également être associés à

une cordelette, un arceau, et/ou un insert en métal détectable (utilisation dans industrie agroalimentaire).

BRASSARD

Les brassards sont des pièces de tissu se portant autour du bras. Les brassards fluorescents sont des accessoires, qui permettent d'être repéré plus facilement. Attention ce ne sont pas des EPI.

BROUILLARDS AQUEUX

Fines gouttelettes produites lors d'opération de pulvérisation.

BUMPER CAP

Embout de protection destiné à protéger contre une usure prématurée de l'avant de la semelle.

C

CAMBRION

Il sert à soutenir la voûte plantaire. Très souvent utilisé en bois puis en acier, il est aussi maintenant réalisé en composite, son rôle est de maintenir l'arche du pied appelée cambrure... .

CAOUTCHOUC

Élastomère de synthèse fabriqué à partir du pétrole et possédant des propriétés élastiques et résistantes. Les avantages de ce matériau sont d'offrir des propriétés mécaniques se traduisant par une bonne adhérence, une bonne résistance à l'abrasion, à la chaleur de contact, aux huiles et aux graisses.

CARBONE (FIBRE)

La fibre de carbone est utilisée dans les matières pour ses propriétés antistatiques.

CARROUSSEL (D'INJECTION)

C'est une machine constituée de plusieurs postes d'injections (12 18 24 30 36) pour la fabrication des semelles.

CASQUETTE ANTI-HEURT

Casquette anti-heurt et anti-scalp (norme EN812). Il s'agit d'un EPI largement utilisé dans l'industrie, surtout pour une utilisation intérieure pour protéger le crâne des chocs de contact avec des surfaces rigides, qui pourraient causer des blessures superficielles.

Elle ne peut pas remplacer le casque de chantier, dans le cas où il est demandé le port d'un casque répondant à la norme EN397.

CHAÎNE

Ce sont les fils verticaux de tissu tissé en opposition aux fils de trame horizontaux.

CHARBON ACTIF

On appelle charbon actif ou charbon absorbant ou charbon médicinal, un charbon traité par pyrolyse afin d'augmenter sa capacité d'absorption. Le matériau de base utilisé est souvent la noix de coco, mais ce peut être le bois, l'os ou un charbon d'autre origine.

Un grain de charbon actif a un réseau de pores et de canaux de dimension proche de celle des molécules. Le charbon actif crée un principe chimique qui permet de capter les molécules toxiques des gaz/vapeurs.

CHLORINÉ (GANT)

Procédé de lavage du gant trempé dans une eau chlorée, pour produire des gants non poudrés. Un gant chloriné a pour avantages : un meilleur habillage (contact velouté) ce qui limite l'effet allergisant des protéines de latex naturel véhiculées par la poudre.

CLASSE OPTIQUE

Paramètre qui mesure la qualité optique des oculaires. Ils existent 3 classes de qualité optique. La classe 1 correspond à la meilleure qualité. Elle est recommandée pour un port permanent des lunettes. La classe 2 s'utilise pour un port intermittent tandis que la classe 3 seulement pour un port très bref.

COIFFE

C'est un élément du harnais. La plupart des coiffes sont en forme à étoile avec 4 ou 6 bras. Les coiffes à 6 points d'ancrage ou plus sont les plus performantes car elles garantissent plus de confort et une meilleure répartition de la force exercée sur le casque.

Les coiffes peuvent être soit en polyéthylène, soit en textile pour une meilleure absorption de la transpiration.

COLMATAGE

Phénomène de saturation du filtre à poussière. La protection respiratoire étant assurée par une barrière mécanique (entrecroisement de fibres et réaction électrostatique), lorsque le filtre est saturé, on dit qu'il y a colmatage ; l'utilisateur ressent alors une gêne à la respiration.

COMBINAISON

Vêtement d'une seule pièce recouvrant tout le corps.

CONCENTRATION

Quantités de produits chimiques dans l'air respiré par un travailleur à son poste de travail, et qui sont susceptibles de porter atteinte à sa santé. D'où la nécessité de proposer des concentrations limites au dessous desquelles, on peut estimer que les risques d'intoxications sont faibles ou inexistantes (VL/VLECT).

CONNECTEUR

Élément de connexion. Un connecteur peut être un mousqueton ou un crochet.

CONTREFORT

Partie à moitié rigide intercalée entre dessus et doublure, placée à l'arrière de la chaussure. Il évite l'affaissement et maintient le talon en place.

COQUE (CASQUE DE CHANTIER)

La coque est un des composants du casque de chantier (partie extérieure). Son rôle est de limiter les blessures par chocs de contact (écrasement et pénétration).

Elle est fabriquée principalement par injection à partir de deux types de matières :

- HDPE (High Density Polyethylene), matière performante, la plus économique et la plus utilisée.
- ABS (Acrylonitrile Butadiene Styrene), matière plus rigide.

COQUILLE (POUR CASQUE ANTIBRUIT)

Élément du casque anti-bruit (avec l'arceau et la mousse) qui donne l'effet acoustique atténuant.

COSSE

Élément que l'on rajoute à l'intérieur d'une boucle d'extrémité pour protéger de l'usure générée par le frottement.

CÔTE (ARMURE DE TYPE)

Un tricot de type 1x1/2x1/2x2 (le premier et le deuxième chiffre indiquent respectivement le nombre de colonne en relief et de colonne en creux vue sur la face endroit) permettant de réaliser des tricots très élastiques et réversibles. Ils sont principalement utilisés pour la confection de pulls, de bord-côte, d'articles chaussants et de sous-vêtements.

COTON

Fibre textile naturelle végétale constituée par les filaments soyeux qui enveloppent les graines de coton : elle est composée d'environ 94% de cellulose. Confort, entretien facile et bon pouvoir absorbant sont ses principales caractéristiques.

COTTES À BRETELLES

Les cottes à bretelles sont des vêtements de travail constitués d'un pantalon et d'une partie qui remonte sur la poitrine munie de bretelles. Appelées plus communément salopettes.

CRÉMAILLÈRE (OU MOLETTE)

Système de serrage pour les casques de chantier pour un réglage facile, au moyen d'une molette (appuyer et tourner).

CRISPIN

Manchette de 15 cm que l'on trouve sur les gants soudeurs destinée à protéger le poignet et l'avant-bras des projections de métaux en fusion.

CROUPON (CUIR)

Partie correspondant à la croupe de l'animal située au bas de la peau (fleur).

CROÛTE

Partie interne du derme, obtenue par la refente ou par toute autre opération ayant entraîné l'élimination de la couche externe. La résistance à l'abrasion et la résistance à la chaleur (après traitement THT) sont les avantages de la croûte.

CYLINDRAGE

Action d'écraser un cuir sur toute sa surface à l'aide d'un rouleau afin de le rendre plus ferme et plus souple.

D**DÉCIBELS**

La pression acoustique, autrement dit l'intensité ou l'amplitude des sons et des bruits, s'exprime en décibels (dB), et détermine la dangerosité pour l'homme. Le seuil de sécurité a été fixé à 85 dB : au-delà, la douleur s'installe, et les lésions apparaissent.

Les décibels sont généralement mesurés grâce à un sonomètre qui transforme le signal acoustique en courant électrique.

DÉFLECTEUR

Il s'agit du rôle que joue le casque lorsque, de par sa forme arrondie, il dévie la trajectoire d'une masse en mouvement, sans la bloquer par arrêt brutal, évitant ainsi la violence du choc.

DEPERLANT

Apprêt déposé sur le tissu pour lui donner la propriété de ne pas faire pénétrer les gouttes d'eau dans la fibre, mais de les faire glisser. On peut alors dire que les gouttes d'eau perlent. En aucun cas le tissu est imperméable.

DERME

C'est la peau de l'animal, qui est constituée de deux couches : la fleur (partie externe du derme) et la croûte (partie interne du derme). Grâce au processus de tannage, le derme est transformé en cuir.

DESCENDEUR

Dispositif de descente/sauvetage, permettant de faire descendre verticalement à une vitesse limitée, d'un endroit élevé à un point inférieur, une ou plusieurs personnes.

DESIGNER

Personne chargée de créer le design de la chaussure tout en intégrant des éléments techniques de conception.

DÉTROMPEUR DE SENS

Élément rajouté sur un antichute coulissant évitant de le monter à l'envers sur son support d'assurage.

DIÉLECTRIQUE (harnais et absorbeurs)

Harnais et absorbeur diélectriques, rendus non-conducteurs, isolants grâce au revêtement en plastique de toute la bouclerie en métal.

DIOPTRIE

Unité de puissance des systèmes optiques servant à déterminer la mesure de la réfraction, c'est à dire la possibilité que possède un milieu ou un objet de dévier les rayons lumineux.

Unité de puissance égale à l'inverse de la distance focale, exprimée en mètres. La distance focale est la distance qu'il y a entre la lentille ou le milieu qui provoque la réfraction, et le point de convergence de ces rayons (point où ils se rencontrent).

Le système visuel humain fait 60 dioptries (40 pour la cornée et 20 pour le cristallin).

DIRECTIVE EUROPÉENNE

La directive est un acte juridique communautaire pris par le Conseil de l'Union européenne seul ou avec le Parlement selon les cas. Elle lie les États destinataires de la directive quant à l'objectif à atteindre, mais leur laisse le choix des moyens et de la forme pour atteindre cet objectif dans les délais fixés par elle.

DISSIPATEUR D'ÉNERGIE

Élément d'un antichute conçu pour dissiper l'énergie cinétique développée pendant la chute.

DMF

Le diméthylformamide ou N-diméthylformamide est un solvant courant en chimie organique. Le DMF pourrait être une substance cancérigène, bien que l'EPA (Environmental Protection Agency) ne le considère pas comme un risque de cancer. Le nouveau processus innovant de fabrication, appelé aussi PU Water, est 100% à base d'eau. Aucun solvant, tel que le DMF, n'est utilisé, ce qui renforce l'innocuité.

DOLOMIE

La dolomie est une roche sédimentaire carbonatée composée d'au moins 50% de dolomite. Il s'agit d'un carbonate double de calcium et de magnésium, qui cristallise en prismes losangiques (rhomboèdres). La dolomie est donc une roche sédimentaire composée principalement de dolomite (entre 90 et 100%) et de calcite, qui n'ont pas la même densité (dolomite : 2.87 ; calcite : 2.71), jouant un rôle fondamental dans l'érosion de la roche.

Le test dolomie, effectué avec des poussières de dolomie, test optionnel pour les pièces faciales filtrantes (EN149 :2001 A1 :2009) garantit une meilleure durée de vie des performances de résistance à la pénétration.

DOUBLURE

C'est la partie en contact avec le pied. Elle est souvent en cuir ou textile. Elle améliore la tenue de la chaussure et agit comme une seconde peau au niveau du confort.

DRILEX®

Doublure technique que l'on retrouve dans les chaussures de sport haut de gamme. Cette doublure est constituée de 2 fibres et permet l'absorption de la transpiration et l'évacuation de l'humidité vers l'extérieur (antibactérien et anti-odeur).

DUAL GRIP

Nom d'une semelle d'usure réalisée afin d'offrir un système d'adhérence adapté aux surfaces lisses ou meubles, avec des crampons à large surface de contact, et des canaux centraux d'évacuation des liquides.

E**EPI**

Équipement de Protection Individuelle.

Selon la directive européenne 89/686/CEE, il s'agit de tout équipement destiné à être porté ou tenu par le travailleur en vue de le protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé au travail, ainsi que tout complément ou accessoire destiné à cet objectif.

ECO-CONÇU

Delta Plus développe des produits éco-conçus dont les impacts environnementaux sont réduits au maximum. Ainsi, tout au long du cycle de vie du produit, l'utilisation énergétique est minimisée, l'utilisation de matières premières comme le coton biologique et la réduction des emballages sont favorisées.

ELASTHANNE

Fibre extensible faite à base de fils élastomère synthétiques. L'élasthanne est toujours associée à d'autres fibres afin de donner ses propriétés au tissu : souplesse, élasticité et défroissabilité.

EMBOUT (DE SÉCURITÉ)

Coque en acier, aluminium ou composite qui protège du risque de choc et d'écrasement des orteils. La performance est mesurée à 100 ou 200 joules. Ce sont les deux tests principaux ; il y a aussi la résistance à la corrosion (embout métal), à la chaleur, aux hydrocarbures et au froid pour un embout composite.

ÉMERILLON (TOURNANT)

Élément souvent rajouté sur un connecteur ou un antichute permettant une rotation indépendante de deux pièces.

EMPEIGNE

Partie avant qui se trouve au niveau du coup de pied et sur les côtés.

ENDUCTION

L'enduction est l'opération permettant de recouvrir la surface d'un textile ou d'un cuir, d'une couche de produit chimique en vue de lui conférer des propriétés d'étanchéité, de résistance chimique, ou d'améliorer sa résistance mécanique. On la trouve essentiellement sous forme de polychlorure de vinyle (PVC), polyuréthane (PU), mais aussi sous forme d'élastomères naturels (latex) ou synthétiques (nitrile, néoprène). Les applications sont multiples, de la bâche à l'imitation du cuir en passant par l'imperméabilisation des vêtements de protection.

ÉNERGIE CINÉTIQUE

Énergie que possède un objet quand il est en mouvement.

EPISSURE

Façonnage effectué sur l'extrémité d'une corde ou d'un câble toronné pour obtenir une boucle.

ERGONOMIE

Ensemble des études et des recherches sur l'organisation méthodique du travail et de l'aménagement de l'équipement de protection en fonction des possibilités anatomiques de l'homme.

ESD

ELECTROSTATIC DISCHARGE, décharge électrostatique.

Tout contact et toute séparation physique de matériaux solides peuvent générer des charges électrostatiques. Une personne, ou un vêtement porté par cette personne, peut se trouver chargé électriquement. Le cas échéant, les ESD peuvent produire des dommages, si la personne ou l'objet chargé vient en contact d'un dispositif sensible aux ESD (microcircuits, semi-conducteurs, circuits imprimés...).

La norme EN61340-5-1 (Protection des dispositifs électroniques contre les phénomènes électrostatiques) définit les exigences générales des zones protégées contre les ESD, les EPA (ESD Protected Areas).

Pour être admis en zone EPA et, en fonction de la configuration du poste de travail, les vêtements et les chaussures doivent avoir subi des tests spécifiques de dissipation de charge électrique déterminés par des normes européennes et américaines. En fonction des résultats de ces tests, le produit portera le marquage spécifique ESD. Les autres EPI (gants, protection de la tête et système antichute) ne sont pas évoqués dans cette norme.

ESPACE CONFINÉ

Un espace confiné se caractérise par un rapport volume/dimension tel que les échanges naturels de l'air intérieur avec l'atmosphère extérieure sont réduits et peuvent entraîner des risques d'asphyxie, d'intoxication, d'incendie ou d'explosion. Dans ces espaces, les risques sont accrus par les émanations diverses de gaz ou de fumées. Exemples : puits, cuves, égouts, fosses, collecteurs visitables, chambres à vanne, réservoirs...

ÉTANCHÉE (COUTURE)

Couture sur laquelle on applique un film plastique imperméable dans le but d'empêcher la pénétration de l'eau par capillarité (passage de l'eau par l'absorption des fils et/ou des trous de piquage) à l'intérieur d'un assemblage.

Couture d'assemblage recouverte par thermocollage d'une bande de matière compatible avec celui du vêtement pour parer aux infiltrations d'eau et assurer l'étanchéité du vêtement.

F

FIBRE DE VERRE

La fibre de verre est un filament de verre extrêmement fin. Par extension, les matériaux composites renforcés de cette fibre (généralement associés à polymères) sont aussi appelés fibre de verre. Le verre monolithique est une matière très fragile mais filé jusqu'à un diamètre inférieur au dixième de millimètre, il perd de sa fragilité et il devient une matière à haute résistance mécanique.

FILTRANTS

Type d'appareil de protection respiratoire utilisé soit en pression positive (à ventilation assistée) soit en pression négative (à ventilation libre).

FLANELLE

Toile légèrement grattée au toucher duveteux et doux, à l'origine en laine.

FLASH ÉLECTRIQUE

Les flashes électriques sont des brûlures électriques sans passage du courant dans le corps. En

basse tension, suite à un arc électrique, les lésions cutanées sont superficielles et touchent principalement les mains et la face.

La protection est assurée par le polycarbonate d'une épaisseur > 1,4mm. La meilleure protection est assurée par l'écran facial.

FLASHÉ

Traitement de surface de l'oculaire lui donnant un aspect miroir. L'effet miroir sur les oculaires flashés renvoie l'intensité de la lumière et de la chaleur ce qui permet de réduire la fatigue oculaire lors d'une exposition à forte intensité lumineuse, et limite les maux liés à cette exposition (céphalées...).

Ce traitement est incompatible avec un traitement antibuée.

La couleur du traitement peut être dorée ou autre.

FLEUR

Partie externe du derme, qui n'a pas subi de modifications mécaniques. C'est la partie du cuir qui est la plus souple et résistante.

FLEUR RETOURNÉE

Utilisation de la partie interne de la fleur ce qui permet de conserver une grande souplesse, en améliorant nettement la résistance à l'abrasion. Un traitement hydrofuge appliqué sur la fleur retournée est dix fois plus efficace que sur la fleur.

FLOQUÉ (GANT)

Procédé de finition par dépôt de particules de coton. Il en résulte un contact agréable et doux ce qui limite la transpiration.

FLUCTUANT

Bruit dont les fluctuations sont nettement supérieures à 5dB durant la période de mesurage.

FORME

La forme est la base de toute étude de chaussure qui va déterminer l'allure générale, le volume intérieur et le chaussant. Elle est en bois pour l'étude puis déclinée en plastique pour la production. Longueur du pied, périmètre à l'articulation, largeur du pied, hauteur coup de pied déterminent la taille d'un chaussant et servent à réaliser la forme.

FPA

Facteur de Protection Assigné.

Formule qui permet de définir le niveau de protection atteint en situation de travail par 95% des opérateurs formés au port des appareils de protection respiratoires ou APR et utilisant correctement, après contrôle, un appareil bien entretenu et bien ajusté.

La concentration maximale d'exposition correspond à : FPA x VL.

FPN

Facteur de Protection Nominal.

Formule qui permet de définir le niveau de protection apporté par le port d'un masque de protection respiratoire, et ce dans les conditions d'essai de la norme : FPN = 100 / FTI (%).

La concentration maximale d'exposition correspond à : FNP x VL.

FRÉQUENCE

La fréquence s'exprime en hertz. Seuls les sons dont les fréquences sont comprises entre 20 et 20 000 Hz sont audibles.

À une fréquence comprise entre 20 et 200 Hz, le son audible est grave. En deçà, ce sont des infrasons.

À une fréquence comprise entre 2 000 et 20 000 Hz, le son audible est aigu. Au-delà, ce sont des ultrasons.

FTI

Fuite Totale vers l'Intérieur.

Elle correspond à la performance de la pièce faciale filtrante, et s'exprime en %.

Plus le % est faible, plus la performance de protection est élevée.

FFP1 : 22%

FFP2 : 8%

FFP3 : 2%

FUMÉES

Fines particules en suspension dans l'air (aérosols).

G

GILET

Un gilet est un vêtement sans manche qui couvre le haut du corps.

GLISSIÈRE

Système de serrage pour les casques de chantier, au moyen d'une ceinture plastique coulissante.

Ce système se distingue du système crémaillère avec molette.

GRATTÉ

Toute étoffe dont l'une des faces ou les deux faces présentent un aspect duveteux obtenu par l'opération du grattage. L'opération consiste à arracher les fibres du tissu par passage entre des rouleaux garnis de dents en acier. Ce traitement confère du couvrant et de la douceur à l'article, le rend plus chaud et plus gonflant, mais lui retire de la solidité.

H

HACCP

Hazard Analysis Critical Control Point. Il s'agit d'une méthode de contrôle qualité en milieu alimentaire, qui permet :

- d'identifier et d'analyser les dangers associés aux différents stades du processus de production d'une denrée alimentaire.
- de définir les moyens nécessaires à leur maîtrise.
- de s'assurer que ces moyens sont mis en œuvre de façon effective et efficace.

C'est une approche systémique et rationnelle de la maîtrise des dangers microbiologiques, physiques et chimiques dans les aliments.

HARNAIS (POUR CASQUE)

Il peut être en matière textile ou polyéthylène. Son rôle est d'amortir le choc subit suite à une chute d'objet. Il se compose de deux éléments : le bandeau et la coiffe.

HARNAIS D'ANTICHUTE

Dispositif de préhension du corps destiné à arrêter les chutes, un harnais est un composant d'un système d'arrêt des chutes. De part sa conception il doit retenir l'individu pendant et après la chute avec un angle de 50° par rapport à la verticale.

HML

High Medium Low : 3 niveaux de mesures des fréquences.

HYDROFUGE

Traitement du cuir à base d'huiles minérales, synthétiques ou de résines fluorées, visant à rendre le cuir résistant à la pénétration de l'eau. Ce traitement confère au cuir des caractéristiques mécaniques plus performantes en abrasion et augmente le confort du gant (souplesse) d'où une dextérité et une durée de vie accrues.

HYDROPHILE

Un tissu hydrophile est composé de matières absorbant l'eau (ex. : coton, laine...).

HYDROPHOBE

Un tissu hydrophobe est composé de matières n'absorbant pas l'eau (ex. : polyamide, acrylique, polyester...).

HYGROMA

L'hygroma est une maladie professionnelle du genou, que l'on rencontre souvent chez les carreleurs, les soudeurs, les poseurs de revêtements de sol...

Elle se manifeste par l'augmentation progressive et lente de volume d'une bourse séreuse due à des microtraumatismes répétés.

I

IGNIFUGATION

Traitement des matières textiles avec des substances ininflammables afin de réduire les risques de feu ou de ralentir la propagation de la flamme.

IMPACT DE CHOC

C'est la force que subit un corps au moment de l'arrêt de la chute, cette force est exprimée en daN (déca Newton).

IMPERMÉABLE

Un tissu imperméable permet de confectionner des produits complètement étanches à l'air et à l'eau. L'imperméabilisation est le plus généralement réalisée par l'opération d'enduction, qui est le dépôt d'un film plastique (PVC, polyuréthane). A titre d'exemple, les ensembles de pluie avec leurs enductions en polyuréthane ou PVC, les bottes PVC ou encore un gant trempé.

IMPULSIF

Bruit dont le niveau sonore croît fortement de façon quasi instantanée.

IMPUTRÉSCIBLE (CUIR)

Après le processus de tannage, le cuir devient imputrescible, c'est-à-dire qu'il ne peut pas pourrir.

INFRAROUGE

Le rayonnement infrarouge (IR) est un rayonnement électromagnétique d'une longueur d'onde supérieure à celle de la lumière visible mais plus courte que celle des microondes.

Les infrarouges sont souvent subdivisés en IR proches (0,7-5 µm), IR moyens (5-30 µm) et IR lointains (30-1 000 µm).

INFRASONS

Sons à très basse fréquence imperceptibles par l'homme (< 20 Hz). L'oreille humaine moyenne ne perçoit les sons que dans une certaine plage de fréquences située environ entre 30 Hz (en deçà les sons sont qualifiés d'infrasons) et 15 kHz (au-delà les sons sont qualifiés d'ultrasons). Certains physiologistes étendent même les limites de cette plage entre 20 Hz et 20 kHz.

INJECTION (SEMELLE)

Système de fabrication de semelle ou de zip, on injecte de la matière liquide dans un moule, cette matière va ensuite se solidifier et prendre la forme de l'empreinte du moule.

INNOCUITÉ

L'innocuité d'un produit est très importante car elle garantit le fait que celui-ci ne contient pas de matériaux susceptibles de provoquer des allergies aux personnes sensibles.

L'innocuité est partie intégrante des normes d'exigences générales (vêtements de protection avec EN340 ou gants avec EN420). Sont notamment contrôlés le pH des matériaux, la teneur en chrome VI des cuirs, l'émission de nickel des matériaux métalliques, les colorants azoïques et la solidité des teintures.

INTERCALAIRE (SEMELLE)

La semelle intercalaire est dite aussi couche de confort, tandis que la semelle d'usure est en contact avec le sol ; ensemble, elles composent les deux parties d'une semelle de chaussure.

INTERLOCK (ARMURE DE TYPE)

Liage de base en tricotage, les 2 faces son identiques. Il se caractérise par une bonne stabilité dimensionnelle et est relativement indémaillable. Il est très utilisé pour la confection des vêtements de sport.

INTERMITTENT

Bruit dont les fluctuations tombent au niveau ambiant à plusieurs reprises.

IP

L'indice de protection IP est un standard défini par la norme CE 60529. Cet indice classe le degré de protection face aux intrusions de corps solides (poussières par exemple) et liquides (eau, huile, etc...). Le premier chiffre correspond à la protection effective contre les corps solides. Le deuxième chiffre correspond à l'indice de protection effective contre les corps liquides. La notation IP66 correspond donc à un produit totalement étanche à la poussière et résistant aux projections d'eau par jet.

J

JAUGE

Il s'agit de la largeur de la maille. Elle correspond au nombre d'aiguilles utilisées pour 1 pouce anglais (2,54 cm). Exemple : une jauge 7 correspond à 7 aiguilles sur 1 pouce. Plus la jauge est élevée, plus la maille est fine. Les jauges sont 7, 10, 13, 14.

JERSEY (ARMURE DE TYPE)

Tricotés légers et souples présentant un endroit et un envers bien distincts. Il est très utilisé pour la confection de tee-shirt et de sous-vêtements. Les avantages sont la souplesse et le confort.

JUGULAIRE

Accessoire des casques de chantier, qui sert à éviter la chute du casque. Il peut être simple ou avec mentonnière, à deux ou quatre points de fixation utilisée pour les travaux en hauteur.

K

KEVLAR®

Fibre para-aramide fabriquée par DuPont de Nemours. Elle combine légèreté et résistance.

A poids égal, Kevlar® est cinq fois plus résistant que l'acier. Ses caractéristiques : très résistant à la coupure ; carbonise entre 425°C et 475°C ; ne fond pas ; auto-extinguible ; stabilité dimensionnelle ; stabilité chimique ; altération de la couleur aux UV.

L

LABORATOIRE NOTIFIÉ OU ORGANISME NOTIFIÉ

Un laboratoire notifié dans le cadre de la directive 89/686/CEE est un laboratoire pouvant être habilité à : réaliser les tests sur les EPI, délivrer l'examen de type CE (article 10), vérifier le système de garantie de qualité CE du produit final (article 11a), vérifier le système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance (article 11b).

Un laboratoire notifié est contrôlé par les autorités compétentes des États membres et enregistré au Journal Officiel de l'Union Européenne.

LAMINÉ

Un tissu laminé est un complexe de plusieurs couches tissées (assemblage par collage ou chauffage) de plusieurs couches tissées, tricotées ou non-tissées, assemblés pour améliorer les performances.

Le laminé 2 couches se dit d'un tissu laminé sur 2 couches avec en principe, sur la couche externe, une fibre imperméable. La couche intérieure est généralement plus épaisse et plus douce pour un meilleur confort sur la peau.

Le laminé 3 couches se dit d'un tissu laminé sur 3 couches avec en principe, sur la couche externe, une fibre imperméable, sur la couche intérieure un tissu de confort, et entre les deux, prise en sandwich une membrane imper-respirante.

LATEX NATUREL

C'est un poly isoprène naturel une matière naturelle provenant de la sève d'un arbre (l'hévéa *brasilienis*). Il fait partie des élastomères, il est donc élastique, souple et robuste.

Il a aussi comme caractéristiques d'être imperméable à l'eau et résistant aux détergents et à certains alcools.

LIAGE

En tricotage, le mode d'entrelacement des mailles est appelé liage. Les trois liages de base des tricots trame sont le jersey, l'interlock et la côte.

LIGNE DE VIE

C'est un support d'assurage sur lequel on vient connecter un système antichute pour sécuriser les déplacements horizontaux d'une personne qui travaille en élévation. Le support d'assurage peut être une corde, une sangle, un câble ou un rail.

LONGE

Terme générique, une longe peut être en corde en fibres synthétiques, en câble métallique, en sangle ou en chaîne. Une longe ne peut excéder 2 m de longueur.

M

MAINTIEN AU TRAVAIL (SYSTÈME DE)

Système permettant à un utilisateur de pouvoir se maintenir à son poste de travail dans une position donnée.

MATELASSÉ

Doublure isolante faite d'une superposition de matières maintenues entre elles par des piqûres décoratives (ouate + doublure).

MEMBRANE

C'est un mince film polymère (PU ou polyester) que l'on applique sur la surface interne d'un tissu pour améliorer l'imperméabilité et la respirabilité.

MESH

C'est une maille alvéolée, qui permet la circulation de l'air et l'évacuation de la transpiration.

MEUBLE (SURFACE)

Surface irrégulière, accidentée.

MICROFIBRE

Fibre textile synthétique légère, très fine et douce au toucher, aspect « peau de pêche. »

MIG/MAG (SOUDURE)

Le soudage MIG (Metal-arc Inert Gas) ou MAG (Metal-arc Active Gas) (l'unique différence entre les deux est dans le gaz employé pour la protection du bain de soudage), indiqués tous les deux dans la terminologie AWS comme GMAW (Gas Metal Arc Welding – soudage à l'arc avec métal sous protection de gaz), est un procédé de soudage semi-automatique.

La fusion des métaux est obtenue par l'énergie calorifique dégagée par un arc électrique qui éclate dans une atmosphère de protection entre un fil électrode fusible et les pièces à assembler.

MIROITÉ

Voir flashé.

MOLETTE

Voir crémaillère.

MOLLETON

Tissu épais et moelleux, gratté sur les deux faces.

MONTAGE

Le montage est l'étape qui consiste à assembler la tige de la chaussure sur la forme avec la première de montage. La fabrication intervient lorsque l'on assemblera le tout aux différentes semelles intercalaires et d'usure.

MOULÉ

Le moulage est la technique qui consiste à former un objet à l'aide d'un moule qui épouse, en creux, la forme de l'objet désiré.

La matière moulée doit pouvoir passer de l'état liquide à l'état solide ou être pâteuse, mais suffisamment consistante pour pouvoir être démoulée sans se déformer.

Les matières les plus diverses peuvent être moulées :

- Métaux
- Matières plastiques. Le processus de fabrication des montures est le moulage par injection, technique de fabrication de pièces en grande ou très grande série, ce moulage peut être en disc ou en forme.

MOUSSE

Élément du casque antibruit (avec l'arceau et les coquilles) qui atténue le bruit et apporte un confort.

N

NANOMÈTRES

Unité de mesure (1 milliardième de mm) qui permet de calculer la longueur d'ondes de la lumière.

Maxwell en 1865 réussit à démontrer que la lumière est une onde électromagnétique dont le champ se mesure en nanomètres, avec un spectre visible et un spectre invisible.

La longueur d'ondes détermine la couleur de la lumière. L'œil humain n'est sensible qu'à l'intervalle de longueurs d'ondes compris entre 400 et 700 nm.

NBR (NITRILE)

C'est un type de Nitrile : latex acrylonitrile butadiène (NBR).

NÉOPRÈNE

C'est un latex de synthèse. Il est obtenu par polymérisation d'un composé chloré : polychloroprène.

Le néoprène a les mêmes avantages que le latex, à savoir imperméabilité, élasticité et résistances alcools et détergents. C'est aussi une excellente protection contre les produits chimiques, graisses et hydrocarbures et résiste bien à la chaleur.

NFC

Near Field Communication, est une technologie récente qui permet d'établir une communication entre 2 appareils compatibles à courte distance en utilisant une technique à base d'ondes courtes. Le NFC est disponible dans la plupart des smartphones.

NITRILE

C'est un latex de synthèse. Sa vulcanisation lui confère des caractéristiques proches de celles du latex naturel, à savoir : imperméabilité, élasticité et résistances alcools et détergents) et de nombreux avantages supplémentaires, à savoir : résistance à l'abrasion, excellentes performances en milieux huileux et graisseux, bonne résistance aux produits chimiques.

NON TISSÉ

On retrouve les non-tissés dans la fabrication de nombreux produits : vêtement à usage unique, intérieur couette, sac de couchage, produit d'essuyage, couches bébés, revêtements de sol et muraux, renforts, garnissage vêtements, etc. . .

Les trois procédés de fabrication de la nappe des non tissés sont :

- Par voie sèche, on exploite directement les fibres en sortie de cardes pour réaliser des matelas de fibres.
- Par voie humide, on utilise un procédé similaire à la fabrication du papier.
- Par voie fondue, les filaments synthétiques sont étirés dans un courant d'air chaud puis nappé.

NUBUCK (CUIR)

Cuir fleur dont le dessus a été poncé, et qui donne un aspect velours fin et soyeux.

NYLON

Marque déposée par DuPont de Nemours. C'est un polyamide.

O

OLÉOHYDROFUGE

Traitement du cuir à base d'huiles minérales, synthétiques ou de résines fluorées, visant à rendre le cuir résistant à la pénétration de l'eau et/ou de l'huile. Ce traitement confère au cuir des caractéristiques mécaniques plus performantes en abrasion et augmente le confort du gant (souplesse) d'où une dextérité et une durée de vie accrues.

OUATINÉ (DOUBLURE)

Doublure associée à une épaisseur de ouate pour améliorer la performance thermique du vêtement.

OXFORD

Toile à fils épais au fini lustré qui rappelle le tissage Oxford des chemises en toile de coton.

P

PANOFLEX®

Zones de flexion intégrées dans la semelle afin d'en améliorer sa flexibilité.

PANOSHOCK®

Innovation Delta Plus : pièce de caoutchouc expansée qui absorbe et réduit les ondes de choc sur la colonne vertébrale.

PARAGE

Opération qui consiste à amincir le cuir afin d'éviter les surépaisseurs lors de l'assemblage.

PARKA

Une parka est plus courte qu'un manteau, plus longue qu'une veste ou qu'un blouson et est imperméable.

PATRONNIER

Personne qui fait le développé ou patron plan d'une pièce de confection : tige pour la chaussure, patron pour le vêtement, avant la coupe et l'assemblage.

PERMÉATION

Bien que le gant ne présente aucune porosité ou imperfection, le produit chimique peut passer progressivement à travers le gant, et arriver alors en contact avec la peau. La norme EN374 évalue cette performance : on mesure le temps (en minutes) que va mettre la substance chimique à intégrer la matière de protection (1 mg/m²) et à la traverser.

PHYLON®

Le Phylon® est un matériau synthétique, souple ultra léger, amortissant, utilisé dans la chaussure de jogging par toutes les grandes marques du sport ; il s'agit d'un insert EVA (Éthylène Vinyle Acétate) moulé, expansé.

PIGMENTÉE (CUIR CROÛTE)

Croûte de cuir enduit d'une couche pigmentaire. C'est un cuir de chaussure économique, qualitatif et résistant.

PIQUAGE

Il s'agit de l'étape au cours de laquelle les différentes parties de la tige, col, empeigne, quartiers, soufflet, sont assemblées.

PIQUÉE (MAILLE)

Tissu tricoté présentant une structure gaufrée prononcée.

PLAQUE DORSALE

Élément d'un harnais permettant de croiser les sangles au niveau du dos et de positionner à la bonne hauteur le dé dorsal.

POIGNET BORD-CÔTE

Finition tricotée du poignet du gant, qui permet de maintenir le gant au poignet, et d'éviter toute pénétration de poussières et déchets à l'intérieur du gant.

POINT D'INJECTION

Point par lequel la presse envoie le polyéthylène dans le moule et qui est coupé en sortie de démoulage.

POINTURE

Ensemble des mesures du volume chaussant déterminé principalement par la longueur du pied et sa largeur, mesurée au périmètre de l'articulation des orteils (grosseur au doigt). Des tables de mesures complémentaires telles que la hauteur du coup de pied détermineront les différentes pointures. Il existe trois types de mesures principales dans le monde :

- Point français (du 17 au 48).
- Point anglais (1 à 13 pieds).
- Point américain (équivalent au point anglais + 0,5).

POLAIRE

Maille grattée sur une ou deux faces afin d'obtenir un aspect moelleux aussi doux que du velours. La polaire communément appelée laine polaire apporte un confort inégalé grâce à sa légèreté, sa douceur, sa respirabilité et son extensibilité. Cette maille n'offrant pas d'effet coupe-vent, des complexes polaires avec membranes microporeuses ont été développés.

POLO

Chemise de sport en jersey fin à col rabattu, ouverte seulement en haut du buste.

POLYAMIDE

Fibre synthétique présentant des qualités de résistance à la traction et à l'abrasion. C'est une fibre élastique qui peut retrouver sa forme originale après déformation. Elle sèche rapidement car elle absorbe peu d'eau. Elle est résistante aux insectes (notamment les mites).

POLYCARBONATE (PC)

Le polycarbonate est un polymère (matières plastiques) qui dispose d'excellentes propriétés mécaniques et une résistance thermique permettant une utilisation jusqu'à 120°C. Sa résistance au choc est optimale d'où son utilisation dans de nombreux secteurs.

Il filtre 99,9% des UV entre 0 et 380 nm, le traitement UV 400, prolonge cette protection jusqu'à 400 nm et absorbe une partie de la lumière bleue du spectre de la lumière.

Sa sensibilité aux agents chimiques et aux ultraviolets limite toutefois son utilisation.

POLYESTER

Fibre synthétique présentant plusieurs avantages proches de celles des polyamides : résistance à la traction et aux frottements ; bonne élasticité ; infroissable ; solidité des teintures ; entretien facile ; forte résistance à l'abrasion, une résistance aux acides, alcalins et solvants, et à la chaleur. Il a la faculté de pouvoir être mélangé avec la laine et le coton, ce qui supplée à son incapacité d'absorber la transpiration, à son toucher assez rêche et à sa tendance au boulochage.

POLYÉTHYLÈNE (PE)

Polymère obtenu par polymérisation des molécules d'éthylène. C'est un matériau avec une bonne résistance chimique, une grande stabilité, et qui se prête facilement au recyclage. Les polyéthylènes (PE) sont classés en fonction de leur densité :

- PEBD (basse densité) est un plastique souple, utilisé pour les harnais des casques.
- PEHD (haute densité) est un plastique dur, utilisé pour la coque des casques.

Une fibre PEHT (haute ténacité) développe de bonnes performances mécaniques et notamment à la coupure, comme la fibre TAEKI® par exemple.

POLYMÈRE

Un polymère est le nom de la chaîne de molécules. Il peut être naturel ou chimique.

L'opération de polymérisation est le processus de fabrication d'un polymère par enchaînement de petites molécules (monomère) en une chaîne moléculaire de poids (masse) moléculaire multiple.

POLYMÉRISATION

Processus chimique par lequel des résines ou des plastiques sont fixés à des matières textiles au moyen de la chaleur pour obtenir un tissu dit enduit.

POLYPROPYLENE (PP)

Appartient aux fibres polyoléfinés, structurellement très proches du polyéthylène. Le polypropylène peut être utilisé comme plastique (casques) ou comme fibre (tissé ou non tissé).

Cette matière est facilement recyclable, résistante aux frottements (abrasion) et à la traction. Elle est résistante à la graisse. Son point de fusion est supérieur à 160°.

POLYTEXTURE

Effet de matière par association de tissage. Exemple : Ripstop avec un effet de trame.

POLYURÉTHANE (PU)

Le polyuréthane est un polymère que l'on transforme en résine ou en mousse synthétique utilisée dans les pâtes d'enduction, dans certaines membranes et dans la fabrication de fils d'élasthanne (Lycra®).

On utilise beaucoup le polyuréthane en enduction, ce qui rend les tissus imperméables.

Les vêtements confectionnés avec de telles enductions sont le plus souvent respirant et de très bonnes solutions alternatives à des produits souvent plus chers à base de membranes imperméables.

Il présente de très bonnes résistances mécaniques (usure, abrasion, déchirure et microcoupure).

PONGEE

Tissu avec finition soyeuse et brillante.

POPELINE

Tissu de toile très serré en coton utilisé principalement pour la confection des chemises.

POUDRÉ (GANT)

Procédé de finition par dépôt de poudre (généralement amidon de maïs). Il en résulte un contact agréable et doux ce qui limite la transpiration. Pour les gants à usage unique, le poudrage facilite l'habillage et le déshabillage.

POUSSIÈRES

Particules solides en suspension dans l'air.

PRÉ-FILTRE

Filter peu épais pour la protection contre les poussières (P2 ou P3), à utiliser sur masques complets et demi-masques, associé aux filtres anti-gaz (A/B/E/K) afin d'obtenir un filtre combiné gaz et poussières.

PROPRETÉ (PREMIÈRE DE)

C'est la semelle qui se trouve à l'intérieur de la chaussure, en contact avec la plante du pied.

PU WATER (FABRICATION)

Processus innovant de fabrication de gants enduits PU, 100% à base d'eau, c'est-à-dire qu'aucun solvant, tel que le DMF, n'est utilisé pour assurer l'adhérence entre le polyuréthane (PU) et le support. En plus de limiter l'impact environnemental de la fabrication, cette technologie minimise la quantité d'enduction qui pénètre à l'intérieur du gant, rendant le support plus doux et plus confortable, car cela limite la transpiration et l'accumulation de chaleur.

PUPILLAIRE (RÉFLEXE)

Adaptation de l'œil à l'intensité de la lumière : la pupille se dilate ou se rétracte.

PVC

Le (poly) chlorure de vinyle ou chlorure de polyvinyle est un polymère est connu généralement sous l'abréviation PVC (de l'anglais polyvinyl chloride). Le PVC résiste à de nombreux solvants, acides et produits chimiques (notamment aux hydrocarbures).

Les tissus enduits en PVC sont de véritables barrières contre les intempéries. Mais la durée du port doit être limitée en fonction de la température de l'environnement de travail.

R**RAGLAN (MANCHE)**

Manche assemblée en biais, partant de l'encolure jusqu'au-dessous du bras. La couture d'épaule et de l'emmanchure a été supprimée, ce qui ajoute de l'aisance au mouvement.

RENFORT

Pièce rapportée (très souvent en cuir) et cousue sur le gant sur les zones les plus exposées aux risques d'abrasion et de coupure (renfort paume, renfort pince et entre pouce et index) ou latéral ou devant pour la chaussure.

RETENUE (SYSTÈME DE)

Système destiné à assujettir une personne à un point d'ancrage de façon à prévenir toute chute de hauteur.

RÉTRORÉFLÉCHISSANTE (BANDE)

Ce sont des bandes apposées sur les vêtements haute visibilité. 3M Scotchlite™ utilise 2 types de technologies, les micro-prismes (meilleur contraste, rigidité adaptée à certains vêtements) et les microbilles (résistantes au lavage, grande souplesse), et propose plusieurs types de bandes différentes (cousues ou soudées). Les matières rétro réfléchissantes permettent de renvoyer la lumière de jour comme de nuit.

RÉVISION

Les EPI antichute de catégorie III à base mécanique doivent être révisés au moins une fois par an afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'EPI. Cette révision est également obligatoire après un éventuel arrêt de chute.

RIPSTOP

C'est une armure toile à effet de carré (fil plus épais) qui permet d'éviter la propagation des déchirures tout en diminuant le poids du tissu.

S

SANGLES (PRINCIPALES)

Les sangles principales sont des éléments qui sont utilisés dans la conception d'un harnais antichute. Elles doivent être prévues pour supporter le corps pendant la chute d'une personne et après l'arrêt de la chute. Les autres sangles rentrant dans la conception d'un harnais s'appellent des sangles secondaires.

SATIN (ARMURE DE TYPE)

Un tissu à armure de type « satin » se caractérise par un aspect brillant et lisse. Sa densité de fils lui confère l'avantage de s'enflammer plus difficilement qu'une armure de type « toile ». Avec des traitements spécifiques, style Proban[®] retardateurs de flammes, il devient un matériau ignifugé très utilisé dans le monde de l'EPI.

SCÉLÉE À CHAUD (COUTURE)

Couture recouverte sur un côté d'une bande de tissu compatible avec celui du vêtement et soudée à la chaleur pour une protection et une étanchéité accrues.

SEMELLE

La semelle est la partie qui forme le dessous de la chaussure. Elle est en contact avec le sol. Plusieurs semelles peuvent composer un chaussant de protection. Les matériaux utilisés pour leur élaboration, leur sculpture ainsi que le procédé de fabrication garantiront les performances ergonomiques recherchées, à savoir : accroche, anti-glisse, sécurité et confort d'accueil.

SERGE (ARMURE DE TYPE)

Un tissu à armure de type « sergé » se caractérise par des côtes (effets de relief en diagonal) sur l'endroit du tissu, l'envers étant différent. L'armure de type « sergé » est une armure résistante à l'usure et à la traction.

SILICONE (GANT SANS)

Les silicones sont des polymères à base de silicium. Ils sont présents un peu partout dans le quotidien, sous forme de mastics, colles, joints, additifs anti-moussants pour poudres lessiviels, cosmétiques, matériel médical, gaines isolantes de câbles électriques, graisses haute performance, etc. Un gant certifié sans silicone a un avantage significatif dans des industries qui exigent l'absence totale de silicone dans leur processus de fabrication ou d'assemblage, par exemple dans l'industrie automobile pour garantir des peintures sans marque.

SNR

Single Number Rating : méthode de mesure simple, très utilisée mais peu précise (mesure des décibels sans prise en compte des fréquences).

SOFTSHELL

Les Softshell, littéralement « protections douces », sont des matières hybrides. Entre la polaire et le coupe-vent, les « Softshell » ont pour fonction de combiner plusieurs avantages : conserver la chaleur du corps, évacuer l'humidité et faire barrière aux agressions extérieures, principalement le vent et une pluie fine. Il peut-être laminé pour améliorer les performances (respirant, déperlant).

SOLVANT (ENDUCTION SANS)

Un solvant est un liquide qui a la propriété de dissoudre et de diluer d'autres substances sans les modifier chimiquement et sans lui-même se modifier. Le nouveau processus innovant de fabrication, appelé aussi PU Water, est 100% à base d'eau.

Aucun solvant, tel que le DMF, n'est utilisé pour assurer l'adhérence entre le polyuréthane (PU) et le support.

SON

Un son est une vibration acoustique, un mouvement de particules dans un milieu élastique : l'air. Le son se caractérise par son intensité (amplitude des variations de pression sur l'air) : fort ou faible qui s'exprime en décibels (dB). Le son se caractérise aussi par sa hauteur : aigu ou grave (nombre d'oscillations par seconde) qui s'exprime en Hertz (Hz).

SOUDÉ (MONTAGE)

Procédé de fabrication le plus utilisé dans la chaussure en général : il consiste à coller la semelle à la première de montage.

SOUDÉE (COUTURE)

Procédé d'assemblage des coutures par collage à chaud afin de garantir l'étanchéité des coutures pour les matières enduites.

SOUFFLET

C'est la partie qui se trouve de chaque côté de la languette. Il assure protection et étanchéité de la fermeture.

SOUPAPE

Voir valve.

SOUS-FESSIÈRE

Sangle utilisée dans la conception d'un harnais. Son rôle est double. Elle va servir d'assise et de

répartiteur d'effort en cas de chute évitant ainsi un effort trop violent au niveau de l'entre jambe et toutes les conséquences que cela peut entraîner. Une sous-fessière n'est pas un élément obligatoire sur un harnais.

STABLE

Bruit dont les fluctuations n'excèdent pas 1dB durant la période du mesurage.

STROEBEL (PIQÛRE)

Cette couture est tout simplement le point de surjet connu chez les couturières ; c'est un seul fil piqué en point de chaînette pour assembler la première de montage à la tige.

STYLISTE

Personne chargée de créer le croquis de style d'un produit (chaussure, vêtement, lunettes...) tout en intégrant des éléments techniques et des contraintes de conception.

SUPPORT D'ASSURAGE

Élément sur lequel vient se déplacer un antichute coulissant. Un support d'assurage peut être une corde, un câble ou un rail.

SUPPORTÉ (GANT)

La forme trempée est habillée (ou pas : non supporté) d'un gant tricot support coton jersey ou interlock ou d'un support tricoté. Un gant supporté a de meilleures protections mécaniques et un meilleur confort qu'un gant non supporté.

SURJETÉE (COUTURE)

Couture réalisée au point de surjet, qui consiste à entrecroiser trois fils autour de deux bords du tissu à assembler.

SURLUNETTES

Lunettes de protection étudiées pour le port au-dessus des lunettes de vue.

SYNTHÉTIQUES

Fibres d'origine chimique : font partie de cette famille, les polyesters, les polyamides, les acryliques, les para-aramides, les polyéthylènes, les élasthanes...

T

TAEKI[®] (FIBRE)

Fibre synthétique en polyéthylène haute ténacité (PEHT). Ses caractéristiques mécaniques sont exceptionnelles, notamment à l'abrasion et à la coupure. La fibre TAEKI[®] de 2^{ème} génération est nettement plus douce, que la 1^{ère} génération, elle procure donc un meilleur confort.

TANNAGE

Le tannage transforme une peau brute en peau tannée non finie et la rend imputrescible, réceptive aux traitements de finition et chimiquement stable. On trouve différents types de tannage :

- Tannage végétal (tannins naturels extraits de végétaux).
- Tannage minéral (principalement aux sels de chrome).
- Tannage mixte (tannage végétal retanné au chrome).

TASLON

Tissu à surface rugueuse. Le croisement très serré de ses fibres en fait un tissu solide.

TEE-SHIRT

Les tee-shirts sont des vêtements de coton couvrant le buste, sans col, à manches le plus souvent courtes, et dont la forme rappelle celle d'un T.

TÉMOIN DE CHUTE

Dispositif mécanique et visuel permettant d'identifier immédiatement si un dispositif antichute a subi un impact de chute.

THERMOCOLLAGE

Opération de collage par pression et chaleur (bande haute visibilité sur un vêtement, triplure dans un col...).

THINSULATE™

Marque déposée par 3M.

Il s'agit d'une nappe isolante synthétique non tissée qui associe chaleur, confort et finesse. Elle est hydrophobe.

THT (CUIR ANTI-CHALEUR)

Traitement visant à rendre le cuir plus résistant à la chaleur de contact et à diminuer sa réflectivité au contact de la flamme. Le cuir reste alors souple malgré un contact avec une source de chaleur.

TIGE

Partie haute de la chaussure qui se situe au-dessus de la semelle, et se compose de la languette, du col et des quartiers.

TIRANT D'AIR

Le tirant d'air est la hauteur entre les pieds d'une personne équipée d'un système d'arrêt des chutes et l'obstacle le plus proche.

TISSU

Toute étoffe obtenue par entrecroisement de fils de chaîne et de trame, et réalisée sur métier ou machine à tisser. Le tissu à armure toile est communément appelé toile.

TOILE (ARMURE DE TYPE)

L'armure toile est l'armure de base des tissus, elle se caractérise par la disposition inverse et en alternance des fils de chaîne sur les fils de trames. Il n'y a aucune différence entre l'endroit et l'envers du tissu. Cette armure est particulièrement résistante à l'abrasion et très facile à imperméabiliser.

TRAME

Ce sont les fils horizontaux des tissus tissés, en opposition aux fils de chaîne verticaux.

TREMPÉ (GANT)

Procédé de fabrication du gant par trempage d'une forme de main en céramique dans des bains de composition différente selon le matériau utilisé. L'étape suivante est une étape de cuisson dans des fours (vulcanisation).

TRÉPIED

Dispositif d'ancrage temporaire et transportable à utiliser pour des déplacements verticaux en espace confiné.

TREUIL

Dispositif de levage permettant selon de type de produit, soit de remonter une charge (matériel par exemple), soit de remonter une personne, dans le cadre d'une évacuation.

TRICOT

Toute étoffe formée de mailles ou de boucles entrelacées, réalisées au moyen d'aiguilles ou de crochets. Les tricots sont extensibles. Les armures (ou liage) de base sont : tricots à côtes, interlock et jersey.

TYVEK®

La matière de base du Tyvek® est le polyéthylène. Sous l'effet de la pression et de la chaleur (Flash Spinning) on obtient une multitude de filaments continus qui sont liés par fusion pour donner un non-tissé à la fois léger, souple et résistant.

U**ULTRASONS**

Sons à très haute fréquence imperceptibles par l'homme (>20 000 Hz).

ULTRAVIOLET

Le rayonnement ultraviolet est un rayonnement électromagnétique d'une longueur d'onde intermédiaire entre celle de la lumière visible et celle des rayons X. Les ultraviolets peuvent être subdivisés en UV proches (380-200 nm de longueur d'onde) et UV extrêmes (200-10 nm). Les coups de soleil sont d'abord dus aux UV-B. Les UV-A causent des coups de soleil lors d'expositions très prolongées. De fortes intensités d'UV-B (315-280 nm) sont dangereuses pour les yeux et peuvent causer le « flash du soudeur » ou photo kératite.

UNITÉS DE MESURE (FILS)

Le Tex, Décitex (Dtex), Denier (D) ou Numéro métrique (Nm) sont des unités de mesure des fils permettant de qualifier leurs grosseurs également désignées sous le terme de titrage.

USURE (SEMELLE D')

La semelle d'usure, encore appelée semelle de contact, constitue la partie de la chaussure en contact avec le sol. Cette partie doit par conséquent être la plus résistante possible. Avec la semelle intercalaire, elles composent les deux parties d'une semelle de chaussure.

V**VALVE**

Appelée également soupape, elle apporte un niveau de confort supplémentaire au masque, en abaissant rapidement sa température au moment de l'expiration et du rejet de CO₂. Présente sur les masques jetables (code produit V), demi-masques ou masques respiratoires complets.

VANISAGE

Procédé de tricotage consistant à obtenir deux faces de tissu différentes, chacune avec un type de fil. Permet ainsi de cumuler deux bénéfices : confort et résistance par exemple.

VELOURS (CUIR)

Le cuir croûte de velours est confectionné à partir du côté chair de la peau et poncé pour obtenir son aspect velours, tout comme le nubuck, mais qui lui vient de la fleur.

VENTILATION

Caractéristique de certains casques de chantier comportant des trous sur le sommet de la coque afin de permettre une meilleure évacuation de la chaleur et de la transpiration.

Les casques ventilés ne passent pas le test électrique (440 VAC), sauf pour les ventilations situées au bas de la coque. En effet, le test électrique est effectué par immersion de la coque dans l'eau à mi-hauteur.

VÉRIFICATION

Contrôle visuel de l'EPI antichute de catégorie III à base textile.

VESTE

Une veste est un vêtement à manches, fermé sur le devant, qui couvre le buste jusqu'à la taille ou jusqu'aux hanches.

VINYLE

Polymère thermoplastique de synthèse. Il est utilisé pour les gants jetables. Il est imperméable à l'eau, aux alcools et aux détergents, mais il n'est pas élastique.

VISIBLE (LUMIÈRE)

La lumière visible, appelée aussi spectre visible ou spectre optique est la partie du spectre électromagnétique qui est visible pour l'œil humain. Il n'y a aucune limite exacte au spectre visible : l'œil humain adapté à la lumière possède généralement une sensibilité maximale à la lumière de longueur d'onde d'environ 550 nm, ce qui correspond à une couleur jaune-verte.

VL

Valeur Limite d'Exposition. Concentration mesurée en mg/m³ ou en ppm, pour une durée d'exposition égale à une journée de travail, soit 8 heures d'exposition et correspondant au risque toxique.

VLECT

Valeur Limite d'Exposition à Court Terme.

Concentration mesurée en mg/m³ sur un temps maximum de 15 minutes qu'il convient de ne pas dépasser.

VULCANISATION

La vulcanisation est un procédé inventé par GoodYear, et qui consiste à chauffer le caoutchouc à haute température pour obtenir sa transformation.

Ce procédé est utilisé pour tous les gants trempés, passés au four après les trempages dans les matières.

W**WELDING**

Mot anglais de soudure. Le mot WELDING (ou W dans le code produit) est présent sur une gamme de produits spécifiques pour les soudeurs : masques jetables avec filtre charbon, lunettes et casques soudure avec filtre teinté spécifique, pour la protection des yeux et du visage pendant la soudure.

Z**ZIP (À MAILLE RETOURNÉE)**

Zip dont la maille est positionnée sur l'envers afin de ne voir que le ruban. Il est utilisé pour un effet esthétique et pour éviter le frottement.

ZIP (ÉTANCHE)

Zip à maille retournée recouvert d'une membrane PU pour assurer l'étanchéité. Il est utilisé sur les produits imperméables et techniques.

	NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION
PROTECTION DE LA TÊTE							
PROTECTION OCULAIRE	PACAYA CLEAR LYVIZ	INCOLORE	UNIQUE	156 6868	10	6	Lunettes polycarbonate monobloc. Nez polycarbonate intégré. Branches nylon inclinables. Protections latérales. Monture : nylon Oculaires : polycarbonate, REVÊTEMENT OLEOPHOBIQUE ET HYDROPHOBIQUE, PLUS GRANDE RESISTANCE A L'ABRASION ET EFFET BUÉE ULTRA-LIMITE
	PACAYA CLEAR	INCOLORE	UNIQUE	707 4441	10	6	Lunettes Bleues/Grises polycarbonate monobloc incolore. Nez intégré. Branches nylon inclinables. Protections latérales. Mousse anti-choc et anti-poussière amovible. Anti-Buée Anti-Rayures UV400
	PACAYA CLEAR STRAP	INCOLORE	UNIQUE	425 8184	10	6	Lunettes polycarbonate monobloc. Nez polycarbonate intégré. Oculaires : polycarbonate. Bandeau élastique
	ASO CLEAR	INCOLORE	UNIQUE	129 9995	10	7	Lunettes polycarbonate. Design Sport. Branches bi-matières polycarbonate/TPR : Souple et antiglisse. D-Pad : Pont nasal adapté à toutes les morphologies - AB - AR - UV400
	HEKLA	INCOLORE	UNIQUE	528 6304	10	7	Surlunettes polycarbonate monobloc. Protections latérales. Pont nasal polycarbonate intégré. Branches polycarbonate souple. Adaptées pour tous types de lunettes de prescription. AR - UV400
	MEIA CLEAR	INCOLORE	UNIQUE	825 4227	10	7	Lunettes polycarbonate monobloc. Pont nasal polycarbonate intégré. Branches polycarbonate. Embouts PVC anti-glisse. UV400. Anti-rayures
	BRAVA2 CLEAR	INCOLORE	UNIQUE	602 1714	10	7	Lunettes polycarbonate monobloc, branches type spatules plates souples, nez polycarbonate intégré. Facilité d'usage avec casque de chantier et casque antibruit. Protections latérales, anti-rayures. Oculaires incolores, conforme à la norme EN170 (UV)
	PITON2 CLEAR	INCOLORE	UNIQUE	564 6509	10	7	Lunettes polycarbonate monobloc incolore très légère. Design moderne et sportif. Protections latérales. Branches ouvertes pour aération latérale. Perforation des branches pour cordelette.
	KISKA SMOKE	FUME	UNIQUE	818 3448	10	8	Lunettes polycarbonate monobloc ultra légère. Monture sans métal extra fine et pont nasal polycarbonate extra souple. Adaptées pour un port de longue durée. AB - AR - UV400 - ANTISTATIQUE - ANTI-REFLETS
	BRAVA2 SMOKE	FUME	UNIQUE	120 8140	10	8	Lunettes polycarbonate monobloc, branches type spatules plates souples, nez polycarbonate intégré. Facilité d'usage avec casque de chantier et casque antibruit. Protections latérales, anti-rayures. Oculaires fumés, conforme à la norme EN172 (protection solaire)
	GALERAS CLEAR	INCOLORE	AJUSTABLE	395 9376	10	9	Lunettes masques polycarbonate incolore - ventilation indirecte - Monture souple en PVC et nylon - Ecran panoramique à effet anti-reflet - Adapté au port de lunettes de vue et aux demi-masques respiratoires à usage court_ Large bandeau élastique - Anti-rayures, Anti-buée
	SAJAMA	INCOLORE	AJUSTABLE	825 4357	10	9	Lunettes masques polycarbonate incolore. Ventilation indirecte. Monture souple en TPE pour un confort d'utilisation prolongé. Large bandeau élastique.
	RUIZ1 ACETATE	INCOLORE	AJUSTABLE	367 4429	10	9	Lunettes masque acétate incolore. Monture souple en PVC. Ventilation indirecte par 4 arêteurs. Bandeau élastique tissé.
	MURIA1	INCOLORE	UNIQUE	612 4470	10	9	Lunettes masques polycarbonate incolore - Monture souple en PVC - Ventilation directe - Bandeau élastique tissé
PROTECTION DU CRÂNE	GRANITE WIND	BLANC	AJUSTABLE	158 1773	1	10	Casque de chantier ventilé, en polycarbonate. Style casque de montagne : sans visière pour une meilleure vision verticale. Très peu d'encombrement. Léger. Coiff e textile innovante extra confort. Basane thermoformée. Système de serrage ROTOR® (brevet) ajustable : tour de tête de 53 à 63 cm. Vendu avec jugulaire 3 points de fixation.
		JAUNE	119 0349				
	GRANITE PEAK	BLANC	AJUSTABLE	511 2586	1	10	Casque de chantier en ABS. Style casque de montagne : sans visière pour une meilleure vision verticale. Très peu d'encombrement. Léger. Coiffe textile innovante extra confort. Basane thermoformée. Système de serrage ROTOR® (brevet) ajustable : tour de tête de 53 à 63 cm. Vendu avec jugulaire 3 points de fixation. Spécialement conçu pour les travaux en hauteur. Isolement électrique jusqu'à 1000 VAC ou 1500VCC.
	BASEBALL DIAMOND V UP	BLANC	AJUSTABLE	381 4796	1	11	Casque de chantier en ABS avec design innovant. Testé en position "reverse" Coiffe Polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. Basane éponge. Système de serrage Rotor® (brevet) : tour de tête 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haut/basse) pour un meilleur confort. Bande rétro-réfléchissante. Isolement électrique à 1 000 VAC / 1 500 VCC. Vendu avec jugulaire 4 points de fixation.
		BLEU	937 0667				
	BASEBALL DIAMOND V	BLANC	AJUSTABLE	187 9107	1	11	Casque de chantier ABS style casquette baseball. Coiffe 8 points de fixation. Basane éponge. Serrage bouton "Color to color" de 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haut/bas). Isolement électrique
		JAUNE	151 2121				
	QUARTZ UP III	BLANC	AJUSTABLE	101 2704	1	12	Casque de chantier polypropylène (PP) haute résistance traité anti-UV. Coiffe polyamide : 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. Basane éponge. Système innovant de serrage Rotor : tour de tête de 53 à 63 cm. 2 positions possibles du tour de tête (haut/bas) pour un meilleur confort. Isolement électrique jusqu'à 1000 VAC ou 1500 VCC.
		BLEU		919 6614			
		JAUNE		644 7183			
	FORESTIER2	ORANGE	AJUSTABLE	634 1705	1	12	Casque type forestier complet composé de : • 1 casque de chantier QUARTZ3: polypropylène haute résistance traité anti-UV. Basane nylon. Coiffe polyamide: 3 bandeaux textiles avec 8 points de fixation. • 1 antibruit SUZUKA. • 1 visière grillagée VISOR-G.
	KAIZIO	GRIS	AJUSTABLE	497 4518	1	12	Casquette anti-heurt ergonomique adaptée à toute les morphologies. Textile polyester/coton, avec partie aérée en maille mesh. Equipée d'une coque interne en PP surmoulée d'une bande alvéolaire TPE. Visière 5 cm
	INTERLAGOS	GRIS	AJUSTABLE	707 4423	1	13	Casque antibruit avec coquilles ABS. Coussinets rembourrés en mousse synthétique. Double arceau plastique (POM), réglable en hauteur, avec renfort souple et aéré, pour un meilleur confort. SNR : 33 dB.
	SEPANG2	ORANGE-NOIR	AJUSTABLE	375 7863	1	13	Casque antibruit avec coquilles ABS et mousse synthétique. Arceau PVC réglable souple matelassé. SNR : 29 dB
SPA3	BLEU-NOIR	AJUSTABLE	707 4417	1	13	Casque antibruit avec coquilles PS et mousse synthétique. Arceau en ABS, réglable en hauteur. Coussinets faible pression. SNR : 28 dB.	
PROTECTION AUDITIVE	CONICPLUS200	ORANGE	UNIQUE	403 2542	1	14	Boîte distributrice de 200 paires de bouchons d'oreilles Haute Visibilité à usage unique en PU. Design ergonomique pour plus de confort avec système DELTAEASYFIT intégré pour une insertion facilitée dans le canal auditif. Sachet plastique individuel par paire.
	CONICAP01	BLEU-VERT	UNIQUE	498 4887	20	14	Bouchons d'oreille en mousse polyuréthane, réutilisables, reliés par un arceau pliable en polypropylène pouvant se porter sous le menton. Facile à ranger, ce produit est idéal pour le port intermittent ou occasionnel. Boîte de 1 paire. SNR 24 Db
	CONICDE010	BLEU	UNIQUE	827 3865	10	14	Sachet de 10 paires de bouchons d'oreilles détectables et réutilisables en polyuréthane avec cordon plastique. ø12 mm (9 paires en sachet + 1 paire en boîte de rangement).
	CONIC010	ROUGE	UNIQUE	715 2889	20	14	Blister de 10 paires bouchons d'oreille à usage unique en PU. Forme conique
	CONIC200	ROUGE	UNIQUE	707 4410	1	14	Boîte distributrice de 200 paires de bouchons d'oreille à usage unique en sachets plastiques individuels par 2 bouchons.
PROTECTION RESPIRATOIRE	M1204V	BLANC	UNIQUE	683 4495	1	15	BOITE 10 DEMI-MASQUES JETABLES FFP2 PLIABLES 4 VOLETS AVEC VALVE
	M1304V	BLANC	UNIQUE	110 8197	1	15	Boîte de 10 pièces faciales filtrantes FFP3 en fibre synthétique non tissée. Masque 4 volets pliables adaptables pour tous types de visage. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance. Sachet individuel hygiénique. Test optionnel DOLOMITE pour un confort respiratoire prolongé. 4 volets pour une liberté de mouvement. Une surface de filtration augmentée et une résistance respiratoire diminuée. Optimisation du placement de la valve en fonction du flux d'air. Masques sans agrafe. Masque : fibre synthétique non tissée.
	M1304VV	BLANC	UNIQUE	797 3032	1	15	Boîte de 10 pièces faciales filtrantes FFP3 vapeurs organiques (pour concentration < VME) en fibre synthétique non tissée imprégnée de charbon actif. Protection contre les odeurs nuisibles (fumées de soudure par exemple). Masque 4 volets pliables adaptables pour tous types de visage. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance. Sachet individuel hygiénique. Test optionnel DOLOMITE pour un confort respiratoire prolongé
	M1300V2	BLANC	UNIQUE	124 2470	1	16	Pièce faciale filtrante FFP3 en fibre synthétique non tissée. Format coque. Barrette nasale de réglage. Renfort bord mousse sous barrette nasale. Valve d'expiration haute performance. Boîte de 10.
	M1200V	BLANC	UNIQUE	707 4459	1	16	Pièce faciale filtrante FFP2 en fibre synthétique non tissée. Format coque, barrette nasale de réglage, renfort bord mousse sous barrette nasale, soupape d'expiration haute performance. Boîte de 10. Domaine d'utilisation: Ponçage bois tendres, matériaux composites, rouille, mastic, plâtre, plastiques / découpe, ébavurage, meulage, perçage du métal.
	M1100V	BLANC	UNIQUE	125 8952	1	16	Pièce faciale filtrante FFP1 en fibre synthétique non tissée. Format coque, barrette nasale de réglage, renfort bord mousse sous barrette nasale, soupape d'expiration haute performance. Boîte de 10. Domaine d'utilisation : Manipulation pierre, gravats, cellulose.

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION
CHEMSAFE W835	VERT-NOIR	8	574 2624	6	27	GANT NITRILE SUR SUPPORT POLYAMIDE - PAUME ENDUITE MOUSSE NITRILE - 35 CM. Double enduction nitrile sur support polyamide. Troisième enduction nitrile mousse rugueuse sur paume et bout des doigts. Longueur : 35 cm. Epaisseur : 1,15 mm - 1,30 mm sur la paume. Support : 100% polyamide. Enduction : Nitrile.
		9	392 8377			
		10	586 4609			
		11	135 9648			
NITREX VE802	VERT	6	699 1341	12	27	Gant nitrile, finition extérieur adhésif sans silicone, intérieur floqué coton, manchette finition bord droit. Longueur : 33 cm. Epaisseur : 0,40 mm. Extérieur chloriné.
		7	306 4764			
		8	593 7602			
		9	948 5338			
VENIPLUS V1500	ORANGE	10	737 1597	1	28	Nitrile non poudré. Compatibilité alimentaire. AQL 1,5. Longueur : 27 cm. Epaisseur : 0,17 mm. Boîte de 50 gants jetables.
		7	745 5634			
		8	697 1116			
		9	817 2750			
VENITACTYL V1450B100	NOIR	10	798 2893	1	28	Gant nitrile non poudré. AQL 1,5. Boîte de 100 gants jetables.
		6	877 8732			
		7	927 0167			
		8	195 0826			
VENITACTYL V1400B100	BLEU	9	702 2949	1	28	Boîte distributrice de 100 gants nitrile non poudré, ambidextres, bout de doigts granités, intérieur chloriné. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.10 mm. Longueur minimum 24 cm. Usage unique. AQL 1,5.
		6	103 2668			
		7	707 5551			
		8	707 5557			
VENITACTYL V1400PB100	BLEU	9	192 9301	1	28	Boîte distributrice de 100 gants nitrile poudré, ambidextres, bout de doigts granités, intérieur poudré amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.10 mm. Longueur minimum 24 cm. Usage unique. AQL 1,5.
		6	691 9507			
		7	352 2072			
		8	831 6576			
VENITACTYL V1300B100	BLANC	9	930 1604	1	28	Gant nitrile non poudré. Compatibilité alimentaire. AQL 1,5. Boîte de 100 gants jetables.
		6	422 8309			
		7	480 8118			
		8	366 5764			
PVC7335	ROUGE	9	360 5602	12	29	Gant PVC enduit sur support coton, longueur 35 cm.
		10	551 6425			
LAT50	VERT	7	215 1616	12	29	Gant latex sur support jersey, paume et doigts adhésifs, manchette finition bord droit. Longueur 30 cm. Epaisseur : 2 mm. Bactériostatique et fongistatique.
		8	144 4140			
		9	129 1715			
		10	818 0373			
ZEPHIR VE210	ROSE	6	579 2552	12	29	Gant de ménage en latex naturel, intérieur floqué coton, paume et doigts adhésifs, manchette finition bord cranté. Longueur 30 cm. Epaisseur : 0,38 mm.
		7	814 6659			
		8	867 5047			
		9	183 3505			
VENITACTYL V1310	NATUREL	6/7	825 1314	1	29	Boîte distributrice de 100 gants ambidextres en latex poudrés, poudrage amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.125 mm. Usage unique, AQL 1,5.
		7/8	453 0834			
		8/9	130 2201			
		6/7	301 0592			
VENITACTYL V1371	NATUREL	7/8	845 8699	1	29	Boîte distributrice de 100 gants ambidextres en vinyle, poudrage amidon de maïs. Compatible contact alimentaire. Epaisseur 0.125 mm. Usage unique, AQL 1,5.
		8/9	179 5636			
		9/10	227 5508			
		6/7	301 0592			

GANTS CUIR

BUCH520V	VERT-BLEU	8	418 3828	6	30	Gant coupe américaine, pouce palmé. Renfort métacarpe. Renfort paume et pouce anti-choc. Poignet bord-côte 6 cm avec protège-artère cuir intégré.
		9	932 4557			
		10	655 1924			
		11	344 8956			
CBHV2	CHAMOIS	8	232 2856	12	30	Gant coupe américaine, pouce palmé. Poignet bord-côte 6 cm avec protège-artère rapporté.
		9	437 3318			
		10	246 1777			
		11	319 6340			
FBN49	NATUREL	7	381 7117	12	30	Gant tout fleur de bovin supérieure, forme américaine, pouce palmé, coutures avec jonc, élastique de serrage au dos, liseré rouge au poignet.
		8	923 4925			
		9	220 9647			
		10	318 9514			
DS202RP	GRIS-BLEU	10	420 3833	12	30	Gant type docker en croûte de bovin doublé, forme américaine, renfort croûte bleue sur la paume, le pouce et l'index, renfort en croûte de bovin naturelle sur retours bouts de doigts, renfort dos et protège-artère, dos et manchette en toile coton blanche, élastique dos, passepoil protège coutures sur pouce et paume, doublure intérieure toile sur paume et dos.
		8	737 2094			
		9	817 2734			
		10	714 8090			
TIG15K	GRIS	10	558 6049	12	31	Gant soudeur, de type 5 doigts, tout croûte supérieure anti-chaueur, coupe américaine avec pouce palmé, main doublée de molleton, manchette doublée en toile, paume prolongée par une manchette de 140 mm, dos en une seule pièce. Coutures d'assemblages, renforcées par un jonc en croûte.
		10	558 6049			

PROTECTION DU CORPS

VETEMENTS A USAGE COURT

DT300 DELTACHEM	JAUNE	L	859 6076	1	34	Combinaison avec cagoule élastiquée. Deltachem® non tissé. Élastique de serrage à la tête, à la taille, aux poignets et aux chevilles. Emballage individuel.
		M	368 3406			
		XL	100 1240			
		XXL	603 1577			
DT301 DELTACHEM	JAUNE	UNIQUE	540 0200	1	34	Surbottes. DELTACHEM® non tissé. Semelle antidérapante. Élastique en haut et lien de serrage. Coutures étanches. Sachet individuel d'une paire.
DT302 DELTACHEM	JAUNE	UNIQUE	346 8482	1	34	Manchettes. DELTACHEM® non tissé. Élastiquée aux deux extrémités. Coutures étanches. Sachet d'une paire
DT119	BLANC	M	685 3499	1	35	Combinaison avec capuche élastiquée, fermeture à glissière à double curseur sous rabat, élastique de serrage à la taille et aux chevilles. Poignets tricot. Coutures cousues. Coutures étanches.
		L	856 7600			
		XL	598 9970			
		XXL	368 6045			
DT117	BLANC	M	498 3857	1	35	Combinaison avec capuche élastiquée, fermeture à glissière à double curseur sous rabat, élastique de serrage à la taille et aux chevilles. Poignets tricot. Coutures cousues.
		L	402 9527			
		XL	470 6186			
		XXL	291 3653			
DT216	BLANC-JAUNE	M	438 7083	1	35	Combinaison avec cagoule élastiquée non-tissée. 100% SMS. Coutures étanches. Fermeture avec zip sous rabat. Élastique de serrage à la tête, à la taille, aux poignets et aux chevilles. Emballage individuel.
		L	934 3133			
		XL	836 8082			
		XXL	358 8943			
DT215	BLANC	3XL	752 2616	1	35	Combinaison avec cagoule élastiquée non tissé (100% polypropylène SMS). Fermeture : Zip sous rabat. Élastique de serrage à la tête, à la taille, aux poignets et aux chevilles. Emballage individuel.
		M	102 5489			
		L	212 6886			
		XL	808 5024			
PO106	BLANC	XXL	158 5587	1	36	Combinaison en polypropylène 40 gr/m² non tissé, avec capuche élastiquée, élastique de serrage à la taille, aux chevilles et aux poignets, fermeture à glissière.
		M	527 2549			
		L	707 5033			
		XL	707 5035			
PO109	BLEU MARINE	XXL	413 4322	1	36	Combinaison en polypropylène 45 gr/m² non tissé, avec capuche élastiquée, élastique de serrage aux poignets, fermeture à glissière.
		L	136 4046			
		XL	310 6439			
		XXL	110 4774			
BLOUSPO	BLANC	M	707 5012	1	36	Blouse polypropylène non tissé avec fermeture par 4 boutons pressions. Col chemise, manches montées, 2 poches basses plaquées.
		L	707 5017			
		XL	707 5019			
		XL	707 5019			
TABPO04	BLANC	UNIQUE	364 2694	1	36	Tablier polyéthylène, taille unique, de dimension 120 x 70 cm. Polyéthylène Epaisseur : 40 microns. Sachet de 50 pièces. Coloris blanc.
PO111	BLANC	UNIQUE	459 7329	1	37	Charlotte clip accordéon en polypropylène non tissé avec bord élastiqué. Polypropylène non tissé 15 gr/m².
	BLEU		328 9092			
PO110	BLANC	UNIQUE	707 4999	1	37	Charlotte ronde polypropylène non tissé avec bord élastiqué et diamètre de 53 cm. Polypropylène non tissé 14 gr/m².
	BLEU		426 6123			
PO112	BLANC	UNIQUE	109 6080	1	37	Charlotte casquette en polypropylène non tissé. Polypropylène non tissé 16 gr/m² pour la charlotte et 100 gr/m² pour la visière. Coloris bleu.
	BLEU		871 8216			

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION	
SURCHPLUS	BLEU-BLANC	UNIQUE	198 7589	1	37	Surchaussures. Polypropylène non tissé. Semelle plastifiée étanche. Élastique de serrage à la cheville. Sachet de 50 paires.	
SURCHPE	BLEU	UNIQUE	707 5005	1	37	Paire de surchaussures en polyéthylène visiteur avec élastique de serrage à la cheville. Polyéthylène 30 microns d'épaisseur. Coloris bleu.	
SURCHPO	BLANC	UNIQUE	934 5468	1	37	Paire de surchaussures polypropylène non tissé avec élastique de serrage à la cheville. Diamètre 35 x 17 cm. Sachet de 50 paires.	
VETEMENTS DE TRAVAIL	M5VE2	BEIGE-NOIR	S	417 8357	1	38	Veste de travail 60% coton 40% polyester 270g/m ² . Triple coutures - renforts entrejambe - 8 poches - Porte badge. Renforts Cordura - Bandes rétro réfléchissantes décoratives. Zips couverts.
			M	585 8877			
			L	199 1824			
			XL	104 7081			
			XXL	216 0003			
			3XL	595 5358			
	GRIS-NOIR	S	551 4836				
		M	469 8024				
		L	485 9162				
		XL	857 8849				
		XXL	723 1379				
		3XL	818 7897				
	M5PA2	BEIGE-NOIR	S	636 7219	1	38	
			M	265 0001			
			L	192 3765			
			XL	737 8388			
			XXL	261 8503			
			3XL	459 5267			
GRIS-NOIR	S	826 0451					
	M	331 6431					
	L	830 8446					
	XL	328 0169					
	XXL	816 2556					
	3XL	727 7503					
M5GI2	BEIGE-NOIR	S	551 3941	1	38	Gilet Toile 60% coton 40% polyester 270 g/m ² . Fermeture par zip sous biais. Taille côtés élastiqués. 9 poches dont 2 intérieures. Piècements : Cordura® et polyester Oxford.	
		M	390 0387				
		L	535 7580				
		XL	942 2980				
		XXL	884 1919				
		3XL	496 7364				
GRIS-NOIR	S	584 9644					
	M	177 5006					
	L	601 3839					
	XL	497 8745					
	XXL	214 3608					
	3XL	604 6311					
M2GEN	NOIR	UNIQUE	654 3535	1	38		Genouillères 20 x 15 cm pour pantalon, salopette et combinaison de la série MACH.
DMACHVES	GRIS CLAIR-ORANGE	S	580 7924	1	39		Veste de Travail Sergé 65% polyester 35% coton, 245g/m ² . Manches montées. Emplacement porte-badge. Poches ouvertures latérales. Double surpiques en couleur. Poche téléphone avec raba fermé par bande agrippante. Soufflet en couleur contrastée. Poche intérieure. Bas d emanches renforcés anti-salissures. Ouverture devant par zip sous rabat agrippant et pressions.
		M	768 6596				
		L	532 8583				
		XL	653 3328				
		XXL	110 4866				
		3XL	814 5369				
NOIR-ROUGE	S	248 4289					
	M	221 5171					
	L	158 8437					
	XL	345 8570					
	XXL	355 8020					
	3XL	377 4956					
DMACHPAN	GRIS CLAIR-ORANGE	S	272 8598	1	39		
		M	486 8997				
		L	352 6131				
		XL	479 1997				
		XXL	303 7482				
		3XL	652 9007				
NOIR-ROUGE	S	452 4961					
	M	691 2356					
	L	474 9439					
	XL	363 0017					
	XXL	365 4481					
	3XL	714 2768					
DMACHCOM	GRIS CLAIR-ORANGE	S	642 7078	1	39	Combinaison Sergé 65% polyester 35% coton, 245g/m ² . Taille élastique. Fermeture par zip double curseur sous biais. 9 poches dont 1 mètre. Emplacement genouillère. Bas de pantalon renforcé anti-salissures. Renfort fessier. Dos smocké pour plus d'aisance. Poche mètre porte-outils.	
		M	380 2910				
		L	205 7452				
		XL	321 7447				
		XXL	844 9367				
		3XL	749 0887				
NOIR-ROUGE	S	242 4796					
	M	449 9599					
	L	328 9303					
	XL	537 6223					
	XXL	616 8333					
	3XL	394 2021					
M2PA2	VERT-NOIR	S	694 0893	1	40		Pantalon de travail MACH2 version 2. 65% polyester / 35% coton 245 g/m ² . Taille élastiquée sur les côtés. Braguette fermée par zip sous rabat. Emplacement pour genouillères. 7 poches. (présentation sur cintre brochable).
		M	324 8459				
		L	128 8266				
		XL	647 5285				
		XXL	378 4840				
		3XL	941 0667				
M2CZ2	VERT-NOIR	S	893 9900	1	40		
		M	315 9365				
		L	701 3474				
		XL	430 5754				
		XXL	275 3769				
		3XL	604 2592				
GENOA	VERT-NOIR	S	646 4767	1	40	Tee-shirt bicolore manches courtes (coordonné gamme MACH). Col rond. Maille jersey 100% coton 180 g/m ² .	
		M	730 6492				
		L	885 4573				
		XL	854 1280				
		XXL	584 8585				
		3XL	552 5816				
TATRY	GRIS	S	516 6982	1	41		Parka. Coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid. Capuche amovible ouatinée. Bas ajustable par cordon élastique. 8 poches.
		M	919 8806				
		L	669 5710				
		XL	188 2824				
		XXL	725 0093				
		3XL	423 9443				
ALASKA2	NOIR-GRIS	S	504 4383	1	41		
		M	206 7436				
		L	763 5079				
		XL	528 4473				
		XXL	847 2732				
		3XL	809 3342				
NATOR1	GRIS-NOIR	S	114 6153	1	41	Gilet (coordonné gamme MACH 5). Fermeture par zip anti-froid. Finition avec biais. 6 poches. Cet article n'est pas un E.P.I. Tissu "Softshell" polyamide/polaire polyester.	
		M	430 9468				
		L	422 4270				
		XL	111 2962				
		XXL	291 7141				
		3XL	793 9684				

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION				
MOTION	GRIS	S	350 8138	1	42	Veste bi-matière. Fermeture par zip anti-froid. Bas de manches avec finition biais. 5 poches.				
		M	813 4946							
		L	515 8541							
		XL	128 1330							
		XXL	496 3763							
SANREMO	BLEU MARINE	3XL	938 0151	1	42	Blouson. Coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid. Poignets et bas bord-côtes. 6 poches. Tissu polyester enduit polyuréthane. Doublure Taffetas polyester matelassée.				
		S	370 5411							
		M	611 8322							
		L	426 1094							
		XL	757 1317							
LULEA2	BLEU MARINE-NOIR	XXL	643 7045	1	42	Veste. Fermeture par zip anti-froid. Bas de manches avec finition biais. Bas ajustable par cordon élastique. 5 poches. Tissu "Softshell" 96% polyester 4% élasthane.				
		3XL	867 0517							
		S	421 0166							
		M	304 0398							
		L	683 2887							
	GRIS-NOIR	XL	290 5214							
		XXL	143 3775							
		3XL	128 8715							
		S	307 3926							
		M	841 5228							
	BLANC-GRIS	L	347 2039							
		XL	205 9248							
		XXL	156 9303							
		3XL	106 6688							
		S	650 3352							
NORTHWOOD2	NOIR-GRIS	M	775 0174	1	43	Blouson. Composition: tissu polyester oxford enduit polyuréthane. Doublure taffetas polyester matelassée. Capuche fixe et ajustable par cordon élastique. Porte badge fixe. Zip anti-froid sous rabat agrippant - zip intérieur pour faciliter le marquage. 9 poches + poches repose mains.				
		L	560 8009							
		XL	626 8011							
		XXL	562 7873							
		3XL	895 1710							
	VERT-NOIR	S	619 0882							
		M	421 5913							
		L	612 6652							
		XL	738 3899							
		XXL	319 3454							
	STOCKTON2	BLEU MARINE-BLEU ROI	3XL				314 4468	1	43	Gilet chaud multipoches (coordonné gamme MACH). Fermeture par zip anti-froid. Bas ajustable par cordon élastique. 9 poches. Sergé 65% polyester 35% coton 235 g/m² matelassé. Doublure Taffetas polyester ouatinée.
			S				905 1644			
			M				258 1808			
			L				111 1519			
			XL				582 5402			
GRIS-ORANGE		XXL	662 5122							
		3XL	581 2900							
		S	371 1799							
		M	790 9354							
		L	408 9552							
NOIR-GRIS		XL	447 1151							
		XXL	623 8716							
		3XL	834 7483							
		S	210 5971							
		M	504 2234							
VERT-NOIR	L	283 2733								
	XL	841 7752								
	XXL	643 8224								
	3XL	930 2971								
	S	929 4460								
M2PW2	GRIS-ORANGE	M	244 0496	1	43	Pantalon de travail MACH2 WINTER version 2. 65% polyester / 35% coton 245 g/m². Doublure flanelle. Taille élastiquée sur les côtés. Braguette fermée par zip sous rabat. Emplacement pour genouillères. 7 poches.				
		L	781 0968							
		XL	360 3849							
		XXL	211 8205							
		3XL	468 0128							
	NOIR-GRIS	S	458 5961							
		M	211 0824							
		L	354 4686							
		XL	750 7389							
		XXL	742 7008							
	KOLDYPANTS	NOIR	3XL				391 9331	1	44	Caleçon long sous vêtement 60% polyamide 35% Coolmax® 5% élasthane.
			S				733 3192			
			M				649 1569			
			L				789 1537			
			XL				659 0433			
KOLDYTOP	NOIR	XXL	935 6715	1	44	Tee-shirt manches longues raglan sous vêtement 60% polyamide 35% Coolmax® 5% élasthane.				
		3XL	943 4477							
		S	117 3678							
		M	798 6857							
		L	533 9734							
VERNON	NOIR	XL	206 3203	1	45	Veste laine polaire polyester 280 g/m2. Poignets élastiques. 2 poches. Noire.				
		XXL	263 0293							
		3XL	852 7548							
		S	271 1264							
		M	255 7519							
BEAVER	NOIR	L	929 1539	1	45	Veste pull. Composition: 96% polyester et 4% élasthane. Maille polyester + empiècements softshell. Zips inversés. Bas des manches et bas finition biais. 2 poches.				
		XL	302 3475							
		XXL	879 0941							
		3XL	313 6415							
		S	638 2190							
	GRIS-ORANGE	M	700 0845							
		L	884 8510							
		XL	853 7072							
		XXL	696 6975							
		3XL	379 4032							
	BEAVER	NOIR	L				852 6110	1	45	Veste pull. Composition: 96% polyester et 4% élasthane. Maille polyester + empiècements softshell. Zips inversés. Bas des manches et bas finition biais. 2 poches.
			XL				193 0242			
			XXL				351 5641			
			3XL				929 2800			
			S				663 3906			
GRIS-ORANGE		M	896 4777							
		L	382 5541							
		XL	142 5127							
		XXL	949 2431							
		3XL	765 7384							

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION
NAGOYA	BLEU MARINE	S	512 2993	1	45	Veste pull (coordonnée gamme MACH ORIGINALS). Maille polyester. Empiècements : Cordura® et tissu "Softshell" 96% polyester 4% élasthane. Fermeture par zip anti-froid. Bas de manches et bas avec finition biais. 6 poches.
		M	319 9175			
		L	700 9163			
		XL	497 4216			
		XXL	925 2510			
	GRIS	3XL	282 6383			
		S	492 8276			
		M	604 8514			
		L	241 5725			
		XL	460 2830			
850	BLEU MARINE	XXL	918 7035	1	46	Ensemble de pluie support polyester enduit semi PU. Coutures soudées. Veste : fermeture par zip anti froid - capuche fixe - aération sous rabat par œillet - Poignets intérieurs élastiques - bas ajustable par cordon élastique - Volet dorsal de ventilation. Pantalon : Taille élastiquée - Bragette fermée par pression - Bas ajustable par pression - 2 passe-mains.
		3XL	105 9289			
		S	361 0599			
		M	805 9055			
		L	638 6178			
	VERT	XL	216 0761			
		XXL	144 0690			
		3XL	273 5581			
		S	880 0812			
		M	378 8815			
400	BLEU MARINE	L	316 2800	1	46	
		XL	895 8444			
		XXL	792 6111			
		3XL	124 7193			
		M	883 4756			
	VERT	L	746 9368			
		XL	627 2348			
		XXL	871 4446			
		M	889 9810			
		L	576 6005			
OPTIMUM2	JAUNE FLUO-BLEU MARINE	XL	756 4182	1	47	Parka 4 en 1 : gilet amovible. Parka : coutures étanchées. Fermeture par zip anti-froid sous rabat agrippant. Capuche fixe, haute visibilité : classe 3 couleur argent - montage baudrier et parallèle. 4 poches. Gilet amovible : coutures étanchées, manches amovibles. 4 poches. haute visibilité : classe 2 - couleur argent - montage baudrier. Bandes rétro-réfléchissantes cousues.
		XXL	486 5584			
		S	701 5553			
		M	374 4125			
		L	166 1725			
	ORANGE FLUO-BLEU MARINE	XL	560 0630			
		XXL	190 4250			
		3XL	539 8591			
		S	524 4001			
		M	263 5930			
RENO HV	JAUNE FLUO	L	683 3010	1	47	Blouson manches amovibles. Tissu polyester Oxford enduit Polyuréthane. Doublure laine polaire polyester. Bandes rétro-réfléchissantes cousues. Col doublé laine polaire. Poignets et bas bord-côte. Blouson : haute visibilité Classe 3 - Couleur argent. Montage baudrier et parallèle. Blouson sans manches : haute visibilité Classe 2. Couleur argent - Montage baudrier et parallèle. 4 poches. Jaune.
		XL	419 5250			
		XXL	150 5982			
		3XL	498 9228			
		S	325 2284			
	ORANGE FLUO	M	878 6452			
		L	194 3303			
		XL	864 2508			
		XXL	627 5599			
		M	932 8330			
MOONLIGHT	JAUNE FLUO	L	663 4565	1	48	Veste. Fermeture par zip anti-froid. bas de manches avec finition biais. Bas ajustable par cordon élastique. Haute visibilité : classe 3 - couleur argent - montage baudrier et parallèle. 3 poches.
		XL	339 4033			
		XXL	679 5731			
		S	613 0363			
		M	645 0474			
	ORANGE FLUO	L	840 4705			
		XL	325 6667			
		XXL	291 9777			
		3XL	293 9766			
		S	781 1785			
PHVE2	JAUNE FLUO-BLEU MARINE	M	686 2859	1	48	Veste Sergé 80% polyester 20% coton 230 g/m². Poignets élastiqués. Haute visibilité : Classe 2 - Couleur argent - Montage baudrier et parallèle. 2 poches. Bandes rétro-réfléchissantes cousues.
		L	938 1685			
		XL	195 4046			
		XXL	904 7861			
		3XL	572 4041			
	ORANGE FLUO-BLEU MARINE	S	816 1547			
		M	663 7701			
		L	787 3597			
		XL	859 6994			
		XXL	275 0878			
PHPA2	JAUNE FLUO-BLEU MARINE	3XL	838 7243	1	48	Pantalon Sergé 80% polyester 20% coton 230 g/m². Taille côtés élastiqués. Haute visibilité : Classe 2 - Couleur argent. 5 poches dont 1 mètre. Bandes rétro-réfléchissantes cousues.
		S	208 3180			
		M	138 7676			
		L	922 1389			
		XL	209 2859			
	ORANGE FLUO-BLEU MARINE	XXL	573 6093			
		3XL	702 7164			
		S	237 7139			
		M	419 4059			
		L	439 9220			
TABNIT	BLANC	XL	637 7944	1	49	Tablier en nitrile / PVC sans support comprenant une boucle de réglage sur le cou. Dimensions: 115 cm x 90 cm, épaisseur : 0,35 mm.
		XXL	942 3296			
		3XL	517 7491			
		S	768 3935			
		M	713 6555			
	BLANC	L	526 1871			
		XL	195 1655			
		XXL	856 9583			
		3XL	486 6005			
		S	823 4268			
TABALPV	BLANC	UNIQUE	769 0401	1	49	Tablier en PVC sans support, épaisseur : 0.30 mm, dimensions : 120 cm x 90 cm.
TASOUB	GRIS	UNIQUE	308 6950	1	49	Tablier soudeur avec bavette. Croute de bovin. 90x60 cm.

VETEMENTS TECHNIQUES

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION			
PROTECTION DES PIEDS									
CONCORDE S3 SRC	NOIR	36	542 4388	1	52	Chaussure Tige : Cuir vachette pleine fleur, traité imperméable S3. Doublure : Polyester Air Mesh 3D. Première de propreté : "Deltaplus Air Flow System" - Amovible prémoulée - Dessus Polyester sur PU. Semelle : Injectée - Intercalaire PU. Couche d'usure : TPU, Amagnétique.			
		37	291 1146						
		38	233 9285						
		39	940 5662						
		40	935 1991						
		41	685 3319						
		42	342 0796						
		43	396 3669						
		44	277 4460						
		45	622 2223						
		46	399 7025						
CARAVELLE S3 SRC	NOIR	47	789 7414	1	52				
		48	907 6737						
		36	168 3607						
		37	280 2791						
		38	396 9031						
		39	592 9459						
		40	127 4142						
		41	906 3116						
		42	377 5584						
		43	460 3891						
		44	161 5575						
SAGA S3 SRC	NOIR	45	408 4496	1	52	Tige : Cuir nubuck, traité imperméable S3. Doublure : Polyester. Première de propreté : Amovible - Dessus polyester sur EVA. Semelle : Soudée - PU/Caoutchouc.			
		46	895 9807						
		47	386 6795						
		48	759 8273						
		39	768 7605						
		40	286 4839						
		41	542 2657						
	42	697 7519							
	BEIGE	43	152 3482						
		44	184 0581						
		45	162 0604						
		46	173 4903						
		47	104 8503						
		48	935 0776						
39		874 5565							
PHOENIX S3 SRC	NOIR	40	766 5548	1	52	Chaussure haute tige cuir croupon pigmenté, traité imperméable S3. Doublure : Mesh polyamide. Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA. Semelle : Injectée - PU bi-densité.			
		41	720 8626						
		42	527 1052						
		43	769 4858						
		44	786 1374						
		45	743 0772						
		46	856 0379						
		47	933 2690						
		48	144 6453						
		36	228 5574						
		37	896 7257						
PHOCEA S3 SRC	NOIR	38	396 9579	1	52	Chaussure basse tige cuir croupon pigmenté, traité imperméable S3. Doublure : Mesh polyamide. Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA. Semelle : Injectée - PU bi-densité.			
		39	667 0365						
		40	864 5367						
		41	835 6481						
		42	326 2309						
		43	125 1179						
		44	949 4377						
		45	697 9943						
		46	451 8473						
		47	904 4741						
		36	437 8355						
DELTA SPORT S1P SRC	NOIR-ROUGE	37	705 2164	1	53	Tige : PU injecté sur Mesh. Doublure : Polyester. Première de propreté : Amovible préformée - Dessus Polyester sur EVA. Semelle : Soudée - Intercalaire Phylon. Couche d'usure : Caoutchouc Nitrile. Chaussure amagnétique.			
		38	386 8911						
		39	742 0944						
		40	335 6264						
		41	351 8945						
		42	622 4287						
		43	838 1730						
	BLEU-JAUNE	44	264 9202						
		45	319 3766						
		46	181 5892						
		47	906 6510						
ANTIBES S1 SRC	GRIS-BLEU	39	618 0513	1	53				
		40	576 0555						
		41	191 9075						
		42	790 4835						
		43	126 6239						
		44	385 3579						
		45	604 0134						
		46	632 1372						
		47	434 5026						
		39	934 2655						
		40	403 8399						
CANNES S3 SRC	NOIR	41	336 4684	1	53				
		42	279 3392						
		43	231 5394						
		44	672 0650						
		45	587 7225						
		46	929 7895						
		47	498 0848						
		35	201 5387						
		36	130 7077						
		37	943 6436						
		38	339 5065						
	NOIR	39	221 3514	1	53	Chaussures basses pour femme. Tige : Cuir croûte velours et nylon mesh. Doublure : Polyamide 1 ^{er} de propreté : Préformée dessus polyamide sur EVA avec voûte plantaire. Semelle : Intercalaire Phylon avec amortisseur Panoshock. Couche d'usure : Caoutchouc. Embout résistant aux chocs et à l'écrasement (200J). Talon absorbeur d'énergie. Semelage résistant aux hydrocarbures. Protecteur antistatique. Semelle résistante aux glissades.			
		40	211 1780						
		41	136 2559						
		35	634 9184						
		36	209 3044						
		37	617 5175						
		38	181 7603						
39	704 5674								
40	147 2311								
41	700 4895								

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION
ASTI S1P SRC	GRIS-BLEU	36	613 4149	1	54	Tige : Croûte de cuir velours et «mesh» polyester. Doublure : Polyester. Première de propreté : amovible - PU. Semelle : Injectée - PU bi-densité. Chaussure amagnétique.
		37	172 9545			
		38	513 4017			
		39	739 2004			
		40	512 2230			
		41	948 1153			
		42	846 0506			
		43	758 0420			
		44	438 1742			
		45	714 0633			
		46	548 4218			
		47	598 9124			
	NOIR	48	657 3621			
		36	690 1042			
		37	712 2007			
		38	685 6274			
		39	789 9205			
		40	713 0948			
		41	714 6544			
		42	136 5113			
		43	600 8768			
		44	567 7402			
		45	398 8259			
		46	216 1495			
COMO S1P SRC	BLEU MARINE	47	154 8862	1	54	Tige : Croûte de cuir velours et «mesh» polyester. Doublure : Polyester. Première de propreté : Amovible prémoulée - Dessus polyester sur EVA. Semelle : injectée - PU mono-densité.
		48	440 6749			
		39	611 0790			
		40	837 5109			
		41	302 3876			
		42	451 4855			
		43	862 8950			
		44	560 9472			
	NOIR - FUSHIA	45	597 0262			
		46	799 0400			
		35	726 9891			
		36	319 1780			
		37	580 6406			
		38	275 9460			
MIAMI S1P SRC	NOIR	39	347 1725	1	54	Tige : Polyester et coton. Première de propreté : Amovible Prémoulée - Dessus polyester sur EVA. Semelle : injectée - PU mono densité.
		40	720 4538			
		41	663 4352			
		42	446 5192			
		43	511 7178			
		35	757 5312			
		36	305 7750			
		37	502 8058			
		38	577 2995			
		39	319 9317			
MIAMI S2 SRC	BLANC	40	837 5076	1	54	Tige : Microfibre/PU. Première de propreté : Amovible prémoulée - Dessus polyester sur EVA. Semelle : Injectée - PU mono-densité. Tige microfibre résistante à l'eau. Lavage machine jusqu'à 30° C, facile à entretenir.
		41	712 8556			
		42	737 3516			
		35	213 8865			
		36	747 8001			
		37	327 4975			
		38	831 3784			
		39	208 2477			
		40	378 5165			
		41	156 8313			
		42	934 1086			
		ROBION3 S2 SRC	BLANC			
44	637 2868					
45	839 1161					
46	842 7184					
35	908 2103					
36	389 8137					
37	605 4902					
38	167 7215					
39	707 5061					
40	944 7925					
41	167 1455					
42	815 5637					
43	247 1493					
MAUBEC3 SBEA SRC	BLANC			44	387 8192	1
		45	636 6404			
		46	400 5408			
		47	489 4544			
		35	418 5461			
		36	694 2256			
		37	681 9832			
		38	350 1239			
		39	333 6483			
		40	247 0358			
		41	662 5586			
		42	327 9730			
		43	798 2357			
		SAULT2 S3 SRC ESD	NOIR	44	925 5180	
45	763 3105					
46	886 6100					
47	316 1134					
39	112 7784					
40	322 8643					
41	384 5121					
42	915 7777					
43	431 3542					
44	222 2314					
45	553 4939					
46	309 4610					
47	655 1966					
48	700 1743					

NOM	COULEUR	TAILLE	SKU	MULTIPLE DE COMMANDE	PAGE	DESCRIPTION					
AURIBEAU3 S1P SRC	VERT-NOIR	36	936 5373	1	55	Tige : Croûte de cuir velours et mesh. Doublure : Polyester. Première de propreté : Préformée amovible - Dessus polyamide sur EVA. Semelle : Injectée - PU bi-densité.					
		37	275 6115								
		38	916 2235								
		39	487 9597								
		40	182 2893								
		41	641 5147								
		42	146 4338								
		43	297 9306								
		44	219 9267								
		45	729 2516								
		46	308 8309								
JUMPER2 S3 SRC	NOIR	36	666 1888	1	56	CHAUSSURES HAUTES CUIR CROUPON PIGMENTÉ - S3 SRC Tige : Cuir croupon pigmenté, traité imperméable S3. Doublure : Mesh polyamide. Première de propreté : Fixe - Dessus polyamide sur EVA. Semelle : Injectée - PU bi-densité.					
		37	775 1653								
		38	426 4692								
		39	181 4565								
		40	150 7652								
		41	858 6189								
		42	168 4143								
		43	865 4196								
		44	708 6194								
		45	435 5198								
		46	228 0181								
JET2 S3 SRC	NOIR	36	441 2741	1	56	Chaussures basses Série Classic Industry. Tige : Cuir croupon pigmenté. Doublure : Mesh Polyamide. Première de propreté : Fixe - Dessus polyamide sur latex antibactérien. Semelle : Injectée - PU bi-densité. Semelle anti-perforation et embout de protection : acier inoxydable.					
		37	947 1722								
		38	820 3211								
		39	251 4028								
		40	360 6544								
		41	327 6930								
		42	874 7964								
		43	389 1149								
		44	103 5591								
		45	568 0986								
		46	489 0261								
JUMPER2 S1P SRC	NOIR	36	490 0001	1	56	Chaussures hautes Tige : cuir croupon pigmenté. Doublure : mesh polyamide - Première de propreté : fixe - Dessus polyamide sur latex antibactérien. Semelle : injectée - PU bi-densité.					
		37	176 0763								
		38	229 4478								
		39	354 8166								
		40	296 4719								
		41	811 0140								
		42	643 5323								
		43	820 2028								
		44	118 9026								
		45	423 0439								
		46	191 6660								
JET2 S1P SRC	NOIR	36	209 0205	1	56	Chaussures basses Série Classic Industry. Tige : Cuir croupon pigmenté. Doublure : Mesh Polyamide. Première de propreté : Fixe - Dessus polyamide sur latex antibactérien. Semelle : Injectée - PU bi-densité. Semelle anti-perforation et embout de protection : acier inoxydable.					
		37	844 3404								
		38	703 3781								
		39	432 3137								
		40	698 5163								
		41	217 8815								
		42	707 4669								
		43	707 4675								
		44	707 4676								
		45	221 2059								
		46	309 3792								
ECRINS S5 SRC	NOIR	36	562 3615	1	57	Bottes de sécurité tige : PVC bi-injection. Doublure : fourrure polyester. Première de propreté : fixe avec protection aluminium. Semelle : PVC - Nitrile à crampons - Semelle Acier S5 / tirettes de chaussage.					
		39	104 2222								
		40	431 6141								
		41	299 5109								
		42	743 2661								
		43	631 6964								
		44	144 7108								
		45	358 2208								
		46	269 5505								
		47	633 7982								
		GIGNAC2 S5 SRC	VERT				39	702 7680	1	57	Bottes de sécurité. Tige : PVC bi-injection. Doublure : Jersey polyester. Semelle : PVC - Nitrile à crampons - Acier S5.
40	179 9700										
41	883 0868										
42	707 4683										
43	707 4684										
44	707 4690										
45	453 6563										
46	669 4072										
47	228 4651										
VIENS2 S4 SRC	BLANC			36	882 7101	1	57	Bottes de sécurité. Tige : PVC bi-injection. Doublure : Jersey polyester. Semelle : PVC - Nitrile à crampons - Acier S5.			
				37	202 9299						
		38	361 1434								
		39	565 5550								
		40	707 5705								
		41	477 0578								
		42	707 5710								
		43	288 6592								
		44	707 5712								
		45	913 0878								
		46	857 5284								
47	331 3650										

PROTECTION ANTICHUTE

ELARA340	S/M/L	242 6893	1	60	INDUSTRY 6 M - Kit antichute prêt à l'emploi : Harnais extensible avec vagues extensibles "Riplight System II [®] " brevetées. 3 points d'accrochage antichute (dorsal - sternal côté droite - sternal côté gauche). 4 boucles de réglage (Réf. HAR23). Antichute à rappel automatique en sangle polyester 25 mm. Carter de protection ABS. Émerillon avec témoin de chute. 1 mousqueton AM002 (Réf. AN13006C). Anneau d'accrochage en sangle polyester haute ténacité. Largeur 45 mm. Boucle d'extrémité avec rétreint et D d'ancrage en acier (Réf. LV102100). Dispositif dorsal de confort (Réf. HAPAD). Dispositif de confort pour les cuisses (Réf. HALÉG). 1 porte-outils (Réf. HA200). 1 mousqueton AM002.
ELARA390	S/M/L XL/XXL	906 2912 207 5800	1	60	KIT ANTICHUTE "CONSTRUCTION" : HAR22 + AN235200CD + HA200 + AM002
ELARA280	S/M/L	291 8407	1	61	KIT ANTICHUTE "SCAFFOLDING" : HAR12 + AN211200CDD + 1 SAC DE RANGEMENT
ELARA130	S/M/L	846 4599	1	61	RESTRAINT - Kit prêt à l'emploi : Harnais 1 point d'accrochage antichute (dorsal), 2 boucles de réglage, 2 plaques latérales de réglage, avec longe en corde toronnée Ø 12 mm inamovible. Longueur 1,50 m. 1 connecteur AM002. Matériaux : Harnais : Sangles polyester, boucles traitées anti-corrosion. Longe : Polyamide. Mousqueton : Acier zingué. Poids : 1,3 kg.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent exclusivement les relations entre Office Depot Business Solutions et des clients professionnels (Clients) à l'exclusion des ventes réalisées sur les sites Internet vikingdirect.fr, officedepot.fr et les magasins Office Depot. Le fait de passer commande implique votre adhésion entière et sans réserve à ces Conditions Générales de Vente. Le fait que nous ne nous prévalions pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à nous prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions. Nous nous réservons le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente à tout moment. Les Conditions Générales de Vente à jour sont consultables sur le site <http://www.officedepot-bs.fr/od-images/documents/CGV-Office-Depot-BS.pdf>. Les commandes sont à adresser par courrier ou message électronique, à nos services clients Office Depot Business Solutions, avec impérativement votre numéro de compte client. Toute commande passée par fax fera l'objet d'une facturation de 5 (cinq) € HT. Les marques citées dans ce catalogue sont la propriété des sociétés concernées. Les caractéristiques des produits présentés peuvent évoluer en fonction de l'offre de nos fournisseurs. En cas de rupture de produit chez le fabricant, nous nous réservons le droit de substituer ledit produit en rupture par un produit similaire de qualité équivalente à un prix identique.

Article 2. Prix

Les prix indiqués sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment. Tous les prix facturés sont ceux en vigueur au jour de l'enregistrement de la commande des produits, déduction faite, le cas échéant de tout rabais, remise, ristourne applicable à la dite commande. Les prix s'entendent net, hors taxes sur la base des tarifs communiqués. Tout impôt, taxe, redevance, éco-contribution et autres seront facturés, le cas échéant, suivant la réglementation en vigueur.

Par application de l'article L. 541-10-6 du Code de l'environnement, une éco-contribution s'ajoute aux prix des produits d'ameublement. Cette éco-contribution, qui varie selon le type de produits d'ameublement, ne peut faire l'objet de réfraction. Cette éco-contribution est redevable par le Client même pour le remplacement de produits d'ameublement (même en cas de Service Après-Vente).

Cette éco-contribution sera reversée intégralement à l'éco-organisme en charge de la filière des déchets d'ameublement auprès duquel Office Depot Business Solutions adhère en tant que premier metteur sur le marché de produits d'ameublement.

En tant qu'adhérent à l'éco-organisme Valdelia, Office Depot Business Solutions n'est pas tenue à la reprise des éléments d'ameublement usagés. Cependant, pour l'enlèvement et le traitement d'éléments d'ameublement usagés, supérieur à 20 m² et supérieur à 2,4 tonnes vous pouvez contacter l'éco-organisme Valdelia (www.valdelia.org).

Par ailleurs, Office Depot Business Solutions se réserve le droit d'inclure une surcharge carburant si l'évolution du prix de celui-ci le justifie.

Article 3. Paiement

Sauf convention contraire, nos produits sont payables à réception de facture.

En cas de commande supérieure à 5 000 € TTC, nous nous réservons le droit de demander un acompte représentant 30% du montant TTC de la commande. Aucun acompte n'est accordé pour paiement anticipé. De convention expresse, et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos factures à échéance entraînera d'une part l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues, quel que soit le mode de règlement prévu, et d'autre part, des pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points, tout moi commencé étant dû, et majorée conformément au décret n°2012-1115, d'une indemnité forfaitaire de 40 € (quarante euros) pour frais de recouvrement et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts ou indemnités que nous pourrions réclamer.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

En cas de retard de paiement, nous pourrions suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Le montant des intérêts de retard pourra être imputé de plein droit, sur toutes remises, ristournes ou rabais dus.

Article 4. Réserve de propriété

IL EST EXPRESSÉMENT CONVENU ENTRE LES PARTIES QUE LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE LA MARCHANDISE EST SUSPENDU JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL DU PRIX. PENDANT LA PÉRIODE PRÉCÉDANT CE PAIEMENT, LA MARCHANDISE RESTERA NOTRE PROPRIÉTÉ ENTÈRE, MAIS VOUS EN ASSUMERZ TOUS LES RISQUES DÈS LE DÉPART DE NOS ENTREPRISES OU DE L'ENTRÉE DU FABRICANT SI CELUI-CI VOUS LIVRE DIRECTEMENT.

Article 5. Livraison - Objet de la livraison – Délai

Produits stockés et non stockés :

Les livraisons sont effectuées à l'adresse communiquée par le Client, en un point central (rez-de-chaussée). Toutefois, les livraisons pourront faire l'objet de services personnalisés issus d'une étude préalable précisant le coût associé aux prestations.

Pour toute commande, une participation aux frais de livraison est facturée au Client à hauteur du montant tel qu'indiqué à l'article 5 des CGV consultables sur le site <http://www.officedepot-bs.fr/od-images/documents/CGV-Office-Depot-BS.pdf>. Au-delà du montant minimum tel qu'indiqué au sein dudit article, la livraison est gratuite sauf particularités de livraison des Produits non stockés tel que stipulé ci-après.

Nos marchandises, expédiées en franco ou en port dû, voyagent à vos risques et périls. Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment toute modification que nous jugeons utile à nos produits et, sans obligation de modifier les produits précédemment livrés ou en cours de commande. Nous nous réservons aussi le droit de modifier sans avis préalable les modèles définis dans nos prospectus ou catalogues. Nous nous réservons la possibilité de procéder à des livraisons de façon globale ou partielle en fonction de nos possibilités d'approvisionnement et/ou de transport. Les délais de livraison indiqués, étant eux aussi fonction de nos possibilités d'approvisionnement et de transport, ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans garantie. Les dépassements de délais de livraison ne peuvent donner lieu à dommages intérêts, remise de prix, retenue ou à annulation des commandes en cours.

Pour tout type de produit, dont la livraison fait l'objet d'une prise de rendez-vous préalable, et dans l'hypothèse où Office Depot Business Solutions ou son prestataire extérieur se présente dans la plage horaire prévue mais qu'il y a impossibilité de réaliser la prestation de livraison du fait du Client, une indemnité forfaitaire de 150 € HT sera appliquée en plus du prix du produit.

Produits non stockés :

À l'exception notamment des agendas, du mobilier de bureau, des produits saisonniers et des produits personnalisables, le Client a la possibilité de demander à Office Depot Business Solutions de chercher, pour son compte, un produit de fourniture de bureau non stocké par Office Depot Business Solutions et ne figurant pas sur son catalogue général (ci-après « Produits non stockés »).

Sont notamment concernés les coffres forts, destructeurs, tableaux blanc, vitrines, armoires monobloc, autres produits lourds et hors gabarit. Ces produits ne sont ni repris ni échangés. Le délai de livraison de ces produits est différent du délai de livraison des produits stockés standard (mentionné dans le catalogue à titre indicatif). Nous ne pouvons donc garantir une livraison synchronisée de ces produits avec les produits stockés standard.

Toute commande de ce type de produit devra faire l'objet d'une confirmation écrite de commande par le Client précisant ses coordonnées et le contact du site de livraison. La livraison sera effectuée par un prestataire extérieur (sur prise de RDV). Pour ces produits, le prix inclut la livraison pas de porte. Concernant les coffres forts et coffres ignifugés, les livraisons en étage, en sous-sol ou la fixation du produit au sol, un forfait sera appliqué au Client en fonction de l'accessibilité du lieu final à livrer (étage sans ascenseur par exemple) et du poids du coffre. Ce forfait sera déterminé avant la passation de la commande définitive et soumis à acceptation écrite du Client. Le service clients indiquera au Client le montant de la prestation de livraison spécifique.

Article 6. Fabrications spéciales, imprimés, produits hors catalogue

Toute commande concernant des fabrications spéciales ou des produits imprimés vaut acceptation par vous des tolérances de quantité et de dimension en usage dans la profession. De même, toute commande de produits hors catalogue (code 9) doit respecter l'unité de vente minimale imposée par le fabricant ou l'importateur ; à défaut, elle sera arrondie à cette quantité. Les délais de livraison indiqués ne peuvent être garantis concernant les produits hors catalogue et ne pourront faire l'objet d'un retour. Les produits Print Depot font l'objet de conditions générales de vente spécifiques qui sont disponibles sur demande.

Article 7. Réception - Réclamation

Toute réclamation pour non-conformité du produit livré au produit commandé devra nous être impérativement transmise, avec copie des réserves précises et caractérisées faites au transporteur lors de la livraison le jour même de l'embarquement du bon de livraison. Il vous appartiendra de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés **ET LES COMMUNIQUER DIRECTEMENT AUPRÈS DU SERVICE CLIENTS PAR FAX, COURRIER, OU MESSAGE ÉLECTRONIQUE.**

Article 8. Garanties/SAV :

Nous garantissons les produits uniquement contre tout défaut de matière ou de fabrication, **en conformité avec les garanties fabricant.** Au titre de cette garantie notre seule obligation sera le remplacement ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux. Pour bénéficier de la garantie, tout produit doit être, au préalable, soumis à notre Service Après-Vente dont l'accord est indispensable pour tout remplacement ou réparation (ou directement auprès du fabricant si ce dernier assure la garantie). La présentation de la facture sera rigoureusement exigée lorsque la garantie sera invoquée. Les frais éventuels de port sont à votre charge. Les garanties ne jouent pas pour les vices apparents, et les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle, un accident extérieur, ou lorsque la dite non-conformité est due à une fausse manœuvre, négligence, modification du produit non prévue ni spécifiée, mauvaise utilisation, réparation ou test non appropriés de votre part.

Le SAV mobilier fera son possible afin que les demandes de SAV relatives à des commandes de mobilier soient réalisées sous 20 jours ouvrés à compter de leur date de réception par notre service clients, pour tous les produits

stockés et sur délai spécifique pour tous les produits non-stockés.

De plus, les produits bénéficient d'une garantie « satisfait ou remboursé » pendant un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de leur réception au cours duquel ils peuvent être échangés. Toutefois, les ordinateurs de bureau ou portables, écrans, télévisions, coffres forts et coffres ignifugés, imprimantes, copieurs, scanners, fax multifonctions, appareils numériques, téléphones, assistants personnels et autres matériels de bureautique bénéficient d'une garantie « satisfait ou remboursé » pendant un délai de 15 (quinze) jours à compter de la date de leur réception par le Client, au cours duquel ils peuvent être échangés dans les conditions indiquées au présent article et à l'article 9.

Les produits concernés doivent nous être retournés complets, dans un parfait état de revente, consommables non déballés et non altérés.

Les ordinateurs de bureau ou portables, écrans, télévisions, imprimantes, copieurs, scanners, fax multifonctions, appareils numériques, téléphones, assistants personnels et autres matériels doivent être dans un parfait état de revente, avec tous leurs consommables d'origine, non utilisés et dans leur emballage d'origine non altéré, assortis de l'ensemble de leurs accessoires et de la documentation.

Les logiciels ne sont repris ou échangés que si les scellés et l'emballage sont strictement intacts. Toute demande de reprise de consommables informatiques (rubans, cassettes, supports magnétiques,...) ou matériels électriques (calculatrices, lampes,...) fera l'objet d'une étude technique préalable.

Les frais d'emballage et de transport, quant au retour et à la réexpédition, sont à la charge du Client.

Sont exclus de la garantie « satisfait ou remboursé » :

- les produits non stockés ayant fait l'objet d'approvisionnements spécifiques, les matériels livrés en kit à monter et le mobilier déjà montés ;
- les produits assortis d'une date limite d'utilisation / de consommation (présence d'une date de péremption) et dépassant cette date limite ;
- les produits personnalisés ;
- l'utilisation anormale ou non conforme du produit au regard des spécifications qui lui sont propres ou négligence du client dans le stockage et/ou l'entretien du produit ;
- l'usure normale du produit ;
- les coffres-forts et coffres ignifugés ;
- la transformation du produit ou incompatibilité avec d'autres matériels.

Les produits alimentaires ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un retour.

Tout remplacement de produit reconnu défectueux ne donne pas lieu à la prolongation de la garantie fixée ci-dessus.

Sont expressément exclues de nos garanties toutes les conséquences, quelles qu'elles soient, résultant de dommages indirects (perte d'exploitation, de marchés, de clientèle, atteinte à l'image, etc.).

Article 9. Retours de produits

Toute demande de retour de produits (en dehors des retours organisés directement par les fabricants dans le cadre de leur garantie) ne peut se faire qu'avec accord préalable de nos services clients accompagné de la facture. Ces demandes sont à adresser par courrier, fax ou message électronique.

Nous pouvons mandater, à notre choix, un transporteur afin d'aller retirer la marchandise à l'adresse du Client. Le transporteur ou notre propre flotte peut se présenter jusqu'à deux fois au maximum à l'adresse du Client. Si le Client ne nous a pas remis, à l'issue du deuxième passage, le produit faisant l'objet du retour, le produit est réputé valide et accepté pleinement par le Client qui ne pourra pas reformuler de nouvelle demande de retour.

À réception du produit, le Service Après-Vente procédera aux vérifications nécessaires permettant d'accepter ou refuser le retour des produits(s) ainsi que la prise en compte dans le cadre ou non de la garantie telle qu'indiquée à l'article 8.

En cas de refus, le client en sera informé et le produit lui sera retourné à ses frais ou détruite après demande écrite du Client.

Toute reprise (hors mobilier) acceptée par nos services entraînera l'établissement d'un avoir, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés. Si la reprise est due à une erreur du Client (ex : erreur articles, erreur références ...), il sera déduit de cet avoir un surcoût forfaitaire logistique de 9,99 € HT (neuf euros et quatre-vingt-dix-neuf centimes) par commande, sauf si la reprise desdits produits est effectuée lors de la livraison d'une nouvelle commande.

Toute reprise de mobilier de bureau acceptée par nos services, entraînera l'établissement d'un avoir, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés, duquel sera déduit un surcoût forfaitaire logistique de reprise de 70 € HT (soixante-dix euros) par commande.

Les retours non conformes aux procédures ci-dessus seront sanctionnés par la perte du droit à bénéficier d'un avoir quelconque. Cet avoir ne donnera pas lieu à remboursement mais sera déductible des encours existants ou à venir.

Tout produit vendu lors d'opérations promotionnelles de déstockage n'est ni repris, ni échangé.

Article 10 : Déchets EEE

Aux termes des articles R. 543-172 et suivants du Code de l'environnement, il a été fait obligation aux producteurs, d'équipements électriques et électroniques, au sens de l'article R. 543-174 du Code de l'environnement (« les Producteurs »), de contribuer ou de pourvoir à l'enlèvement et au traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Par application de l'article R. 543-196 du Code de l'environnement, Office Depot Business Solutions, en tant que Producteur, s'est acquittée des obligations qui lui incombent en matière d'enlèvement et de traitement des DEEE professionnels en adhérant à un organisme agréé par arrêté ministériel. Cet éco-organisme est la société Ecologic (www.ecologic-france.com) agréé par Arrêté Ministériel en date du 1er août 2012.

Ainsi, pour tout enlèvement et traitement des déchets issus d'équipements électriques et électroniques mis sur le marché après le 13 août 2005 par Office Depot Business Solutions, ou mis sur le marché avant le 13 août 2005 et faisant l'objet d'un remplacement par des EEE dont Office Depot Business Solutions est le producteur, le Client peut se rapprocher de l'éco-organisme Ecologic (www.e-dechet.com), qui propose une solution de collecte gratuite chez les clients de ses Producteurs, à partir de 500 kilos palettisés à quai.

Pour tous les autres équipements mis sur le marché avant le 13 août 2005 et en vertu de l'article R543-195 du Code de l'environnement, les Clients doivent enlever et traiter, à leur frais, lesdits déchets.

Article 11. Responsabilité

Office Depot Business Solutions ne sera en aucun cas responsable des dommages directs ou indirects, matériels ou immatériels tels que préjudice financier ou commercial subis par le Client du fait notamment d'un manquement quelconque par Office Depot Business Solutions de ses obligations au titre des présentes. Toutefois et sauf faute lourde ou préjudice corporel, si la responsabilité d'Office Depot Business Solutions venait à être retenue par une décision de justice devenue définitive, l'indemnité due par Office Depot Business Solutions quel que soit le fondement de l'action intentée, ne pourra excéder le prix payé par le Client pour la marchandise en cause. Le Client est conscient que Office Depot Business Solutions ne peut se livrer à aucune conduite quelle qu'elle soit, dont le résultat pourrait constituer une violation des lois Françaises. A ce titre les entreprises du secteur public ne peuvent bénéficier de cadeau ou assimilé que si la valeur de ces derniers est raisonnable et est à usage de bureau.

Article 12. Informatique et Libertés

Conformément aux lois Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et du 6 août 2004, le traitement des données à caractère personnel concernant le Client fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification ou de suppression des données à caractère personnel le concernant, en adressant un courrier simple à l'adresse suivante : Office Depot Business Solutions - Service Marketing - 126, avenue du Poteau, 60300 Senlis.

Le Client peut également obtenir, à ses frais, une copie des données à caractère personnel le concernant ainsi que les informations auxquelles il a droit en vertu de la Loi susvisée. Les frais correspondent au coût de la reproduction.

Nous sommes susceptibles de communiquer les données à caractère personnel du Client à d'autres sociétés du groupe auxquelles Office Depot Business Solutions appartient ainsi qu'à des partenaires commerciaux à des fins de prospection.

De même, en fonction du choix émis lors de la commande, le Client peut recevoir des annonces et offres spéciales de notre part. Le Client peut s'opposer à la transmission d'informations le concernant et/ou ne plus recevoir d'annonces et offres spéciales en adressant un courrier recommandé à cet effet, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les informations recueillies et notamment les données personnelles pourront être communiquées à des tiers liés par un contrat de sous-traitance et faire l'objet d'un transfert vers un prestataire téléphonique établi en dehors de l'Union Européenne, ce transfert étant encadré par des dispositions conformes à celles établies par l'Union Européenne sur la protection des données.

Dans le cadre du suivi de la qualité et de la formation du service clients, certains appels téléphoniques peuvent être enregistrés.

Article 13. Confidentialité

Le Client ne peut utiliser ou divulguer quelque information de nature financière, statistique, technique, commerciale ou relative à ses propres tarifs qu'il pourrait acquérir d'Office Depot Business Solutions, sans l'accord préalable écrit d'Office Depot Business Solutions.

Article 14. Compétence - Droit applicable

SERA SEUL COMPÉTENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE OU DE CONTESTATION RELATIVE À LA FORMATION OU L'EXÉCUTION DE LA COMMANDE, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE. CETTE CLAUSE S'APPLIQUE MÊME EN CAS DE RÉFÉRE, DE DEMANDE INCIDENTE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU D'APPEL EN GARANTIE, ET QUELS QUE SOIENT LE MODE ET LES MODALITÉS DE PAIEMENT, SANS QUE LES CLAUSES ATTRIBUTIVES DE JURIDICTION POUVAIENT EXISTER SUR LES DOCUMENTS DU CLIENT PUISSENT METTRE OBSTACLE À L'APPLICATION DE LA PRÉSENTE CLAUSE. LES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE SONT RÉGIES ET GOUVERNÉES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Edition 2018.2 cat Office Depot Business Solutions- Société Office Depot France S.A.S, capital de 70.668.261,18 euros, 126 avenue du Poteau, 60300 Senlis, 402 254 437 RCS Compiègne.

